Babord35_p01_14.qxd 27/05/10 01:19 Page 1

ÉTÉ 2010 • 5.00 $

À bâbord ! 35

REVUE SOCIALE ET POLITIQUE

Promesses et périls du NUMÉRIQUE

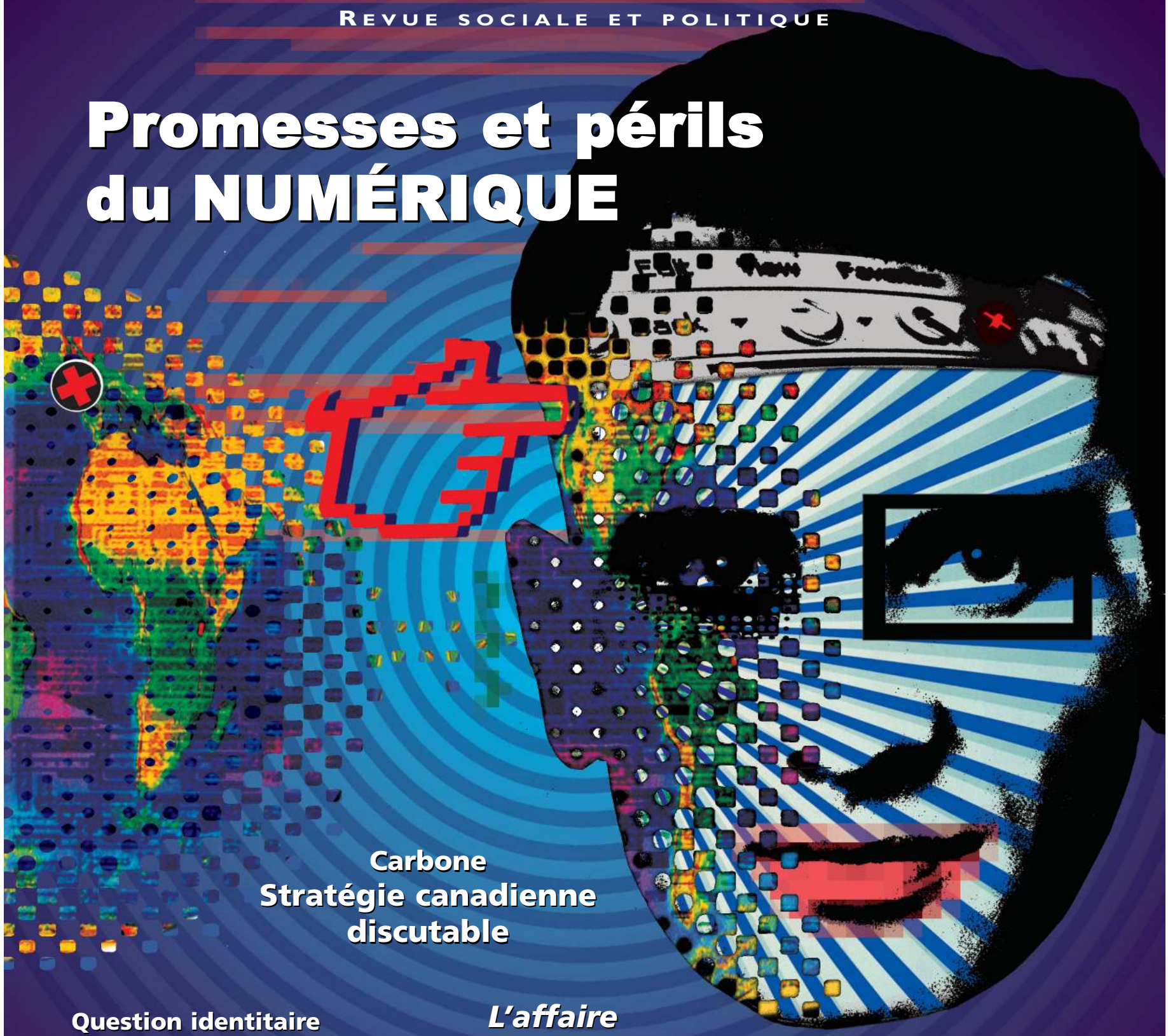

Carbone
Stratégie canadienne discutable

Question identitaire
Un faux débat

L'affaire Coca-Cola

Conservateurs et liberté d'expression
Un jeu de massacre

La résistance pacifique palestinienne
La campagne BDS

Babord35_p01_14.qxd 27/05/10 01:19 Page 2

À bâbord !

été 2010

info@ababord.org
www.ababord.org

35 UNE REVUE SOCIALE ET POLITIQUE

5 **Droits et Démocratie. Le lobby sioniste** ▶ Georges LeBel
6 **Harper et la liberté d'expression. Un jeu de massacre** ▶ Claude Vaillancourt
8 **Stratégie canadienne discutable sur le carbone** ▶ Daniel Chapdelaine
10 **La stabilité artificielle des banques canadiennes** ▶ Louis Gaudreau
12 **Quelques préférences Internet en éducation** ▶ Normand Baillargeon
13 **Pour être efficace, il faut d'abord être équitable** ▶ Jacques Tondreau
14 **L'exportation de la mort** ▶ Jean-Marc Piotte

DOSSIER Promesses et périls du monde numérique

15 **Le réseau Internet est un nid de contradictions** ▶ Collectif
16 **Internet, militaires et chemins de fer** ▶ R. Millette, A. Beaupré, M. Petit-Clair
17 **Intelligence artificielle. La chambre chinoise** ▶ Normand Baillargeon
18 **De l'utopie technologique à la société autogérée** ▶ Ricardo Peñafiel
19 **Robots et éthique** ▶ Normand Baillargeon
21 **Au-delà du réel** ▶ Philippe de Grosbois
22 **Wikis publics et enjeux politiques** ▶ Anne Goldenberg
23 **Meurtre d'une végétarienne** ▶ Léa Fontaine
24 **Les TIC en éducation** ▶ Mario Asselin
25 **Assez de culpabilité** ▶ Philippe de Grosbois
26 **Grandes peurs et petites misères du numérique** ▶ Stéphane Baillargeon
28 **L'enseignement assisté ou réalisé par ordinateur** ▶ Steve Bisonnette
29 **Le monde digital en éduction. Six bémols** ▶ Normand Baillargeon
30 **Les logiciels libres** ▶ Stéphane Couture
31 **Le livre numérique. Écrire une page d'histoire** ▶ Hélène Simard
33 **Petit glossaire wikipédien** ▶ Collectif

34 **L'entente Canada/États-Unis sur les marchés publics** ▶ Lucie Mercier
36 **BDS ou la résistance pacifique palestinienne** ▶ Lorraine Guay
38 ***L'affaire Coca-Cola*** ▶ Giuliana Fumagalli, Gessica Gropp
39 **Le cas d'Abousfian Abdelrazik** ▶ Émilie Breton
40 **Interculturalisme et question identitaire. Faux débat** ▶ Maxime Ouellet
42 **Cinéma. *Journal d'un coopérant*** ▶ Paul Beaucage
44 **La littérature sert-elle à quelque chose ?** ▶ Gilles McMillan
46 ***Avatar*. Mythe fondateur du capitalisme vert** ▶ Philippe de Grosbois
47 **Livres** ▶ Collectif
49 **À tout prendre BD et CD** ▶ Ramon Vitesse

COLLECTIF DE RÉDACTION

NORMAND BAILLARGEON, LUCIANO BENVENUTO, GABRIELLE BRASSARD, CHRISTIAN BROUILLARD, DANIEL CHAPDELAINE, JEAN-PIERRE COUTURE, LOUIS GAUDREAU, PHILIPPE DE GROSBOIS, ÉRIC DEMERS, LÉA FONTAINE, PIERRE-LOUIS FORTIN-LEGRIS, GIULIANA FUMAGALLI, PHILIPPE HURTEAU, JEAN-YVES JOANNETTE, GÉRALD MACKENZIE, LUCIE MERCIER, MONIQUE MOISAN, ÉMILIE NOLET-ROUSSEAU, JACQUES PELLETIER, RICARDO PEÑAFIEL, MAXIME OUELLET, JEAN-MARC PIOTTE (COOR), MAGALY PIROTTE, RACHEL SARRASIN, CLAUDE VAILLANCOURT, SOPHIE VAILLANCOURT, MARC-ANDRÉ VALLÉE.

COLLABORATIONS SPÉCIALES

MARIO ASSELIN, STÉPHANE BAILLARGEON, PAUL BEAUCAGE, ANTOINE BEAUPRÉ, STEVE BISSONNETTE, ÉMILIE BRETON, ÉRIC CHALIFOUX, STÉPHANE COUTURE, ROLAND ÉLOY, LOUIS GAUDREAU, ANNE GOLDENBERG, GESSICA GROPP, LORRAINE GUAY, GEORGES LEBEL, GILLES MCMILLAN, ROBIN MILLETTE, MATHIEU PETIT-CLAIR, HÉLÈNE SIMARD, JACQUES TONDREAU, RAMON VITESSE.

COMITÉ D'ÉDITION

LUCIANO BENVENUTO, MONIQUE MOISAN, JACQUES PELLETIER (SECRÉTAIRE DE RÉDACTION), RICARDO PEÑAFIEL.

PRODUCTION & INFOGRAPHIE

LUCIANO BENVENUTO, MONIQUE MOISAN

ILLUSTRATIONS

JACQUES LEDUC, GÉRALD MACKENZIE, DENIS RÉMILLARD, LOUIS RÉMILLARD, PIERREPAULPARISEAU.COM (COUVERTURES), RAMON VITESSE.

La revue *À bâbord !* est distribuée à travers le Québec par La Maison de la Presse Internationale (LMPI).

La revue *À bâbord !* est imprimée par les travailleurs-euses de Héon & Nadeau ltée

Dépôt légal bibliothèque nationale du Québec
ISSN 1710-2091

Un espace ouvert pour le débat politique et l'intervention sociale

La revue *À bâbord !* est une publication indépendante, sans but lucratif, paraissant cinq fois par année. Elle est éditée au Québec par des militantes, des journalistes indépendantes, des professeures, des étudiantes, des rebelles de toutes sortes et de toutes origines, proposant une révolution dans l'organisation de notre société, dans les rapports entre hommes et femmes et dans nos liens avec la Nature.

La revue a pour but d'informer, de formuler des analyses et des critiques sociales et d'offrir un espace ouvert pour débattre et favoriser le renforcement des mouvements sociaux d'origine populaire. *À bâbord !* veut appuyer les efforts de ceux et celles qui traquent la bêtise, dénoncent les injustices et organisent la rébellion. Les articles de la revue peuvent être reproduits à condition d'en citer la source.

Corruption et politique

Combattre le cynisme par l'engagement

C'est devenu un lieu commun que de constater, de concert avec les experts politiques des grands médias, qu'un certain cynisme s'est installé dans la population à l'endroit de la classe politique. À chaque nouveau scandale de corruption, nous trouvons un Michel C. Auger ou un Jean Lapierre pour venir nous servir le même discours : les Québécois et les Québécoises ne font plus confiance à leurs élues. Cette simple phrase, récitée comme un mantra, expliquerait à elle seule l'humeur de l'électorat.

Toutefois, lorsque l'on pense au scandale des commandites, à ceux plus récents impliquant les méthodes de financement du PLQ, au scandale des compteurs d'eau à la Ville de Montréal ou encore aux pratiques parlementaires franchement antidémocratiques utilisées par Stephen Harper, un constat s'impose : d'un palier de gouvernement à l'autre, on retrouve la même odeur nauséabonde de corruption, de copinage et d'abdication face au bien commun, et ce, au grand profit des intérêts privés et partisans. La corruption, de phénomène marginal ou exceptionnel, semble devenir le cœur et l'âme de notre système politique.

Cette déchéance de notre classe politique prend une allure de routine, de mode opératoire normal auquel se prêtent la plupart des élues censés représenter la population, le tout sous couvert d'un modèle qui institue la corruption en système managérial de bonne gouvernance. Qu'il s'agisse de la Fondation Chagnon ou de BMO groupe financier qui dictent la politique éducative et sociale à suivre à la ministre Courchesne; de la firme de génie-conseil BPR qui définit les « besoins » en compteurs d'eau tout en s'auto-attribuant de généreux contrats pour exécuter les travaux; des Fonds d'intervention économique régionaux (FIER) soumis à la « bonne gouvernance » de ceux-là mêmes qui en bénéficient; enfin de la cooptation de l'ancien ministre Couillard par *Persistence Capital Partners* ou encore de l'appel systématique et idéologiquement orienté à des PPP, dans tous ces cas, on laisse au privé le soin de définir les normes qui encadreront l'action publique de même que le loisir d'exécuter de manière « désintéressée » la réalisation de ces actions.

Une question s'impose alors : quelles sont les causes du cynisme ambiant tant décrié par les Michel C. Auger de ce monde ? Sont-elles liées aux manifestations de corruption révélées au compte goutte par les médias ou plutôt à l'incapacité de notre démocratie à mettre en œuvre la volonté populaire ? Poser la question c'est, bien sûr, y répondre...

Au vu des plus récents plans gouvernementaux de sortie de crise, est-il encore pertinent de placer un espoir quelconque dans la réforme de notre système politique ? Avec le détournement des finances publiques pour assurer le sauvetage des banques et des grandes entreprises phares du capitalisme nord-américain (au moment même où les populations victimes de la crise demandaient un minimum de soutien et que les services publics étaient une fois de plus invités à se laisser détruire), il faut bien reconnaître que le bien commun ne pèse plus pour beaucoup dans la balance des politiques.

Photo : Luciano Benvenuto

Et, comme s'il nous fallait d'autres preuves, la crise grecque est venue nous rappeler que rien n'avait changé. Face à une crise spéculative induite par la « corruption » et les bienheureux conseils de Goldman Sachs !, les élues grecs ont choisi de se conformer aux impératifs des élites politiques et économiques de la zone euro plutôt que de répondre aux exigences de solidarité formulées par les mouvements populaires du pays.

Dépérissement du politique ?

En ce qui nous concerne, le dévoilement des liens antidémocratiques unissant dans un même ensemble d'intérêts les élites politiques et l'*overclass* économique mondiale ne sert pas à alimenter ou à conforter une forme de cynisme, mais à poser les jalons de mobilisations populaires et de transformations sociales à venir. Depuis maintenant plus d'une décennie, une nouvelle gauche s'est mise en marche, tant au Québec qu'ailleurs dans le monde. Ici, pour construire nos résistances, nous pouvons déjà compter sur une série de mobilisations réussies. Pensons simplement à la marche mondiale des femmes, aux manifestations contre la tenue du sommet des Amériques, aux réponses syndicales et sociales contre les projets de réingénierie de l'État, à l'opposition massive contre l'invasion de l'Irak, à la grève étudiante de 2005, etc.

Ces mouvements, loin d'écarteler ou de diviser la résistance, sont le terreau dans lequel s'enracinent les luttes actuelles. À la suite du dépôt du dernier budget du Québec, nous avons pu constater que, face aux dérives répétées de nos politiciennes, le cynisme est loin d'être l'unique réponse possible. Face à la dépravation des gouvernements, nous, à la revue *À Bâbord!*, comme d'autres ailleurs, répondons par la mobilisation et l'engagement. Que ce soit dans les rues de Toronto lors du sommet du G-20 ou en réunion pour préparer les activités militantes de l'automne, nous vous souhaitons un bel été, loin du cynisme et de la résignation.

LE COLLECTIF DE LA REVUE *À BÂBORD !*

L'Irréductible

Michel Chartrand

Au-delà de son statut de vedette et bien plus profondément, Michel était l'homme d'une seule cause, celle des travailleurs, des démunis et des exclus, et cela, non seulement au Québec, mais à l'échelle de la planète.

Sa conscience de classe était limpide. Toutes ses interventions étaient animées par la conviction qu'un conflit radical opposait les intérêts des travailleurs à ceux de leurs patrons, contrairement à la mode présente qui voile les contradictions, en valorisant le partenariat et la recherche du consensus.

Enfant du Québec, il était nationaliste depuis toujours et indépendantiste depuis les années 1960. Mais jamais, à l'opposé de bien d'autres, il n'a sacrifié les intérêts de ceux d'en bas sur l'autel d'une nation déifiée, car il savait qu'elle était clivée par les classes sociales.

Toute sa vie, il est demeuré fidèle aux valeurs et aux idéaux de sa jeunesse axés sur le combat pour la justice sociale. Cette fidélité exemplaire est son legs le plus important.

Jean-Marc Piotte

Photo : Gérald Mackenzie

Photo : Luciano Benvenuto

Manifestation en faveur de la taxe Robin des Bois organisée par Attac-Montréal le 21 mai dernier, devant le cinéma Quartier Latin.

Vive la taxe Robin des Bois

Lors du prochain G20, deux taxes très différentes seront proposées. Le FMI suggère un prélèvement bancaire qui permettra aux banques d'accumuler une importante réserve d'argent. Cette réserve servira à les renflouer lors d'une prochaine crise financière, considérée comme inévitable. Certes les populations mondiales auront moins à payer pour les folies de banquiers. Mais ceux-ci seront encouragés à spéculer davantage parce que les risques seront diminués. Inutile d'ajouter que cette taxe n'est pas une brillante idée.

De nombreuses associations de la société civile proposent une taxe beaucoup plus intéressante et profitable à la majorité : la taxe sur les transactions financières, ou taxe Robin des Bois. Cette idée est une extension de la fameuse taxe Tobin, qui portait sur les transactions monétaires. La taxe Robin des Bois serait d'un prélèvement très bas – de 0,1 % à 0,05 % –, sur tous les types de transactions financières, échange de devises, mais aussi actions, obligations, produits dérivés, etc. Ce projet pourrait rapporter entre 300 et 1 000 milliards de dollars par année, selon les différentes estimations. Ces montants seraient consacrés à combattre la pauvreté, à fournir à tous des services de base de qualité, à s'attaquer aux conséquences des changements climatiques.

Contrairement à ce que soutiennent les opposants à cette taxe, les « bonnes banques » (y en a-t-il?) ne seront pas pénalisées et les montants de cette taxe ne seront pas reportés sur les citoyens. Comme les transactions financières se font au-delà de l'économie productive, il existe peu de moyens de faire transférer les montants de cette taxe qui sont d'ailleurs très bas. Ces montants deviennent élevés par la quantité extraordinaire des transactions financières.

Ne nous privons donc pas d'une bonne idée qui permettrait de résoudre quantité de ces problèmes qui se règlent tout simplement par de bonnes injections d'argent.

Claude Vaillancourt

Les vertus athéologales

Aux vertus théologales : la Foi, l'Espérance, la Charité, qui ont Dieu pour objet, l'athée que je suis oppose plus modestement, mais plus réalistement, les vertus athéologales qui ont l'Homme pour objet :

Le Savoir, la Dignité, la Solidarité.

Je le propose d'autant plus sereinement qu'invoquer Dieu n'a jamais préservé, même les servants de l'église, de la chute.

Savoir, Dignité et Solidarité

Les croyants se réfèrent couramment aux trois vertus théologales, la foi, l'espérance et la charité. J'avais toujours rejeté la troisième, l'humiliante charité totalement inefficace qui permet seulement au système inégalitaire de survivre et à laquelle j'oppose la Solidarité. À la Foi aveugle à laquelle je ne peux adhérer : « Dieu est bon, donc Dieu existe », j'oppose le Savoir. L'Espérance me pose plus de problèmes, non pour le contenu qui est très clair pour moi, mais dans le choix du terme qui pourrait concrétiser ma pensée. Je rejette sans hésitation le terme qui ne peut que référer, dans les vertus théologales, à la vie *post-mortem*. Dans la vraie vie, il est possible d'améliorer son sort par son implication dans la vie sociale, mais peut-on parler d'espérance ? Si l'on en croit Alain : « *Nos espérances mesurent notre bonheur présent bien plutôt que notre bonheur à venir »,* autrement dit l'espérance c'est la carotte qui fait avancer l'âne. J'opposerais à l'Espérance une attitude *digne*, soit l'acceptation du caractère passager de la vie animale, c'est-à-dire de la mort. Tous les mythes et religions découlant de l'angoisse devant la mort utilisent ce questionnement ou, éventuellement, l'inventent. C'est notre regard qui interprète les peintures rupestres comme étant l'expression d'une préoccupation sur l'au-delà, c'était peut-être simplement la manifestation de la prédisposition de l'*homo sapiens* à la beauté, à l'art, mais la légende entretient le mythe. La religion prétendit sauver l'homme de la mort et le livra de son vivant, pieds et poings liés, le cerveau assujetti, soumis au pouvoir.

L'acceptation du caractère passager de la vie humaine est-elle réfutable ? La vie éternelle sur Terre ou sur une autre planète n'est ni réalisable ni souhaitable, la planète est déjà surpeuplée, qu'en serait-il si nous étions immortels ? Et l'existence d'un monde parallèle où nous pourrions tous nous rejoindre est de la pure fabulation, laquelle alimente des discours similaires sur le fond, mais assez différents dans la présentation pour justifier des luttes meurtrières et fratricides où la confusion est totale entre croyance et culture. S'il n'est pas réfutable que l'homme soit un passager sur cette Terre, la sagesse ne consisterait-elle pas à accepter le défi et à le relever? Par l'acceptation, incontournable, de la mort nous récupérons ce que « *La vieille dame indigne* » a récupéré à la fin de sa vie : la **Dignité**.

J'oppose donc aux vertus théologales les vertus humaines de l'athée :

« Le Savoir, la Dignité, la Solidarité. »

Roland Eloy, 89 ans

Nota bene

Sylvie Vincent tient à souligner clairement qu'elle n'est responsable ni de l'illustration, ni du titre, ni de la carte qui accompagnent son texte publié aux pages 6 et 7 de notre numéro 32 (décembre 2009- janvier 2010).

Le comité d'édition d'*ÀB!*

Ça va marcher aux puce$

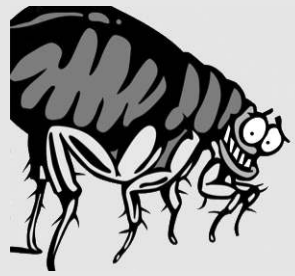

Dans le très haut d'une tour à bureaux, saisissons les pensées d'un homme de tête, qui prend un instant dans son bureau vitré pour contempler ce qu'il a à ses pieds.

Le Président de Power Puce$ est content. Maintenant, les puces sont partout et lui, il fait des sous. Sans ses puces, l'économie ne peut plus fonctionner. Les puces vont refaçonner le monde à leur image.

Bientôt, Power Puce$ contrôlera la majorité des réseaux de gestion de fichiers sur la planète. La compagnie est maintenant assurée d'élargir sa part de marché pour cette formidable marchandise qu'est l'humanité.

Le Président, face à la vitre teintée, regarde son reflet se profiler sur le centre-ville. Son plan avance. Maintenant, les grands savent que pour dominer le monde, il faut le comprendre et que, pour cela, il faut entrer des données. Lui, Président de Power Puce$, a vendu l'envie de donner des données aux peuples et vendu les données aux puissants. Lui a su créer la culture du don. Il a donné à chacun la possibilité de cultiver son nombril. Les gens aiment s'aimer. Maintenant, chacun peut s'offrir en télé-réalité sur webtv. Ils s'affichent sur Facebook, se twittent. Ils informent leurs connaissances qu'ils sont là, au firmament du cyberespace, ils décrivent leurs petites vies, leurs grands rendez-vous. Leurs grandes joies, leurs grandes peines, leurs goûts, leurs passions, leurs passe-temps, leurs dégoûts, leurs envies, et leurs phantasmes, leurs désirs, leurs spasmes. Ils se révèlent, s'emballent, se déballent. Maintenant, ils se « googuelisent » et s'auto-paparazzisent.

Corps et âme, ils donnent des données. Ils détaillent leurs vies. Les tonnes de détails sont des données pour la vente au détail. Ils veulent tellement qu'on remarque qu'il est de plus en plus facile de leur vendre des Marques ! Avec les Marques, ils se démarquent, ils se créent des personnalités. Ils veulent qu'on leur donne du crédit … du crédit … à leurs tempéraments. Et ils croient avoir du tempérament !

Avec le marché aux puces, le Président de Power Puce$ peut vendre leurs fixations, leurs punaises, leurs larmes, leurs larves. Par croisement de données, il peut même prédire les lentes des futurs poux qu'ils donneront à ses puces.

Le Président sourit entre ses dents. Sa compagnie possède mille milliards de mégaoctets, des milliards de zettaoctet. Et cela est utile à la sécurité nationale.

Les gens ne savent pas encore que leurs pensées intimes participent à la sécurité nationale. Power Puce$ a déjà fiché tous les méchants utilisant des chiffres arabes et ayant visité des sites de jeunes vierges.

Le Président est content. Il vient de recevoir du département de la sécurité nationale les résultats de la première opération entièrement « pucelée » de l'escouade anti-émeute. Le tout s'est déroulé comme prévu. Trois minutes après avoir scanné les manifestants, les forces de l'ordre ont su qu'il y avait 300 individus à arrêter sur-le-champ pour non-paiement de contravention ! Grâce aux puces, les policiers de l'anti-émeute ont pu prendre leurs précautions et éviter les manifestants qui n'avaient pas été vacciné contre la H1N1 ! L'opération policière s'est très bien déroulée, aucune personne rémunérée n'a éternué. Gros contrat en vue.

Du haut de sa tour, le gardien des puces regarde de haut les passants passés, pressés de rentrer chacun chez soi et de se brancher. Sans gardien, ils vont docilement s'interner. Ils sont sûrs d'être branchés… et ils en oublient… qui les branche ? Lui, Président de Power Puce$ le sait. Le mot serveur est un leurre.

Au sommet de sa tour, jetant un regard de veau sur ce qui l'entoure, un vautour a vos puces à l'oreille. ⊂

JEAN-YVES JOANNETTE

Droits et Démocratie

Le lobby sioniste

Droits et Démocratie a toujours été un organisme ambigu. Créé par Mulroney pour offrir un job à Ed Broadbent qui prenait sa retraite, il est financé par le Parlement, et son conseil d'administration est nommé par le gouvernement. Pendant 15 ans, perçu à tort comme une ONG, il a fidèlement servi le Canada comme rampe de lancement de ballons d'essais politiques. Il servait, dans le domaine des droits, à tester ou à promouvoir indirectement une politique que l'État ne voulait pas assumer directement. Contestée, le gouvernement se distançait de l'initiative en arguant l'indépendance de *Droits et Démocratie*; vantée, elle devenait une action « canadienne ».

Cela aurait pu continuer longtemps si les sionistes aux abois n'avaient décidé de passer à l'attaque. Pourquoi ?

L'impunité des crimes de guerre et contre l'humanité au Liban, à Gaza et dans les territoires occupés depuis des décennies venait du *veto* des États-Unis au Conseil de sécurité de l'ONU, empêchant la mise en œuvre de tout recours international.

Mais les États ont commencé à prendre au sérieux l'obligation qui leur est faite aux Conventions de Genève non seulement de « respecter », mais aussi de « faire respecter » le droit humanitaire. L'Espagne, la Belgique, le Canada, l'Allemagne et Israël ont adopté des lois dites « de compétence universelle » leur permettant de juger les crimes internationaux commis ailleurs. Les États-Unis ont vu des avocats ressusciter l'Alien Tort Claims Act. Les exécutions massives à Gaza en 2009 (et non celles de 1956) ont suscité partout une réprobation telle que les responsables israéliens peuvent difficilement sortir de leur pays sans craindre une arrestation.

D'où leur réplique contre ce qu'ils appellent le LAWFARE, ce « terrorisme juridique » qui utilise les tribunaux pour tenter d'empêcher Israël de violer impunément le droit international et humanitaire. La Suisse, l'Angleterre et la Belgique ont dû revoir leurs lois sous les pressions israéliennes.

Un organisme israélien, NGO Monitor, s'est mis à la recherche de tous les groupes appuyant la défense des droits humains au Moyen-Orient pour les dénoncer comme des supporteurs du terrorisme. Les lobbys sionistes ont fait pression en Europe et en Amérique du Nord pour que les gouvernements cessent de financer ces groupes. Les victimes les plus médiatisées au Canada sont Kairos (un organisme œcuménique d'aide), Alternatives et *Droits et Démocratie*; mais plusieurs autres restent à couvert, terrifiés par la puissance de ces lobbys. Leur dernière attaque vise les organismes de bienfaisance. On menace leurs déductions fiscales en qualifiant de « politique » l'appui à des organismes qui dénoncent les violations israéliennes des droits de l'Homme.

La gravité du virage pro-sioniste, aussi bien de Harper que d'Ignatieff, vient du fait que cela met en cause la liberté politique et de parole des Canadiens, maintenant systématiquement discriminés et réprimés s'ils osent condamner les criminels israéliens et appuyer les victimes palestiniennes. Le député britannique Galloway a été refoulé du Canada parce que « terroriste » : il avait conduit un convoi pour forcer le blocus de Gaza et y nourrir les Palestiniens. Comme à l'ère du maccarthysme, ne pouvant discuter librement, c'est notre démocratie qui est violée. ⊂

GEORGES LEBEL

Les Conservateurs contre les droits et la liberté d'expression

Jeu de massacre

par Claude Vaillancourt

Ce n'est un secret pour personne : depuis qu'ils ont pris le pouvoir, les Conservateurs ont causé plus d'atteintes aux droits humains et à la liberté d'expression que tous les gouvernements des années précédentes. L'inquiétude provoquée par de telles atteintes s'accentue par l'absence de réactions fortes et significatives de la population du Canada. Les Conservateurs continuent même d'occuper une position confortable dans les sondages. Les Canadiens sont-ils donc tombés sur la tête ?

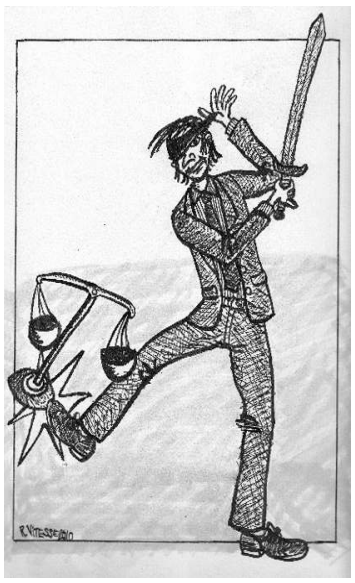

Avec persévérance et détermination, avec l'arrogance de ceux qui croient posséder l'absolue vérité, les Conservateurs se sont attaqués à tous ceux dont la parole viendrait contredire leurs *credo*. Est-il nécessaire de rappeler les étapes bien connues de ce jeu de massacre ?

Il faut louer leurs méthodes variées pour arriver à leurs fins. La plus facile et la plus évidente : couper les ressources financières aux organismes questionnant leurs politiques. Ce qu'ils ont fait aux groupes de femmes qui prétendaient avoir des revendications politiques, aux artistes dont les propos hors contrôle pouvaient ternir l'image lissée et conservatrice du Canada à l'étranger, aux groupes qui ont osé, entre autres, soutenir les Palestiniens comme Alternatives et Kairos. Avec Droits et démocratie, ils ont préféré l'entrisme, en nommant des membres du conseil d'administration dont les propos, les convictions et les actions allaient à l'opposé de la mission fondamentale de l'organisation. Pour remettre les Autochtones à leur place dans leur demande de reconnaissance, ils ont refusé de signer la Déclaration sur les droits des Autochtones, pourtant approuvée par la quasi totalité des pays.

Autre méthode : le contrôle de l'information. Ce qui permet par exemple de museler les journalistes en faisant obstacle à leurs demandes d'information (même en vertu de la loi de l'accès à l'information), en bâillonnant les ministres et les fonctionnaires, confinés à un troublant silence, en concentrant de façon obsessive l'information au bureau du premier ministre. Pour nuire aux homosexuels, ils ont effacé le passage consacré à leurs droits dans le nouveau guide pour les immigrants. Sans oser s'attaquer de front au droit à l'avortement, ils ont trouvé diverses façons de marquer leur opposition, par exemple en refusant de financer les avortements outremer dans le cadre de son initiative de santé maternelle. Le bon vieux secret est quant à lui un moyen toujours efficace pour limiter la discussion : ainsi rien n'a transpiré de l'accord *Buy American*, négocié dans le silence absolu et signé sans la moindre velléité de débat. Et l'accord Canada/ Union européenne, en cours de négociation, serait probablement resté secret, si ce n'était d'une fuite imprévue, qui a révélé le contenu de ce projet d'accord.

Les Conservateurs ont enfin choisi ne pas respecter les institutions les plus prestigieuses au pays : ils n'ont pas tenu compte de l'avis contenu dans le jugement de la Cour fédérale demandant de rapatrier Omar Kadhr. Et ils ont carrément fermé le Parlement (on utilise le terme plus commode de « prorogation ») lorsque l'opposition demandait des comptes sur des cas de torture en Afghanistan.

Un État voyou ?

Tout ce travail de sape et bien d'autres atteintes encore, plus discrètes mais tout aussi efficaces, ont transformé notre pays au point qu'il est plus difficile que jamais de s'y reconnaître. Le gouvernement Harper est bel et bien devenu le cauchemar que certains alarmistes avaient annoncé. Le Canada a désormais une capacité de nuisance sans pareille dans ses actions diplomatiques. Ce qui lui permet par exemple de combattre énergiquement les propositions visant à réduire les gaz à effet de serre. Ou d'annoncer tout bêtement qu'il s'opposera avec vigueur à l'établissement d'une taxe sur les transactions financières, en se servant de sa position d'hôte du G20 pour arriver à ses fins.

Pour toutes ces raisons, le Canada occupe désormais, parmi les grandes démocraties, la position d'un État voyou quant au respect des droits et à la liberté d'expression. Il déploie une importante action diplomatique à nuire aux causes les plus rassembleuses, à celles qui proposent des solutions aux problèmes les plus graves. En neutralisant ou en confinant au silence leurs principaux opposants, les Conservateurs se donnent le champ libre pour lancer leurs actions motivées par un embrigadement idéologique à toute épreuve.

Pourtant, les comportements antidémocratiques des Conservateurs ont été révélés avec constance par les médias. L'état chancelant de notre démocratie permet tout de même de suivre à la trace, comme un triste feuilleton, les atteintes qu'on lui porte coup sur coup. Et il faut bien admettre que les actions du gouvernement Harper ne soulèvent ni manifestations significatives, ni rejet massif et affirmé, ni détournement marqué des intentions de vote vers l'opposition. Les Conservateurs détruisent le modèle canadien avec une force tranquille, sans soulever de vagues, en harmonie avec les discours ternes, froidement posés et sans variations d'intonation du premier ministre Harper.

Peu d'observateurs ont cherché à percer les raisons de cette inertie, qui demeurent complexes. Il faut se rappeler que les Conservateurs n'ont pas été élus pour une première fois dans un élan d'enthousiasme, mais à la suite d'un rejet des Libéraux empêtrés dans le scandale des commandites et menés par un chef indécis, trop visible rejeton des milieux de la haute finance. La réélection des Conservateurs a perpétué le malentendu : elle s'est faite sans que les scandales aient été oubliés, alors que le Parti libéral était dirigé par un chef maladroit et pitoyable communicateur.

Avec l'arrivée de Michael Ignatieff, le problème du leadership des Libéraux n'est en rien résolu. Ce chef se distingue par sa vacuité absolue : il réussit l'exploit d'être un « intellectuel » sans idées, d'être un « penseur » qui ne pense pas, ne prend position sur rien, palabre dans le vide et parvient même à ne rien tirer d'une grande réflexion afin de « réinventer le parti », tenue à Montréal en mars dernier.

Photo : Luciano Benvenuto

Comment faire pour agir sur un gouvernement aussi imperturbable qu'un mur de brique et qui mine efficacement l'action des contre-pouvoirs à la défense des intérêts citoyens ?

La difficulté de combattre

En serions-nous donc arrivés là : à espérer une victoire des Libéraux avec la seule idée qu'on puisse mettre fin à la série d'offenses des Conservateurs ? Les actions du gouvernement Harper dévoilent surtout une vulnérabilité de notre système politique que peu d'observateurs soupçonnaient et dans lequel seuls deux partis, en réalité, peuvent prendre le pouvoir. Notre démocratie représentative permet à un gouvernement, même minoritaire, de saccager ce qui a été acquis après des années de combats, de réduire à presque rien des victoires citoyennes que l'on croyait définitives.

Ce qui déconcerte inévitablement les groupes qui défendent les droits et la liberté d'expression. Ceux-ci ont mené depuis longtemps leurs luttes dans le sens du progrès social. Voilà donc qu'il faut réagir à la perte d'acquis que l'on pensait irrévocables, qu'il faut reprendre des batailles que l'on croyait loin derrière, contre un gouvernement fermé au dialogue et qui s'enorgueillit d'être inébranlable.

Il n'est pas évident d'établir un rapport de force capable de renverser cette tendance. Souvent, les acquis continuent à exister dans les mentalités même si on les perd peu à peu, et il faudra du temps à plusieurs pour se rendre compte des conséquences de ces pertes. Tant que l'on continue à gagner un bon salaire, à consommer, à se distraire et s'amuser, les attaques du gouvernement Harper paraissent relativement inoffensives. Un scandale politique, quelques phrases maladroites ou choquantes, quelques bonnes doses de corruption – tout cela rapporté à coup de grands titres dans les médias – frappent souvent plus que des atteintes encore plus profondes à l'institution démocratique. Ce qui paie électoralement ne concerne pas toujours les questions les plus structurelles et les aménagements les plus dommageables à long terme…

D'où la difficulté de combattre ce gouvernement. Au Québec, nous y sommes pourtant arrivés : les Conservateurs se maintiennent très bas dans les sondages et aucun signe ne semble annoncer un revirement de la situation. L'action des artistes, opposés aux coupes des programmes qui les concernaient lors de la dernière campagne électorale, a sonné l'alarme et a beaucoup contribué à la baisse de popularité des Conservateurs au Québec; il faut dire que leur accès privilégié aux médias et l'efficacité de leurs actions ont contribué à rendre leur campagne très visible.

Le problème reste donc particulièrement complexe pour les Québécois. Perdant à coup sûr l'appui d'un Québec plus progressiste, le parti Conservateur se voit renforcé dans ses politiques rétrogrades, visiblement appréciées dans d'autres provinces. Les Québécois doivent donc subir un gouvernement qu'ils n'ont en rien appuyé et qui applique des politiques à l'encontre de valeurs largement partagées ici. La prochaine bataille électorale se jouera en Ontario, qui imposera ses choix sans qu'il ne soit vraiment possible d'intervenir.

Comment faire, donc, pour agir sur un gouvernement aussi imperturbable qu'un mur de brique et qui mine efficacement l'action des contre-pouvoirs à la défense des intérêts citoyens ? Comment alarmer une population – qui n'est pas la nôtre – qui réagit peu à des atteintes systématiques aux droits et à la liberté d'expression ? Comment canaliser nos énergies, partagées entre la colère et le sentiment d'impuissance ? En trouvant une cause particulièrement représentative et en y focalisant les actions ? En réagissant à tout ? Comment organiser une résistance efficace alors que le gouvernement Charest sollicite lui aussi nos actions sur plusieurs fronts ?

Aux États-Unis, les années noires de la gouverne du président Bush junior ont tout de même permis l'apparition d'un Obama. Rien de semblable ne semble hélas se présenter ici. Puisque rien n'indique que les Québécois*es* manifesteront la volonté de quitter un bateau qui coule, il ne reste plus qu'à espérer un réveil brutal et agité des citoyens au Québec et dans le ROC, pour que nous ne vivions pas à fond une nouvelle grande noirceur. ➲

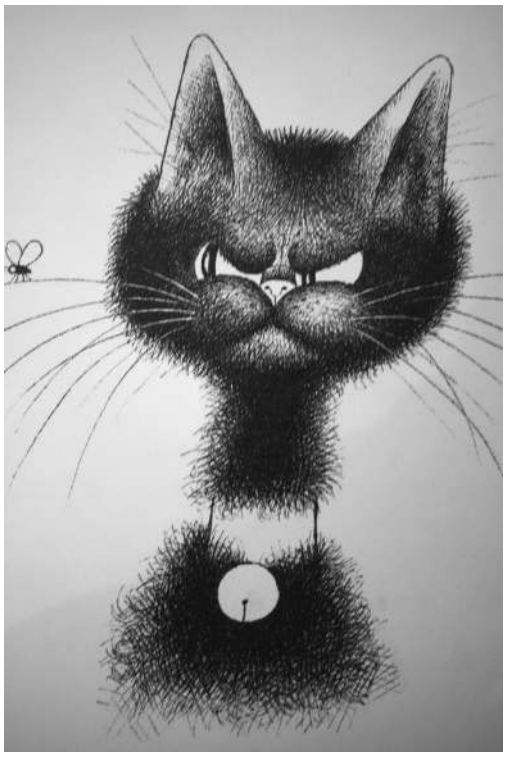

Tout ce qui agace doit disparaître.

Stratégie canadienne en matière de carbone

Des choix discutables

Photo : Luciano Benvenuto

par Daniel Chapdelaine

Le budget fédéral du 4 mars 2010 sonne le glas de la Fondation canadienne pour les sciences du climat et de l'atmosphère, qui finance les groupes de recherche sur le réchauffement climatique. En revanche, il contient très peu de nouvelles mesures environnementales, si on excepte l'annonce d'investissements d'un milliard de dollars pour la recherche sur le captage et le stockage du carbone (CSC). Un pas dans la bonne direction ? Rien n'est moins sûr...

Qu'est-ce que le captage et le stockage du carbone (CSC)

On sait que le dioxyde de carbone (CO_2) est un des principaux gaz à effet de serre (GES) et que l'augmentation de sa concentration dans l'atmosphère contribue au phénomène du réchauffement climatique. Plusieurs pays se sont engagés, via des accords multilatéraux (Kyoto 1995, Copenhague 2010, etc.) à réduire, sinon limiter, dans les années à venir leurs émissions de CO_2. Les principales sources de CO_2 au pays (747 mégatonnes en 2007) sont issues des transports (27 %), des sites fixes utilisant de l'énergie (centrales électrogènes thermiques au charbon, au gaz ou au mazout, 47 %) et des industries énergivores (comme les aciéries, alumineries et cimenteries, 18 %). L'exploitation des sables bitumineux, qui compte pour 4 %, passera à 12 % en 2020 si le développement se poursuit comme prévu, et sera responsable de 44 % des augmentions de GES du Canada.

Il y a globalement deux moyens de limiter les émissions de CO_2 : l'évitement à la source (économie d'énergie et utilisation d'énergies alternatives, telles que l'hydroélectricité, le solaire, le nucléaire, etc.) et l'élimination post-source, qui se résume au CSC. L'idée est de capter le CO_2 émis sur les sites de forte production, ce qui permet de maximiser l'efficacité du procédé. Il faut pour cela d'abord le piéger dans un solvant à la sortie des chambres de combustion, puis le séparer des contaminants (azote, humidité, etc.) et enfin le compresser sous forme quasi liquide (supercritique). Ensuite, il faut transporter ce fluide jusqu'à un site de stockage, ce qui, essentiellement, peut se faire par pipeline ou par bateau. Enfin, il faut stocker le CO_2 dans un endroit où il ne sera pas relâché dans l'atmosphère, sinon le processus entier n'aura servi à rien : les deux types de sites envisagés sont les puits géologiques et le fond océanique.

Les problèmes liés au captage et au stockage du carbone

Procédé attrayant à première vue (les gouvernements y investissent des sommes astronomiques; les compagnies aussi, à condition de bénéficier de grasses subventions !), le CSC pose pourtant plusieurs défis irréconciliables avec l'économie des ressources et la sécurité de l'environnement.

Il faut d'abord noter que les processus d'isolation et de compression du CO_2 capté, pour qu'il se condense en liquide, sont très énergivores : les procédés existants augmentent le coût de production d'électricité des centrales au charbon et au gaz naturel de 35 à 70 %[1] et consomment de 10 à 40 % de l'énergie produite par la centrale. C'est dire qu'il faudrait brûler jusqu'à deux fois plus de combustible pour obtenir la même quantité d'énergie produite avant l'installation d'un système CSC, ce qui accélère l'épuisement des ressources, mais aussi, ironiquement, augmente la quantité de CO_2 généré par kWh produit ! (**voir figure 1**)

Il faut ensuite ajouter que le CO_2 capté doit être acheminé jusqu'au lieu de stockage, qui idéalement devrait se trouver à proximité, mais qui, dans le cas contraire, nécessitera un transport par pipeline et/ou bateau-citerne qui peut s'avérer coûteux, mais aussi risqué pour les populations avoisinantes en cas de fuites, le CO_2 étant un gaz suffocant lorsqu'en grandes concentrations.

L'étape finale du processus, soit le stockage de cet encombrant CO_2, pose également problème. L'injection de millions de tonnes de GES[2] dans les océans, outre les problèmes environnementaux dus principalement à l'acidification locale des masses d'eau qui risque de compromettre la santé des organismes marins, serait vaine en raison de l'équilibre qui existe entre les océans et l'atmosphère. En fait, on estime qu'après 100 ans seulement, jusqu'à 35 % du CO_2 ainsi dissous serait à nouveau libéré : l'opération aura alors été une sorte de coup d'épée dans l'eau[3]!

L'autre avenue, très sérieusement envisagée, est d'injecter le CO_2 dans des sites géologiques « étanches », à plus de 800 mètres de profondeur. C'est de loin la solution la plus économique, surtout que les sites envisagés peuvent être choisis, de sorte que le CO_2 injecté prenne la place du pétrole ou du gaz naturel, les poussant ainsi à remonter à la surface. C'est un procédé déjà exploité depuis longtemps par les entreprises pétrolières et gazières : mais pour un changement de paradigme énergétique, on repassera...

Toutefois, on n'a pas idée de la durée de rétention de ces sites géologiques : il suffit d'une fuite de moins de 1 % par année du CO_2 ainsi stocké pour que l'effet à long terme sur le réchauffement climatique soit annulé. D'une manière générale, peu importe le site de stockage, la loi des gaz est celle-ci : tout ce qui est compressé veut se dilater, et donc fuir !

Opposer le CSC à la réduction des émissions : un mauvais choix

Investir dans la technologie coûteuse, risquée et à long terme inefficace du CSC est très discutable en termes de priorités quand on sait que l'on pourrait réduire de moitié les émissions de CO_2 d'ici à 2050 et économiser 180 milliards $ simplement en appliquant des mesures d'économie d'énergie et en exploitant les énergies renouvelables[4]. D'autant plus que l'argent et le temps que notre gouvernement investit dans le CSC ne seront pas disponibles pour soutenir des projets d'énergies alternatives. En fait, le bilan énergétique du CSC se résume à construire plus de nouvelles centrales thermiques pour obtenir la même quantité d'énergie. Cela revient à pelleter les problèmes en avant et épuiser encore plus les ressources, ce qui crée un problème probablement encore pire que les GES. En effet, plus on épuisera rapidement les énergies fossiles facilement accessibles, plus vite on se tournera vers des sources de carburant encore plus difficiles d'accès, moins propres et générant plus de résidus polluants, comme les sables bitumineux de l'Alberta. En attendant, chaque jour près de 17 millions de mètres cubes de gaz naturel propre sont consommés dans l'exploitation des sables bitumineux, une quantité suffisante pour chauffer plus de 3 millions de foyers canadiens[5].

En fait, la nature a déjà mis au point, depuis des millions d'années, une machine gratuite et performante pour capturer et stocker le carbone, et même le transformer en produits utiles (nourriture, matériaux pour construire des logis, des outils, etc.) : la plante ! Pendant qu'on essaie d'inventer un nouveau processus de CSC bien à nous, la déforestation continue : dans la forêt amazonienne, oui, mais aussi dans la forêt laurentienne et boréale au Québec (pâtes et papier) et en Alberta (surface d'exploitation des sables bitumineux plus grande que l'île de Vancouver), etc.

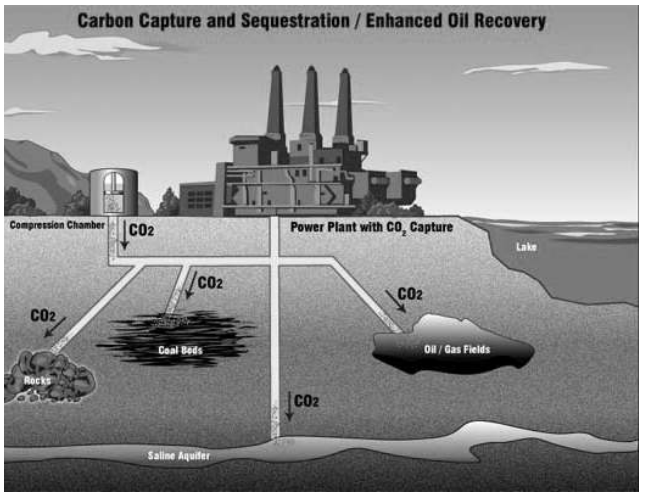

D'une manière générale, peu importe le site de stockage, la loi des gaz est celle-ci : tout ce qui est compressé veut se dilater, et donc fuir !

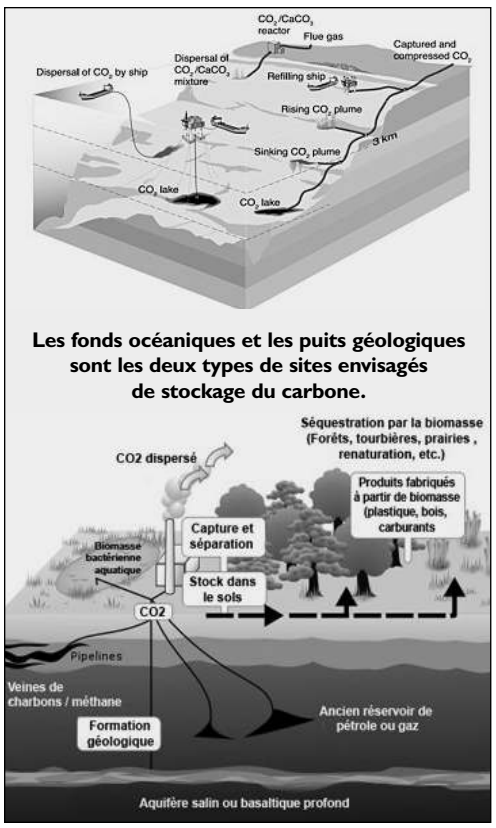

Les fonds océaniques et les puits géologiques sont les deux types de sites envisagés de stockage du carbone.

Le CSC : une subvention à l'industrie des sables bitumineux et du charbon

Petite mise en contexte : l'exploitation des sables bitumineux a été rendue possible et est rentable parce que nos gouvernements ont grassement subventionné cette industrie, à raison de 1,65 milliard $ entre 1997 et 2005, sous forme de crédits d'impôts à l'investissement, pour elle déductibles à 100 %, alors qu'ils ne sont déductibles qu'à 25 % pour les entreprises gazières et pétrolières conventionnelles[6]. De plus, il ne lui est pas demandé de comptes pour la détérioration de l'environnement engendrée par la destruction de la forêt boréale, aussitôt remplacée par des étangs de goudron qui font la honte des Canadiens de par le monde. Il faut ajouter à ces subventions les crédits investis dans le CSC : 3 milliards $ au cours des cinq dernières années, ce qui fait du Canada un chef de file en ce domaine[7]. Un amuse-gueule, quand on sait que les supporteurs du CSC estiment que 100 milliards $ (rien de moins!) seront requis pour déployer cette technologie[8].

Les gouvernements investissent de plus en plus dans le CSC : les États-Unis viennent d'annoncer 3,4 milliards $ et l'UE 1,4 milliard $ pour des projets pilotes. Ces subventions profitent aux industries du charbon et du pétrole, mais également aux chercheurs scientifiques, via des projets en partenariat. À titre d'exemple (non exhaustif), seulement en 2009, ce sont 45 millions $ qui ont été octroyés par Ottawa à des centres d'excellence universitaires dont les recherches portent sur l'acceptabilité des exploitations pétrolières de l'Ouest canadien et le CSC. On y affirme, sans rire, l'objectif de réduire de 80 % l'impact de l'exploitation des sables bitumineux sur les GES...

Méfions-nous des politiques vertes. Encore une fois, le gouvernement trouve le moyen de faire passer son inaction face aux industries polluantes, pire encore, ses encouragements financiers à celles-ci, pour des mesures attestant de sa préoccupation envers l'amélioration de la qualité de l'environnement. ➲

Figure 1
Quantité de CO^2 produit par une usine pour laquelle le CSC capterait 80 % des émissions et dépenserait 40 % de l'énergie produite, comparée avec une usine conventionnelle de même rendement énergétique.

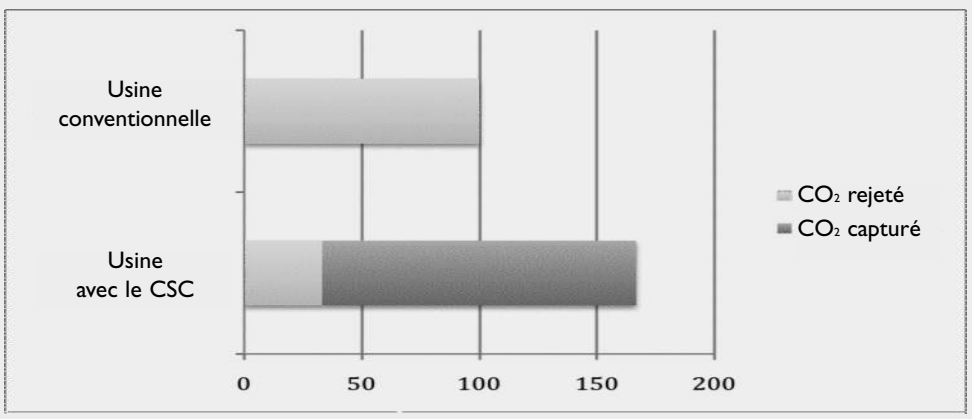

Source : GIEC 2005

1. GIEC 2005 ou H. Yang et al, *Journal of Environmental Sciences*, 2008, p. 14-27.

2. Le GIEC (2005) estime à 220-2200 Gt la quantité de CO2 qui doit être éliminée pour le 21e siècle afin de ramener la concentration atmosphérique à un niveau acceptable.

3. GIEC, *Carbon dioxide capture and storage,* 2005, 443 p.

4. *Greenpeace, Faux Espoir,* rapport du 5 mai 2008. En fait, le GIEC a déjà rapporté en 1996 que le simple fait de passer du charbon au gaz naturel comme combustible permet de réduire de 45 % les émissions de GES par kWh !

5. Leslie Shiell, « Les sables bitumineux de l'Alberta : coffre au trésor ou boîte de Pandore? » [http://www.recherche.uottawa.ca/perspectives/10195]

6. Institut Pembina, *Thinking like an owner : Fact Sheet 2006,* [www.pembina.org/pub/1338]

7. Gouvernement du Canada, 2010. [http: //climate-change.gc.ca/default.asp?lang=Fr&n=D43918F1-1]

8. Ernst and Young, *Carbon capture and storage country attractiveness index*, 2009.

La stabilité artificielle des banques canadiennes

par Louis Gaudreau

Depuis le déclenchement de la récente crise économique et financière, le gouvernement de Stephen Harper manque rarement les occasions qui lui sont offertes de vanter, sur la scène internationale, les mérites et la solidité du système bancaire canadien. Il est vrai que, contrairement à d'autres pays du G8, le gouvernement fédéral n'a finalement pas eu besoin d'avoir recours aux moyens qu'il s'était donnés pour acheter des actions de banques canadiennes. En revanche, celui-ci est beaucoup plus discret sur les raisons de cette stabilité, laquelle est en grande partie attribuable aux sommes colossales qu'il a lui-même injectées dans les coffres des banques pour leur permettre de poursuivre leur croissance. Ces sommes qui, *per capita*, sont d'ailleurs du même ordre que celles accordées par d'autres pays industrialisés en soutien à leurs banques, ont également engagé le système financier canadien dans un nouveau cycle de croissance qui, toutefois, repose sur des mécanismes semblables à ceux qui ont provoqué la récente crise mondiale.

Le Cadre de financement exceptionnel du gouvernement du Canada

Parmi les différentes mesures que contient son *Plan d'action économique*, le gouvernement du Canada a accordé une importance médiatique toute particulière aux investissements qu'il consentait à la modernisation des infrastructures (environ 16 milliards $) et aux baisses d'impôts (environ 20 milliards $). Par contre, loin de se limiter à de tels engagements, ce plan prévoyait également la création d'un *Cadre de financement exceptionnel* de loin plus substantiel, pouvant atteindre 200 milliards $, pour *« améliorer l'accès au financement et renforcer le système financier canadien »*[1]. Ces sommes, qui n'ont finalement pas toutes été dépensées, ont en grande partie été employées à soutenir directement les activités des grandes banques canadiennes. En effet, 127 des 135 milliards $ effectivement déboursés dans le cadre de ce programme spécial ont servi à différentes opérations publiques de rachat de créances bancaires.

Le gouvernement et la Banque centrale du Canada ont plus précisément utilisé cet argent – d'ailleurs emprunté sur les marchés financiers – pour acheter aux banques les prêts qu'elles octroient à leurs clients. Ces transactions permettaient ainsi de libérer ces dernières du risque de non-remboursement que comportaient leurs créances en les échangeant contre de l'argent liquide, qu'elles pouvaient par la suite réinvestir à leur guise. Ces rachats n'ont été possibles que parce que les prêts en question avaient d'abord fait l'objet d'une titrisation, c'est-à-dire d'une opération qui consiste à transformer les dettes des clients des banques en titres financiers échangeables. La titrisation des créances bancaires offrait alors la possibilité aux banques de se débarrasser des risques qu'elles encouraient dans leurs activités régulières de prêt et d'obtenir en retour des capitaux beaucoup plus sûrs. Évidemment, ces

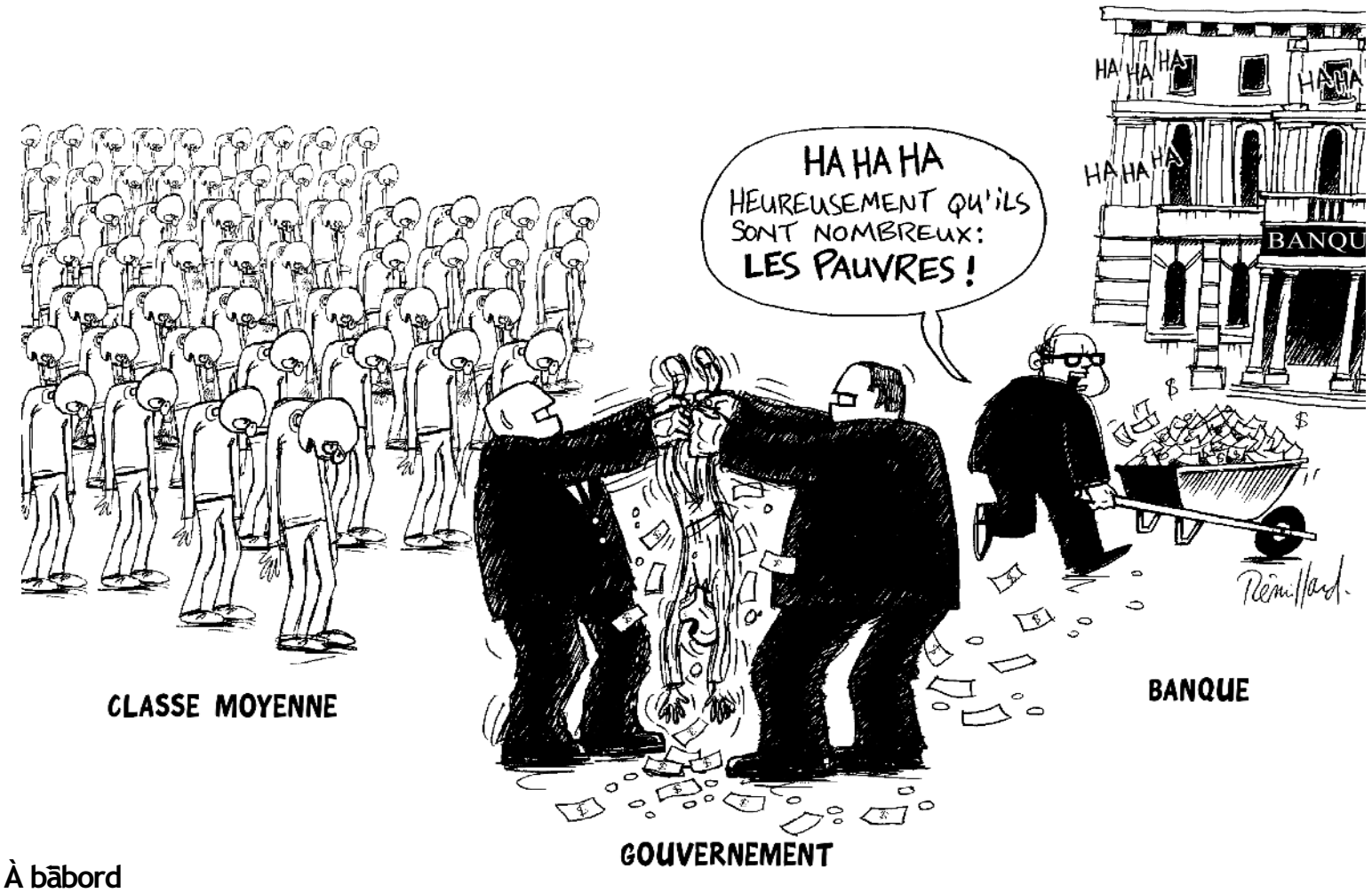

acquisitions de titres de créance n'entraînaient pas la disparition du risque de défaut de paiement qui leur était associé, mais elles le faisaient désormais porter par leurs nouveaux acheteurs, les pouvoirs publics.

Une part importante du *Cadre de financement exceptionnel* a été consacrée au *Programme d'achat de prêts hypothécaires assurés* (PAPHA). Entre octobre 2008 et mars 2010, ce programme a permis au gouvernement canadien d'engager, par l'entremise de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), 66 milliards $ dans l'acquisition de prêts hypothécaires détenus par les différentes institutions financières du pays. En contrepartie de ces liquidités, la SCHL obtenait des hypothèques bénéficiant d'une assurance qu'elle offre, dans le cadre d'un autre programme fédéral, aux ménages à faible revenu désirant accéder à la propriété privée. En d'autres termes, le PAPHA visait essentiellement des créances comportant un risque plus élevé de non-remboursement, mais dont le paiement était garanti par le gouvernement.

Tableau 1
Les profits des banques au début de l'année 2010
(en millions $)

Banques canadiennes	Bénéfices au 1er trimestre de 2010	Hausse depuis la même période en 2009
Banque Scotia	988	17 %
Banque de Montréal	657	292 %
Banque TD	1300	199 %
Banque CIBC	652	444 %
Banque Royale	1500	35 %
Banque Nationale	215	212 %

Sources : Radio-Canada, 9 mars 2010, http://www.radio-canada.ca/nouvelles/Economie/2010/03/09/007-Banques-Profits.shtml; Banque Nationale du Canada, www.bnc.ca

Les fonds publics en support à l'expansion des banques

En achetant aux banques des créances titrisées, le gouvernement fédéral espérait que les banques se servent des nouvelles liquidités mises à leur disposition pour relancer l'économie canadienne, notamment en investissant dans le développement des entreprises et dans le soutien à la consommation des ménages. Toutefois, cette aide publique semble d'abord avoir bénéficié au secteur bancaire lui-même, qui a profité de ces nouvelles entrées d'argent pour renforcer sa propre position sur la scène internationale. Au cours des deux dernières années, plusieurs d'entre elles sont d'ailleurs parvenues à se hisser au rang des 10 institutions financières les plus importantes d'Amérique du Nord, en procédant à des acquisitions de concurrentes étrangères[2]. La plus récente de ces transactions a entre autres permis à la Banque Scotia de mettre la main sur les activités bancaires privées de la française BNP Paribas aux Bahamas, à Panama et aux îles Caïmans[3].

Les effets du programme fédéral d'aide aux banques se sont également fait sentir dans la forte croissance des profits enregistrés récemment par celles-ci et qui sont sans commune mesure avec le rythme de la reprise dans les autres secteurs de l'économie. Alors que l'OCDE prévoit pour le Canada une croissance économique de l'ordre de 6,2 % pour le début de 2010[4], les banques ont quant à elles réalisé, pour l'unique premier trimestre de cette même année, des bénéfices de plus 5 milliards $. Pour certaines d'entre elles, ces rendements représentent des hausses de revenu de 444 % (CIBC) et de 292 % (Banque de Montréal) par rapport à la même période en 2009 (voir tableau 1). Après avoir largement subventionné cette forte expansion du secteur bancaire canadien, le gouvernement nous annonce maintenant qu'il devra faire preuve de plus de modération et que, afin de rembourser la dette qu'il a contractée pour mener à terme son plan de relance économique, il devra imposer des mesures d'austérité à une population qui n'a jusqu'ici pas joui d'un support équivalent de la part de l'État.

Le marché de l'immobilier constitue un autre secteur de l'économie où les opérations publiques de rachat de titres semblent avoir eu un impact significatif. Ce marché était d'ailleurs directement visé par le PAPHA dont l'objectif avoué était de fournir aux banques des liquidités afin qu'elles puissent soutenir de nouvelles transactions immobilières. En d'autres termes, ce programme permettait de donner un nouvel élan aux activités traditionnelles de crédit des banques en sortant de leur bilan des prêts hypothécaires, c'est-à-dire des investissements immobilisés pour une durée fixe, et en les remplaçant par de l'argent destiné à créer de nouvelles occasions d'endettement. Conjuguée au faible niveau des taux d'intérêt, cette politique ciblée d'octroi de liquidités n'est certainement pas étrangère à la forte hausse du prix de l'immobilier au Canada qui, après avoir plongé de 13 % entre 2007 et 2009, est remonté de 20 % au cours de la dernière année[5]. Cette augmentation est attribuable à une hausse de la demande pour les propriétés immobilières qui, à son tour, trouve son origine dans les conditions d'accès au crédit facilitées par ces mesures du gouvernement du Canada. La reprise de l'immobilier a donc été stimulée par les nouvelles opportunités offertes aux banques de générer des prêts et d'en élargir l'accessibilité à des ménages aux conditions de vie de plus en plus précaires. Par exemple, jusqu'à tout récemment, la majorité d'entre elles proposait à ceux qui étaient incapables de fournir la mise de fonds exigée pour l'achat d'une propriété de financer cette dernière en contractant une marge de crédit[6]. Cette opération comporte assez peu de risque immédiat pour les banques puisque les hypothèques émises aux ménages à faible revenu sont assurées par la SCHL et qu'une fois titrisées, elles peuvent être revendues à ce même organisme public ou à d'autres investisseurs.

Évidemment, il y a lieu de se questionner sur la viabilité à long terme d'un régime de croissance économique fondé sur l'extension de l'endettement des ménages. De plus, l'augmentation de la valeur de l'immobilier dont ce régime se nourrit a également des conséquences sur la capacité d'une large partie de la population à se loger convenablement. Parce que la hausse de la valeur des immeubles a aussi une incidence sur le prix des loyers, ce n'est pas seulement l'accession à la propriété privée qui, dans ce contexte, est compromise, mais bien l'accès au logement en général.

Ces récents efforts du gouvernement du Canada qui ont largement profité aux banques ont certainement contribué à sortir le pays de la récession. Cependant, en soutenant activement un régime de croissance qui s'alimente des nouvelles occasions d'endettement créées par la titrisation, celui-ci a du même coup participé à la consolidation des mécanismes à l'origine de la crise des prêts hypothécaires *subprime* aux États-Unis. Ainsi, grâce à l'aide de l'État, les banques ont progressivement repris leurs activités d'avant la crise. En fait, elles ne semblent avoir rien retenu de cet épisode, encouragées par la certitude qu'elles ont désormais que les pouvoirs publics sont disposés à mettre en œuvre d'impressionnants moyens pour leur venir en aide. ➲

1. *Plan d'action économique du Canada*, http://www.actionplan.gc.ca/fra/index.asp

2. « Canadian banks climb in rankings », *Financial Post*, 16 mars 2009; « *Canada : Opération « Relance économique », 200 milliards $ pour les banques. La face cachée du budget Flaherty »*, Michel Chossudovsky, http://www.mondialisation.ca/index.php?context=va&aid=12076

3. « La Scotia fait des acquisitions aux Bahamas et au Panama », *Le Devoir*, 3 avril 2010.

4. « Canada's growth to lead G7: OECD », *Globe and Mail*, 7 avril 2010.

5. Desjardins, *Point de vue économique*, 10 mars 2010.

6. « Acheter sans comptant ? Pas de problème ! », *La Presse*, 27 mars 2010.

Quelques préférences internet en éducation

par Normand Baillargeon

J'ai pensé que ce numéro était l'occasion idéale de partager avec vous quelques-unes de mes meilleures adresses en éducation sur Internet. Je les classe, un peu arbitrairement, en trois catégories : les revues; les sites; les blogues. Notez que pour ne pas alourdir inutilement ce texte, je ne donne pas les adresses url des sites dont je parle : vous les trouverez cependant facilement, simplement en mettant quelques mots-clés de ma description des sites dans un moteur de recherche, par exemple Google.

Photo : Luciano Benvenuto

Des revues

En tant qu'universitaire, je dirais qu'outre les courriels, c'est en ce qui concerne les revues académiques qu'Internet m'est le plus utile et irremplaçable. Il faut peut-être avoir, comme moi, travaillé dans des revues durant la préhistoire, je veux dire il y a deux décennies seulement, pour comprendre. Laissez-moi vous raconter.

À cette époque-là, disons que vous trouviez un article susceptible de vous intéresser, soit parce qu'on le citait dans un livre ou un article, soit après avoir fouillé dans des fiches ou dans un de ces Index gigantesques et difficiles à manipuler que nous consultions pour cela. Vous croisiez alors les doigts en espérant que cette revue et le bon numéro se trouvent à la bibliothèque de votre institution; sinon, au moins, que ça se trouve dans une bibliothèque qui vous est accessible et où vous devrez alors aller; sinon, vous deviez faire venir une copie de l' article, parfois de très loin, ce qui prenait longtemps.

Aujourd'hui ? Vous allez sur l'un ou l'autre site qui regroupe des revues et allez dans les archives, qui existent (ou existeront bientôt). Vous en profitez pour vous inscrire aux revues que vous aimez : vous recevrez un courriel quand paraît le prochain numéro, avec description de son contenu. Vous pourrez lire les articles qui vous intéressent en ligne; faire des recherches par noms d'auteurs, mots-clés, sujets, dans tout le contenu indexé des revues; et bien entendu accéder instantanément à plusieurs des articles cités par simples références croisées. C'est rapide, efficace et précieux. On ne cherche plus, on trouve, comme dirait Picasso.

Mon domaine est la philosophie de l'éducation et les revues que je lis surtout sont les suivantes, mes petites préférées : *Studies in Philosophy and Education; Journal of Philosophy of Education*; *Theory and Research in Education*; *Educational Philosophy and Theory; Ethics and Education.* Au Québec, la *doxa* philosophique en éducation est exposée et défendue dans la revue *Vie pédagogique*, qui dispose d'un site Internet.

Enfin, comme j'aime savoir ce qui se raconte en recherche en éducation, je suis aussi abonné (virtuellement) au *Journal of Educational Research.*

Y a-t-il des inconvénients ou des risques à tout cela ? Je dirais que je me méfie de ce qu'une surinformation n'incite, paradoxalement, à lire trop peu ou du moins à lire trop superficiellement et trop rapidement. Je pense, peut-être à tort, y échapper… au moins pour le moment. Il faut dire que j'imprime beaucoup et sans doute trop (pauvres arbres…).

Des sites Internet

Le Net n'est pas très riche en sites philosophiques sur l'éducation. Mais il y a tout de même quelques lieux intéressants, par exemple celui qui nous propose de *Penser et repenser l'école*.

Si vous lisez l'anglais cependant, sachez qu'il existe une *Encyclopedia of Philosophy of Education* sur la Toile. La *Stanford Encyclopedia of Philosophy* regorge de textes intéressants pour philosopher sur l'éducation, tout comme la *Routledge Encyclopedia of Philosophy* – cette dernière est payante, mais votre institution, le cas échéant, est peut-être déjà abonnée.

Quels programmes et pratiques, en éducation, ont été mis à l'épreuve par de la recherche crédible ? Quels ont été les résultats de ces recherches ? La *Best Evidence Encyclopedia* aide à voir clair dans ces questions cruciales.

Le simple fait de suivre l'actualité en éducation est une lourde tâche. Un collègue à moi de l'UQTR, Jean Bernatchez, réunit sur son site appelé *Gestion et Gouvernances scolaires*, une précieuse agrégation de textes dont plusieurs sont de ceux que je ne voudrais pas avoir manqués. M. Bernatchez réunit cela pour des étudiants, mais tout le monde peut en profiter.

Pour en rester dans la catégorie : « information sur le monde de l'éducation », mais avec cette fois un accent plus prononcé sur la recherche, le *Pour une éducation de qualité* de Jacques Tondreau vaut le détour.

Le créateur de la *Direct Instruction*, Siegfried Engelmann, possède un site, nommé par son surnom : Zig. Il y bouscule bon nombre de convictions qui sont en certains cas autant de vérités d'Évangile en éducation.

Il y a quelques années, j'aurais donné une fortune pour posséder l'introuvable *Dictionnaire de pédagogie,* de Ferdinand Buisson, véritable *compendium* d'une pensée et d'une sagesse progressistes en éducation publié sous Jules Ferry (Buisson est un radical et un humaniste pour lequel j'ai énormément d'affection). Eh bien une version est en ligne !

Je ne cite même pas les sites du MELS ou du CSE ou des syndicats : ça va sans dire. Et ça fait déjà beaucoup. Il me reste en fait tout juste la place pour citer le site belge *L'École démocratique*, qui est le site de *l'Appel pour une école démocratique* (Aped), animé par des gens dont je me sens assez proche, tout comme de Michel Delord, chez qui on trouve bien des choses, et notamment des écrits d'un matheux didacticien (je n'ai pas dit un didacticien des maths, notez-le !) fort intéressant, Rudolf Bkouche.

Des blogues

Au moment où je rédige ces lignes, Lise Bissonnette fait beaucoup jaser pour avoir parlé des blogueurs comme formant une « communauté de placoteux ». Le fait est qu'elle a sans doute en grande partie raison. En grande partie, mais pas entièrement : car il y a des exceptions, et je pense qu'elle en conviendrait. Quoi qu'il en soit, je fréquente des blogues (j'en possède moi-même un) et certains me sont utiles et parfois précieux. Pour rester en éducation, ceux que je visite le plus volontiers sont les suivants.

Je ne suis pas enseignant et ma spécialité ne m'amène pas souvent sur le plancher des vaches. Mais j'aime avoir des échos de ce qui s'y passe et de ce que pensent des enseignants. Je souhaite donc, à tout le moins, disposer d'une fenêtre sur le milieu. Certains blogues sont pour moi de telles fenêtres. Je lis par exemple, avec plaisir et profit, les textes d'un certain *Professeur masqué*; d'un *Prof ou goéland*; des billets qui se veulent du *Bouillon de poulet pour l'âne*; et ceux d'un *Prof malgré tout*, ou encore d'*Un autre prof* et même d'un professeur qui voit *Le Monde en saignant*.

Mario tout de go est le nom du blogue tenu par Mario Asselin, qui collabore d'ailleurs à ce numéro. Nous avons lui et moi des désaccords assez marqués, mais son site m'est une riche source de sujets de réflexion, notamment sur les technologies, mais aussi sur l'actualité, le milieu scolaire et bien d'autres sujets.

Le *Réseau pour l'Avancement de l'éducation au Québec* possède un blogue, où s'exposent également bien des idées avec lesquelles je suis souvent en désaccord, mais qui méritent réflexion.

Voilà. Bonne visites, bon vent et heureuse navigation. ➲

Baillargeon.normand@uqam.ca

Pour être efficace, il faut d'abord être équitable

par Jacques Tondreau
Sociologue

Photo : Luciano Benvenuto

Afin de rendre le système éducatif québécois plus efficace, les tenants de l'idéologie néolibérale préconisent depuis 30 ans l'accroissement de la concurrence et de la sélection scolaires. Cette thèse bat de l'aile aujourd'hui. En fait, il semble que les systèmes d'éducation qui font réussir le plus grand nombre d'élèves sont souvent ceux qui mettent en place des mesures fondées sur l'équité. Ainsi, se pourrait-il qu'il faille d'abord être équitable avant d'être efficace ?

Depuis les années 1980, les tenants du néolibéralisme en éducation tentent de nous convaincre que la réussite des élèves passe par des mesures fondées sur l'efficacité (choix de l'école, gestion par les résultats, concurrence entre les écoles privées et publiques, programmes pédagogiques sélectifs pour les élèves performants, sélection scolaire précoce, palmarès des écoles, etc.). Pour les promoteurs de cette idéologie, c'est en choyant l'élite scolaire qu'il devient possible de tirer tous les élèves vers le haut et d'ainsi favoriser la réussite du plus grand nombre. En somme, pour eux, l'équité passe d'abord par l'efficacité.

Sous l'impulsion d'enquêtes internationales des systèmes d'éducation, il s'est opéré au début des années 2000 un renversement de perspective sur la question de l'école efficace. On peut penser ici aux données tirées du Programme international de suivi des acquis des élèves (PISA) géré par l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) et administré dans plus d'une trentaine de pays auprès d'élèves de 15 ans[1].

Les résultats de ces enquêtes ont amené l'OCDE, organisme faisant pourtant la promotion de la concurrence en éducation et de la sélection scolaire, à admettre que les mesures fondées uniquement sur l'efficacité ne donnent pas les résultats escomptés. Dans un document intitulé *Pour en finir avec l'échec scolaire. Dix mesures pour une éducation équitable*, l'OCDE indique que les systèmes d'éducation qui cherchent à être efficaces doivent mettre aussi en place des mesures d'équité (formation commune longue, mesures compensatoires pour les élèves en difficulté, absence de sélection précoce dans des filières de scolarisation peu prometteuses, etc.).

Ces dernières années, un pas supplémentaire a été franchi dans ce renversement de perspective. Les données indiquent de plus en plus que non seulement les écoles doivent être efficaces et équitables en même temps, mais qu'en fait, pour être efficaces, elles doivent d'abord être équitables. Les systèmes éducatifs misant fortement sur l'égalité de traitement de tous les jeunes dans l'école ainsi que sur des mesures qui réduisent les écarts de réussite scolaire entre les élèves, font généralement meilleure figure que ceux qui encouragent la concurrence entre les écoles, la compétition entre les élèves et la sélection précoce. La Finlande et l'Écosse sont exemplaires à ce chapitre.

La Finlande est reconnue pour avoir un système éducatif à la fois équitable et efficace. Cette réussite tient à de nombreux facteurs comme une prise en charge très précoce des élèves en difficulté scolaire et une aide individualisée à ces mêmes élèves. De plus, la Finlande n'encourage pas le développement d'écoles privées concurrençant les écoles publiques et évite toute orientation précoce en établissant une formation commune pour tous les élèves dans le cadre de la scolarité obligatoire. Pour sa part, l'Écosse aussi obtient régulièrement d'excellents résultats au test PISA et son système scolaire est considéré comme l'un des plus équitables par l'OCDE. L'Écosse se démarque également par une volonté de ne pas encourager la concurrence scolaire en ne finançant pas les écoles privées[2].

Et qu'en est-il au Québec ? La province se classe très bien dans le test PISA. Pourtant, le Québec encourage de plus en plus la mise en place des mesures d'efficacité pour assurer la réussite du plus grand nombre d'élèves (concurrence entre les écoles, sélection de plus en plus précoce des élèves dans des programmes particuliers, obligation de résultat, etc.). Ces tendances ont de quoi inquiéter. Le Québec accuse d'ailleurs depuis 2000 un léger recul dans les tests PISA, alors que l'Ontario, qui ne finance pas ses écoles privées et n'encourage pas la sélection scolaire, gagne du terrain. De plus, le Québec fait piètre figure en ce qui a trait au sort réservé à ces jeunes de 15 ans qui performent bien dans les tests PISA, mais dont le quart ne parvient pas à obtenir un diplôme d'études secondaires avant 20 ans. ➲

1. PISA teste les compétences des élèves de 15 ans en lecture, en mathématiques et en sciences tous les trois ans depuis 2000.

2. À l'inverse, des systèmes éducatifs se démarquent en étant à la fois inefficaces et inéquitables, comme c'est le cas de la France ou de la Belgique.

$H_4Mg_3O_9Si_2$: formule chimique du chrysotile (amiante).

Photo : Jacques Leduc

L'exportation de la mort

par Jean-Marc Piotte

L'amiante était dangereux pour la santé des travailleurs et de tous ceux qui entraient en contact avec lui. La fibre chrysotile de l'amiante, contrairement aux autres fibres, ne le serait pas, en étant employée de façon sécuritaire. C'est du moins ce que tentent de nous en convaincre l'Institut du chrysotile, largement financé par les deux ordres du gouvernement, et son principal porte-parole, Clément Godbout. Quels sont leurs arguments ?

▶1. Les pays européens s'y opposeraient, avec la plupart des pays industrialisés, pour des raisons bassement commerciales : ils veulent, en obtenant son bannissement, promouvoir la vente de leurs produits substituts qui coûtent plus cher et sont moins résistants. Mais cet argument s'annule de lui-même : quels intérêts poursuivent les États canadiens et québécois, et son principal outil de propagande, l'Institut du chrysotile, sinon la défense des intérêts des compagnies – qui exploitent les mines d'amiante situées presque exclusivement au Québec – et des travailleurs qui y œuvrent ?

▶2. Les pays européens n'auraient pas démontré l'innocuité de leurs produits substituts. Mais toutes les recherches scientifiques tendent à prouver que l'usage du chrysotile, lui, est dangereux. Pourquoi le Canada, principal producteur mondial, l'utilise-t-il si peu, s'il n'est pas nuisible ? Pourquoi l'Organisation mondiale de la santé (OMS), l'Organisation internationale du travail (OIT) et d'innombrables spécialistes demandent-ils son bannissement, s'il ne l'est pas ?

▶3. On peut et on doit en faire une utilisation sécuritaire, proclame l'Institut. Environ 90 % du chrysotile, qui est moins dispendieux que les produits substituts, est vendu dans les pays peu développés d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine. La promotion de la sécurité par l'Institut dans des pays où les mesures de sécurité sont approximatives, voire inexistantes, a la même valeur que les propos pieux des compagnies qui sous-traitent dans les pays du tiers-monde, en affirmant que leurs sous-traitants ne devraient pas employer d'enfants, devraient respecter la santé et la sécurité de leurs travailleurs, etc.

▶4. La sécurité peut être assurée. Yves Bonnier Viger, médecin spécialiste en santé communautaire, détruit cet argument dans une lettre au *Devoir* publiée le 8 mars dernier : *« On peut manipuler le chrysotile de façon relativement sécuritaire tout autant que l'on peut manipuler des manières radioactives. On a bien appris que la radioactivité induisait des cancers et les protocoles de manipulation des matières radioactives sont extrêmement rigoureux. On peut probablement manipuler le chrysotile de façon aussi sécuritaire si on applique la même rigueur. Évidemment, il ne viendrait à personne l'idée de produire des objets pour consommation grand public à partir d'uranium enrichi sous prétexte que c'est un métal résistant… De même, il faut réserver l'usage du chrysotile à des créneaux bien pointus, là où il n'existe aucune autre solution. »*

Une coalition indécente

Clément Godbout, directeur québécois du Syndicat des métallos de 1981 à 1991 et président de la FTQ de 1993 à 1998, jouit d'une réputation enviable de défenseur de la veuve et de l'orphelin dans les milieux mal informés, alors qu'il a toujours promu une vision myope de la morale et du politique : défense des intérêts immédiats des compagnies (profit) et des travailleurs (salaire), le reste y étant subordonné. Il n'est donc pas étonnant que l'exportation de la maladie et de la mort parmi les travailleurs de pays très pauvres ne fasse pas le poids face à la défense des compagnies qui exploitent les mines d'amiante du Québec, des travailleurs qui y œuvrent et des municipalités qui en retirent des taxes foncières. Promouvoir la conversion de l'économie de la région qui produit du chrysotile, afin d'assurer des emplois, serait un objectif lointain et irréaliste, même si cela démontrait la solidarité des travailleurs québécois avec ceux que notre politique d'exportation cancérigène condamne à la maladie et à la mort.

Il est dans l'ordre des choses de notre monde que des associations patronales, les trois chambres de commerce locales et les villes d'Asbestos et de Thetford Mines se coalisent avec Godbout et son Institut. On aurait cependant espéré que la Centrale des syndicats démocratiques (CSD), la Fédération de la métallurgie (CSN) et le Syndicat des métallos (FTQ) s'abstiennent de soutenir une telle politique immorale et à courte vue. Heureusement, certains syndicats refusent de sacrifier la santé de travailleurs de là-bas à la sauvegarde d'emplois ici, dont le Syndicat des travailleurs canadiens de l'automobile (TCA) et le Syndicat des communications, de l'énergie et du papier (SCEP), tous deux affiliés au Congrès du travail du Canada (CTC)[1]. ⊂

1. François Cardinal, « Une coalition en faveur du chrysotile », *La Presse*, 24 mars 2010.

Babord35_p15-34.qxd 27/05/10 02:25 Page 15

PROMESSES ET PÉRILS DU MONDE NUMÉRIQUE

LE RÉSEAU INTERNET EST UN NID DE CONTRADICTIONS

Né dans le contexte de la Guerre froide, pour ensuite migrer au sein de la communauté scientifique universitaire, le réseau Internet est aujourd'hui accessible à une proportion sans cesse grandissante de TerrienNES. Inévitablement, avec les percées de la numérisation et le développement des infrastructures à haute vitesse, les fonctions qu'on lui demande d'accomplir ont elles aussi explosé. On se trouve donc devant un univers où se côtoient ragots et information indépendante, éloge de la médiocrité et fenêtre pour l'art émergent, conformisme nouveau genre et bricolage identitaire, isolement planétaire et mouvements sociaux globaux, amateurisme et *empowerment* citoyen...

Devant la montée en puissance d'Internet et du numérique, une analyse platement déterministe, qu'elle soit catastrophiste ou euphorique, est tentante. Pour le meilleur ou pour le pire, Internet change nos vies, dit-on. L'ennui avec une telle affirmation, c'est qu'on perd rapidement de vue que si Internet nous transforme, c'est aussi nous qui changeons Internet. Si le réseau nous semble en mutation constante, c'est en effet parce que des gens de tous horizons peuvent se l'approprier et l'amener ailleurs. Jamais, depuis l'époque de la démocratisation de la presse imprimée, n'a-t-on vu un média être le terrain de batailles aussi importantes. La profondeur des enjeux politiques et sociaux que tout cela soulève commence à peine à nous apparaître.

Notre dossier se veut une incursion modeste dans ce foisonnant univers qui est à l'image même de ce réseau, à la fois ludique et alarmant, et qui suscite tour à tour enthousiasme et inquiétude.

Un bref historique permet une première démystification de la structure du réseau et de ses origines troubles (*Internet, militaires et chemins de fer*). Suivent quelques articles qui explorent les enjeux plus strictement politiques reliés à Internet (*Réseau et militantisme*) et les formes d'action inédites que l'on y retrouve (*Les wikis publics et leurs enjeux politiques*, *Les logiciels libres : entre accès libre à la connaissance et collaboration en réseau*).

Par ailleurs, Internet et le numérique soulèvent des questions importantes sur le plan de la diffusion du savoir et de la pédagogie (*Un tiens vaut mieux que deux tu l'auras?*, *L'enseignement assisté ou réalisé par ordinateur*), de même que sur l'avenir de l'édition (*Le livre numérique : écrire une page d'histoire*) et du journalisme (*Grandes peurs et petites misères du numérique*). Autour de ces articles, on trouvera des réflexions libres, des réserves, des délires, des espoirs... et un glossaire pour se dépatouiller.

Bonne lecture !

DOSSIER COORDONNÉ PAR
NORMAND BAILLARGEON, PHILIPPE DE GROSBOIS, LÉA FONTAINE ET RICARDO PEÑAFIEL

Babord35_p15-34.qxd 27/05/10 02:25 Page 16

INTERNET, MILITAIRES ET CHEMINS DE FER

par ROBIN MILLETTE, *hacker expérimental*
ANTOINE BEAUPRÉ, *historien amateur*
MATHIEU PETIT-CLAIR

L'histoire d'Internet est reliée aux développements technologiques de la communication humaine et c'est pourquoi nous amorçons notre histoire avec le développement des réseaux de communication et de transport dans le monde. Comme le téléphone et le télégraphe qui naissent à la même époque, le réseau de chemin de fer devient aiguillé électriquement (à partir de 1832), manuellement au départ (à la manière des téléphonistes d'antan), puis automatiquement. On établissait un chemin complet qu'on pouvait ensuite utiliser. Il s'agissait alors de commutations de circuits.

CE QUE LES MILITAIRES NOUS ONT LAISSÉ

Il faudra attendre 1960 pour que Paul Baran jette les premières bases de la *commutation de paquets*, qui sépare les communications en plusieurs morceaux prenant chacun leur route pour être tous assemblés à nouveau dans le bon ordre à leur destination. Cette idée deviendra une notion fondamentale de l'architecture IP (*Internet Protocol*), qui fonctionne donc un peu comme les wagons de trains dans une gare d'aiguillage : les données sont divisées en *paquets* (les wagons), qui sont distribués sur différents chemins (les rails et aiguillages) et reconstruits à la destination.

Comment utiliser ce réseau de télécommunications originalement conçu pour la voix et en faire un réseau générique ? Paul Baran rapporte[1] les propos de Joern Ostermann de AT&T (American Telephone and Telegraph Inc.), recueillis lors d'une entrevue exaspérante : *« Premièrement, ça ne peut tout simplement pas fonctionner, et si ça le pouvait, on ne va quand même pas permettre la création de notre propre compétition. »*

Et pourtant, à partir du train qui inspira la *commutation de circuits vocaux*, on allait dorénavant numériser l'information en *paquets* et réinventer tout le concept de *réseau*. En fin de compte, c'est avec le financement de la Défense nationale des États-Unis d'Amérique que l'ARPANET (*Advanced Research Projects Agency Network*) a été développé, dans le but, dit la légende, de résister à une attaque nucléaire. Ce réseau jeta les bases pratiques du fonctionnement d'Internet actuel. Le premier ordinateur, l'ENIAC (*Electronic Numerical Integrator and Computer*), a d'ailleurs lui aussi été conçu, en 1946 pour des motifs militaires, mais cette fois, dans le but de calculer les trajectoires de tir d'obus d'artillerie.

En 1959, Peter Samson, curieusement membre de l'association étudiante TMRC (*Tech Model Railroad Club*) du *Massachusetts Institute of Technology* (MIT), déclare : « *All information should be free* » (« Toute information devrait être libre », ou « gratuite », selon ce qu'on entend). Le TMRC est réputé pour être le berceau des premiers *hackers* informatiques. À l'époque, ceux-ci réutilisaient des pièces de commutateurs téléphoniques pour automatiser les circuits de leurs chemins de fer miniatures. Et la boucle est bouclée : le MIT est passé du hobby des trains miniatures au hobby des réseaux de *paquets* informatiques.

La paternité de la création du réseau des réseaux moderne n'est pas clairement établie, mais au moins trois individus ont été nommés les *pères d'Internet* pour leurs contributions respectives. Il s'agit de : Vinton Cerf (1970), pour le *design* de TCP/IP (*Transmission Control Protocol/Internet Protocol*) (avec Robert Kahn); Tim Berners-Lee (1990), pour avoir conçu les protocoles clés du *World Wide Web*; et Paul Baran (1960), mentionné plus haut.

Les années 1970 voient le réseau ARPANET se transformer en Internet, en s'ouvrant aux universités et aux grandes entreprises. En 1990, rares étaient les résidences qui avaient un accès direct via un *fournisseur d'accès Internet* (FAI). Le terrain se préparait alors pour le *World Wide Web*, qui allait bientôt frapper à nos portes.

CE QUE LE NUCLÉAIRE NOUS A LÉGUÉ

Pendant ce temps, au *Conseil européen pour la recherche nucléaire* (CERN) à Genève, Tim Berners-Lee et Robert Cailliau conçoivent les protocoles à la base du *World Wide Web* et programment les premiers serveurs et clients. Ils déploient ainsi leur *Toile* (le *Web*), comme une autre couche sur le réseau Internet en place. Ainsi, en 1993, le CERN lègue au domaine public le premier fureteur et serveur *Web*, logiciel et code source inclus. Cela permet alors à quiconque de modifier, d'adapter ou de créer de nouveaux logiciels utilisant ces protocoles ouverts et libres. Sans cette décision, Internet ne serait jamais sorti des laboratoires, selon Tim Berners-Lee. Parmi les accélérateurs de particules, la *Toile* naissait. Petit train va loin.

Parmi les sites notables à leurs humbles débuts, mentionnons le *Internet Movie Database* (IMDB), Sex.com, Whitehouse.gov, *Yahoo*!, l'Archive sur les *Simpsons* et *Pizza Hut*.

Babord35_p15-34.qxd 27/05/10 02:25 Page 17

Comme le système d'exploitation libre GNU/Linux (*Gnu's Not Unix/ Linux Is Not UniX*), le premier fureteur en mode graphique, *Erwise*, a été conçu en Finlande. Et puis, de l'Illinois nous vint *Mosaïc*, qui permettait aux utilisateurs de *PC Windows* ou de *Macintosh* de naviguer graphiquement sur Internet. Cinq ans plus tard, en 1998, *Netscape* décide de libérer la version en développement de son fureteur et ce projet devient *Mozilla*, que l'on connaît aujourd'hui comme *Firefox* et *Thunderbird*. *Netscape* n'a jamais pu trouver un modèle durable pour survivre face à *Microsoft* et *Internet Explorer*, livrés avec tous les PC (mais pas gratuitement, c'est ce qu'on appelle la *taxe Microsoft* et qui a fait la fortune de Bill Gates). En 1998, un nouvel engin de recherche amical, du nom de *Google*, faisait une entrée impitoyable dans un marché composé alors de plusieurs joueurs.

En 2000, 40 % des Canadiens avaient accès à Internet. En 2008, c'est plus du double, soit 84 %. Internet comptait un milliard de pages en 2000. En 2006, *Google* disait en indexer six milliards et cette croissance n'a jamais cessé. Depuis quelques années, il est question de *Web 2.0*, c'est-à-dire un *Web* qui se veut plus social, offrant une *expérience utilisateur* et une interaction améliorées. La guerre des fureteurs est derrière nous et les usages se sont transformés pour le mieux. Parallèlement, on assiste à la montée du *Web 3.0*, porteur de sens, riche en informations et en données assimilables, réutilisables et connectables. Nous en sommes donc au *Web* des applications (*Facebook*, *Google Mail*, *Myspace*, etc.) disponibles sur les téléphones cellulaires et ordinateurs, de plus en plus portables, qui rappellent les immenses « *ordinateurs-autobus* » des débuts de l'informatique, qu'on actionnait à partir d'un tout petit terminal de contrôle distant. L'accessibilité à ces ressources fait qu'elles ne sont plus seulement l'apanage des scientifiques, chercheurs et militaires, mais constituent des outils de masse disponibles à tous, et donc des outils sociaux. ➲

1. http://www.privateline.com/Switching/gilder.html

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

LA CHAMBRE CHINOISE

NORMAND BAILLARGEON

Est-ce que les ordinateurs et, plus généralement, les machines digitales peuvent être intelligents, conscientes, et penser ? Vastes questions, mais auxquelles, dans les années 1960 et 1970, plusieurs chercheurs en Intelligence artificielle répondaient par un « oui » enthousiaste, assurant même qu'on mettrait au point sous peu de telles machines intelligentes.

Ce bel enthousiasme a été tempéré (et pour certains à jamais éteint), non tant par le fait qu'on n'y soit pas encore parvenu, mais par une célèbre expérience de pensée imaginée par le philosophe John Searle (né en 1932). La voici.

Searle nous demande d'imaginer une personne enfermée dans une pièce hermétiquement close, à l'exception d'une fente pratiquée dans un des murs : cette pièce, il l'appelle la Chambre chinoise.

Par la fente, de l'extérieur, sont introduits des bouts de papier couverts de signes qui sont incompréhensibles à la personne se trouvant dans la Chambre chinoise. Mais quand elle en reçoit un, cette personne consulte aussitôt un immense registre dans lequel elle repère les signes se trouvant sur la feuille : y correspondent d'autres signes, qu'elle recopie ensuite sur une nouvelle feuille de papier, qu'elle envoie, toujours par la fente, à l'extérieur de la Chambre chinoise.

Pourquoi cette chambre s'appelle-t-elle chinoise ?

C'est que les signes reçus et envoyés sont du chinois, une langue qu'ignore totalement la personne dans la chambre, qui ne sait pas qu'il s'agit d'une langue et encore moins du chinois. Mais à l'extérieur de la Chambre chinoise, une personne parlant cette langue a posé une question en Chinois et a reçu, après un délai plus ou moins long, une réponse

Photo : Jacques Leduc

*– **Qui êtes-vous ?*** 你是谁？ *– **Je suis un ordinateur*** 我是计算机

pleinement satisfaisante. La questionneuse pourrait donc croire que la chambre (ou quoi que ce soit qui s'y trouve ou la constitue) parle chinois. Et pourtant non, comme on vient de le voir.

Vous aurez compris la signification de cette analogie. La personne dans la pièce représente l'unité centrale de l'ordinateur; les instructions qu'elle consulte dans le registre représentent le programme; les bouts de papier qui entrent et sortent sont respectivement les *inputs* et les *outputs*. Eh oui, la chambre chinoise fait exactement ce que ferait un ordinateur programmé pour parler chinois et elle le fait comme lui. Mais c'est sans les comprendre qu'elle manipule des symboles.

C'est ce que Searle a voulu suggérer avec cette expérience de pensée à propos de l'ordinateur. Il conclut que, pour cette raison, l'ordinateur ne pourra jamais être « une machine qui pense ». Pour le dire autrement : un ordinateur n'a qu'une syntaxe, c'est-à-dire des règles permettant de manipuler des symboles (plus précisément : des séquences de 1 et de 0), mais il n'a pas de sémantique ou d'intentionnalité.

Searle a-t-il raison ? On en débat encore. ➲

Babord35_p15-34.qxd 27/05/10 02:25 Page 18

MILITANTISME EN RÉSEAUX

DE L'UTOPIE TECHNOLOGIQUE À LA SOCIÉTÉ AUTOGÉRÉE

par RICARDO PEÑAFIEL

Les nouvelles technologies de l'information et des communications offrent d'immenses ressources au processus planétaire de colonisation de l'espace, du temps, des consciences et des cultures que l'on désigne comme la mondialisation. En même temps, ces technologies, desquelles sont issus Internet et le principe de la mise en réseau, constituent l'une des formes privilégiées de résistance à ce nouvel impérialisme décentralisé. Reste à savoir comment cette résistance parviendra à se fédérer de manière relativement unifiée pour instaurer de manière durable les bases d'une société à la mesure de ses valeurs libertaires.

1- L'ÈRE DE L'INFORMATION ET L'EXPLOITATION DÉCENTRALISÉE

LA SOCIÉTÉ EN RÉSEAUX

Internet a connu une vertigineuse progression au cours de ses quelques 20 années d'existence planétaire (depuis l'avènement du *World Wide Web* – www – au début des années 1990). Ainsi, la mise en réseau d'ordinateurs est passée d'un phénomène marginal, limité à quelques *hackers* et technoscientifiques, à un phénomène global impliquant plus d'un quart de l'humanité[1]. Plus encore, étant donné que ce quart est constitué de « ceux qui *comptent* », il s'agit d'un phénomène sociétal mondialisé qui, selon plusieurs, (sur)déterminerait, « en dernière instance », l'ensemble des relations sociales.

Nous serions ainsi passés d'une ère industrielle à une ère informationnelle (post-industrielle), c'est-à-dire à la *société en réseaux*, où ce qui compte, ce qui est déterminant, ce n'est plus tant la production concrète de marchandises que le contrôle des flux d'information.

Ces flux permettent non seulement de contrôler la production de manière décentralisée (ou du moins déconcentrée), mais ils permettent surtout de s'accaparer la « réalisation » de la valeur au moment de la consommation et de créer (*ex nihilo*) de nouvelles sphères de création de valeur ($), tant dans le monde virtuel que dans le monde concret de la connaissance (recherche et création) et de la finance. Peu importe « qui » et « où » l'on produit des marchandises, ce qui compte c'est qui empoche le bénéfice à la fin du processus et qui le contrôle en amont et en aval, c'est-à-dire ceux qui contrôlent les flux de capitaux et d'informations.

LA TRANSMUTATION CAPITALISTE DES VALEURS AUTOGESTIONNAIRES

Cette nouvelle base matérielle de la production (et de la réalisation de la valeur) capitaliste affecte l'ensemble de la reproduction du social; non pas d'une manière linéaire ou mécanique (comme dans le rapport infrastructure / superstructure où les rapports de production détermineraient l'ensemble, « en dernière instance »), mais en fonction de l'interdépendance des diverses dimensions du social (économique, politique, culturelle, technique, psychologique, etc.).

Par exemple, la révolution des technologies de l'information et le type d'organisation « en réseau » qu'elle sous-tend offrent à un processus de délocalisation et de dérèglementation un support matériel fondamental. Par contre, le processus de dérèglementation est préalable au développement de la technologie qui le potentialise actuellement. Sans la dérèglementation des télécommunications, le réseau planétaire des réseaux (*World Wide Web*) n'aurait pas pu voir le jour, selon les modalités transnationales qu'on lui connaît aujourd'hui, dans la mesure où il aurait dû passer par les organismes nationaux de contrôle des télécommunications. Or, cette dérèglementation n'est un processus ni technologique ni économique. Elle procède de décisions politiques, idéologiquement justifiées en fonction d'un déterminisme technico-économiciste inversant de manière métonymique l'effet et la cause. En d'autres termes, la décision politique (idéologique) de dérèglementer les relations de travail et le cadre juridique des rapports économiques et interétatiques, s'autojustifie en montrant ses propres effets comme autant de contraintes « extérieures » provenant d'une « réalité » inéluctable.

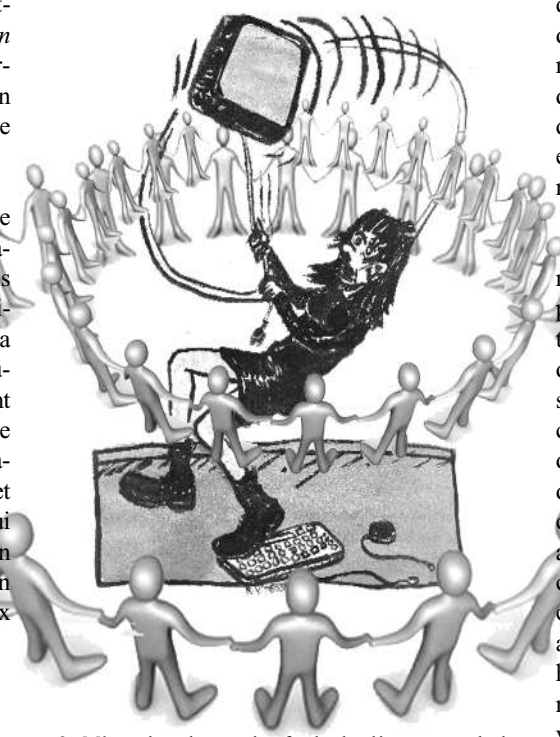

Par ailleurs, Internet n'a pas été créé ni par ni pour des compagnies privées. Comme pour tous les autres processus de transmutation en marchandise d'une activité créatrice de l'humanité, le capitalisme n'a fait que s'approprier une utopie technoscientifique, créée par des recherches subventionnées (par des fonds publics)[2] et par l'enthousiasme d'une communauté de *hackers* issus d'une certaine contre-culture « libertaire » des années 1960 et 1970. Les structures bureaucratisées et verticalement hiérarchisées du capitalisme « traditionnel » ne pouvaient aucunement concevoir le type de coopération horizontale et d'architecture ouverte (en réseau) constitutive d'Internet. De plus, l'investissement en connaissances fondamentales (sans applications commerciales directes), pendant les deux premières décennies de gestation d'Internet, ne pouvait aucunement être assumé par une compagnie privée.

1. Le nombre d'internautes serait passé de 45 millions en 1995 à 1,8 milliard à la fin de 2009, c'est-à-dire qu'en seulement 15 ans, le nombre d'utilisateurs d'Internet s'est multiplié par 40, pour représenter aujourd'hui 26,6 % de la population mondiale.

2. Même dans le cas des fonds du département de la Défense qui ont rendu possible la création d'ARPANET, l'ancêtre expérimental d'Internet, il s'agit tout de même de fonds publics. Mais si cette expérience a réussi, c'est qu'étonnamment, les scientifiques ont pu jouir d'une réelle liberté dans le développement de leur projet.

Babord35_p15-34.qxd 27/05/10 02:25 Page 19

Utopie internet, nouvelle économie et fétichisme technologique

C'est donc de manière immanente, que des milliers de communautés virtuelles ont proliféré, dans les universités, chez les *hackers*, dans des organisations militantes ou contre-culturelles, etc., sans poursuivre des objectifs immédiatement lucratifs.

Ce n'est qu'une fois le réseau constitué que de nouvelles compagnies, formées de jeunes loups dynamiques et innovateurs, ont créé la « nouvelle économie », qui aujourd'hui envahit nos vies de twitters, ibooks, iphones, ipads, ipods et autres « i » de tout acabits.

Mais ce fétichisme technologique – cette désublimation répressive qui offre aux cyberconsommateurs la possibilité d'assouvir immédiatement (sans sublimation) des désirs qu'ils n'ont pas à engendrer, puisque ceux-ci leurs sont offerts de surcroît par l'immense info-publicité des médias – n'est que la pointe de l'iceberg. En investissant le domaine des nouvelles technologies de l'information et des communications, les rapports capitalistes de « marchandisation » (transformation et surdétermination des relations sociales en rapports de marchandises) se sont accélérés et mondialisés.

Immédiatisation du temps, dématérialisation de l'espace et virtualisation du réel

Le rapport au temps ne se conjugue plus qu'à l'*inconditionnel présent*, au rythme d'un nouvel Empire des grandes places boursières où le soleil ne se couche jamais. L'espace tend à se dématérialiser, entraînant, dans ce rapprochement des lieux virtualisés, les frontières et la souveraineté des États. La réalité entière se virtualise – puisque notre expérience du réel est de plus en plus vécue dans un monde cathodique autoréférentiel et de moins en moins dans des rapports sociaux concrets – en même temps que le virtuel se réalise – comme dans le cas de la richesse fictive de la nouvelle finance, entraînant dans ses dérapages la production concrète de marchandises. Les rapports contractuels du salariat (conventions collectives) s'individualisent et se délocalisent au sein d'une nouvelle science managériale présentant la délocalisation de la production et la précarisation du travail comme une promotion sociale, où nous serions tous devenus nos propres patrons. Et ainsi de suite…

Pourtant, ces « nouveaux » rapports sociaux ne sont ni le fruit d'Internet ni celui des nouvelles technologies de l'information. Internet n'est que le reflet de la vie concrète dont il est issu, un accélérateur ou un catalyseur de phénomènes sociaux déjà en place. Si Internet a si bien proliféré au sein du capitalisme contemporain, c'est parce que ses modalités offraient à une domination déjà en place (celle de l'ère postindustrielle, conceptualisée dès 1967) des outils à la mesure de ses besoins, notamment sur le plan du traitement de l'information et des communications, lui permettant de contrôler, de manière centralisée, des processus sciemment déconcentrés. **Si on divise pour mieux régner, il faut encore avoir les moyens de re-synthétiser ce qu'on a fait éclater.**

➥

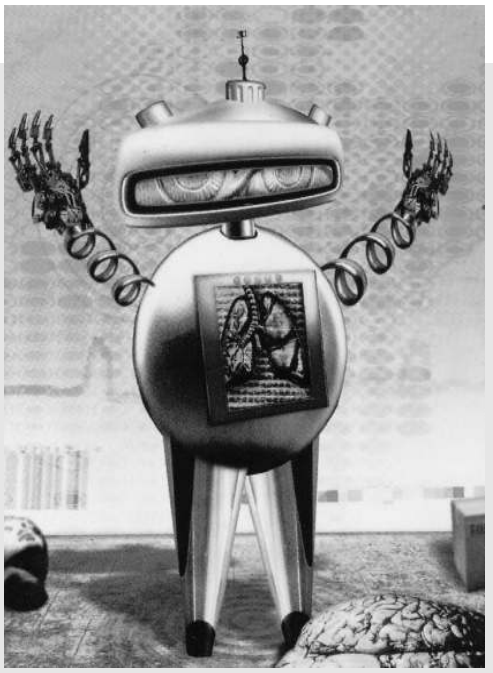

illustration : pierrepaulpariseau.com

Robots et éthique

Normand Baillargeon

Un récent film de science-fiction, *I, Robot*, a pour prémisse le drame suivant, douloureusement vécu par un homme : lors d'un accident de voiture, un robot a préféré l'extirper, lui, de la voiture accidentée, plutôt qu'une petite fille. C'est que le robot avait estimé à 45 % ses chances de survie et seulement à 13 % celles de l'enfant.

Inconcevable ? Pas sûr. Car les travaux en matière de robots androïdes font des progrès remarquables.

Pour en avoir un aperçu, allez par exemple sur You-Tube et recherchez « *Repliee Q2* » : vous verrez que ce qu'on fait actuellement en la matière est déjà passablement étonnant.

Imaginez à présent que ces progrès soient qualitativement semblables à ceux des ordinateurs depuis 30 ans. Personne, je pense, ne se risquerait en ce cas à prédire avec assurance la place qu'occuperaient les robots dans nos vies en 2040 ou ce qu'ils y feront. Ce pourrait être, notez-le, des robots domestiques, des robots ouvriers, des robots fonctionnaires, mais aussi des robots chirurgiens, sans oublier des robots policiers ou des robots soldats !

Plusieurs pensent qu'il est vraisemblable pour ces raisons que de nouveaux problèmes éthiques soient à nos portes, des problèmes dont le film cité plus haut donne une minuscule idée. C'est ainsi que s'explique le fait qu'il existe, depuis quelques années, des ouvrages, des articles et des groupes de réflexion dans lesquels scientifiques et philosophes spéculent sur ce qu'impliquera le développement de la robotique. L'éthique est au cœur de ces travaux.

Pour commencer, on se demande si ces robots ont des droits et sont des sujets éthiques. Sont-ils de simples outils ou des agents ? Et si oui, quel type d'agents sont-ils et avec quelles implications cela a-t-il pour la moralité ?

On se demande aussi ce que leur présence impliquera dans les relations qu'ils entretiendront avec les humains. Comment faut-il les programmer ? Que peut-on permettre ou interdire qu'ils fassent ? Veut-on, ou non, que ces robots prennent des décisions éthiques ? Et si oui sur quelles bases ?

Les questions posées donnent vraiment le vertige et je ne les aborderai évidemment pas ici. Malgré tout, et puisque nous sommes partis de la science-fiction, terminons avec elle et en saluant comme il se doit un de ses maîtres, Isaac Asimov (1920-1992). Dès 1942, dans son roman de science-fiction *Runaround*, celui-ci avait en effet énoncé ses *Trois lois de la robotique*, où se laissent deviner les enjeux que nous pressentons aujourd'hui et que nous côtoierons peut-être demain. Les voici :

▶1. Un robot ne peut porter atteinte à un être humain ni, restant passif, permettre qu'un être humain soit exposé au danger.
▶2. Un robot doit obéir aux ordres que lui donne un être humain, sauf si de tels ordres entrent en conflit avec la première loi.
▶3. Un robot doit protéger son existence tant que cette protection n'entre pas en conflit avec la première ou la seconde loi. ⊂

Lecture suggérée
Une excellente introduction à ce vaste et fascinant domaine est proposée dans : Allen, C. et Walach, W., *Moral Machines : Teaching Robots Right from Wrong*, Oxford University Press, 2008.

Babord35_p15-34.qxd 27/05/10 02:25 Page 20

2- La mise en réseaux des mouvements sociaux ou la lutte autogérée

Par contre, ce « centralisme-décentralisé » n'en reste pas moins une perversion de l'architecture ouverte (de laquelle procèdent l'*Open Source*, le *copyleft* et autres wikis) et de l'esprit de coopération horizontale entre « égaux », qui ont présidé au développement d'Internet.

Beaucoup plus en phase avec cet esprit anarchiste ou autogestionnaire caractérisant l'utopie Internet, les « nouveaux » mouvements sociaux se sont également appropriés l'infrastructure et les outils offerts par ces « nouvelles technologies » pour construire une forme décentralisée et multidimensionnelle de militantisme, s'éloignant des anciennes structures hiérarchisées et idéologiquement surdéterminées des partis et des mouvements politiques traditionnels.

Ces nouveaux mouvements sociaux se mobilisent autour d'enjeux culturels, éthiques, sociétaux ou « globaux », davantage que pour des raisons économiques ou « ouvriéristes ». Par contre, ces « autres » dimensions de la lutte politique ont toujours existé, y compris dans le mouvement ouvrier qui, sous l'influence d'une vulgate marxiste mécaniciste, cherchait à les masquer ou à les subordonner à la « contradiction principale ». La caractéristique des « nouveaux » mouvements sociaux est donc de transformer toute « contradiction secondaire » en « contradiction principale ». Contradiction qui n'est donc plus celle de l'Histoire ou du social dans son ensemble, mais celle du groupe dans sa particularité.

En fait, ce décentrement provient de ce qu'on a appelé la « crise des métarécits », en fonction de laquelle il est devenu évident pour plusieurs (sinon la plupart) que le social n'avait pas de centre, qu'il n'était pas UNE réalité univoque, mais qu'il était constitué d'innombrables relations immanentes de pouvoir inter-reliées.

L'architecture d'Internet et la mise en réseau des volontés (s'opposant à une domination tout aussi « réseautée ») correspond donc parfaitement à cette nouvelle conception du pouvoir qui émerge depuis la fin des années 1960. Plutôt que des lendemains qui chantent, on cherche des résultats concrets, dans l'ici et le maintenant, pour des « causes » plus restreintes et locales, connectées de manière ténue aux « autres luttes », par un même esprit de justice et d'égalité et un réseau de solidarités servant de caisse de résonance (ou de « raisonnance ») à l'ensemble.

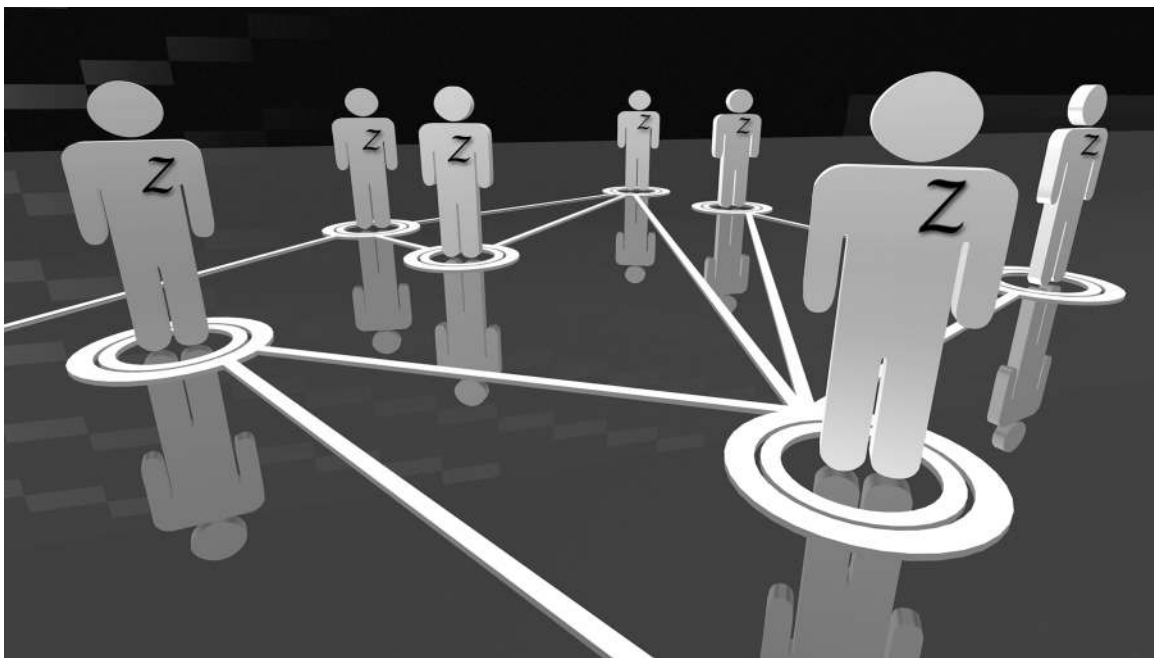

Gloire et dangers du militantisme en réseaux

Depuis la création des premiers réseaux d'organisations dites de la Société civile, comme LaNeta (1991), jusqu'aux Forums sociaux mondiaux (les anti-Davos) ou L'ultimatum climatique (alter-Copenhague 2009), en passant par la Première déclaration de la Selva Lacandona (1993), Seattle (1999), Québec (2001), etc., on a vu se développer des réseaux mondiaux de résistance – tels indymedia.org, rebelion.org ou ZNet – permettant non seulement d'opposer une sorte de front commun aux grands rassemblements emblématiques de la mondialisation financière, mais également de diffuser des luttes concrètes pour la défense d'un territoire, de conditions de vie ou de travail, des droits humains (compris de manière indivisible interdépendants et indissociables), d'une identité ou d'une conception éthique de l'*être ensemble* (global ou national).

Par contre, cet esprit d'ouverture et cette conception éthérée du pouvoir présentent le risque d'une récupération par les ONGs les plus enclines à collaborer avec les grands forums internationaux, s'auto-attribuant le titre de société civile (ou acceptant ce statut que veulent bien leur attribuer ces forums en manque de légitimité démocratique). L'organisation en réseau présente également l'écueil d'un militantisme distancié (virtuel) se contentant de relayer les luttes exotiques circulant sur le net ou, à l'inverse, celui du cantonnement des luttes derrière une recherche d'accommodements pour des particularismes au sein même des lois de la majorité, contribuant moins à la remise en question du *statu quo* qu'à la légitimation de la gestion pacifiée des différences en fonction de droits individuels.

« Nous sommes tous des zapatistes »

Toutefois, ces dangers valent la peine d'être courus, dans la mesure où l'étiolement et la récupération réformistes des luttes ne parviennent pas à faire taire la radicalité des expériences « récupérées ». Au contraire, dans une lutte pour les consciences (plus que pour le pouvoir centralisé) sur le terrain dématérialisé des flux d'information, le pragmatisme réformiste peut offrir à des luttes plus radicales et concrètes des espaces de circulation (nœuds) sans lesquels elles resteraient isolées et éventuellement écrasées dans l'anonymat.

Le cas des zapatistes est emblématique de ce type d'interactions entre une lutte radicale sur le terrain et sa potentialisation (sinon son sauvetage) par une nébuleuse de solidarités tous azimuts (regroupant autant des réformistes du PRD que des étudiants radicaux « *ultrones* », ladite société civile mexicaine, des néo-tiers-mondistes étrangers, des ONGs, etc.). Entre la Première déclaration de la Selva Lacandona (convoquant le peuple mexicain à une lutte de libération nationale) et les déclarations subséquentes (appelant la « société civile » intergalactique, constituée d'une multitude de particularismes, à « ne pas prendre le pouvoir » et à « commander en obéissant »), on peut constater comment les zapatistes subissent l'influence de leurs inespérés alliés, mais on doit surtout apprécier l'impact que cette Armée de libération nationale a eu sur le développement de cet « internationalisme en réseau », de ce « décentralisme démocratique », de cet imaginaire de la solidarité immanente, de cette nouvelle forme d'interpellation et de construction des sujets historiques.

Ce que l'humanité en lutte est en train d'inventer, par tâtonnements, ce sont de nouvelles formes d'organisation qui ne sacrifient pas l'idéal (autogestionnaire) sur l'autel de l'efficacité (hiérarchisée) des appareils politiques. Il reste encore à trouver des manières de « dévirtualiser » certains de ces idéaux afin que le militantisme en réseau soit moins celui de la résistance que celui de la construction des nouveaux rapports sociaux concret d'une société autogérée.

Babord35_p15-34.qxd 27/05/10 02:25 Page 21

AU-DELÀ DU RÉEL

par PHILIPPE DE GROSBOIS

L'usage croissant d'Internet, tant en termes quantitatifs (le nombre d'usagerEs) que qualitatifs (la place du *web* dans nos vies respectives), amène progressivement un nouveau rapport au monde qu'on n'arrive pas encore à bien esquisser. Les communautés virtuelles, dans lesquelles des individus se créent une nouvelle identité, à partir de laquelle ils peuvent interagir dans un univers alternatif, nous fournissent une illustration frappante des frontières que nous sommes en train de franchir, tant sur le plan identitaire, social qu'économique.

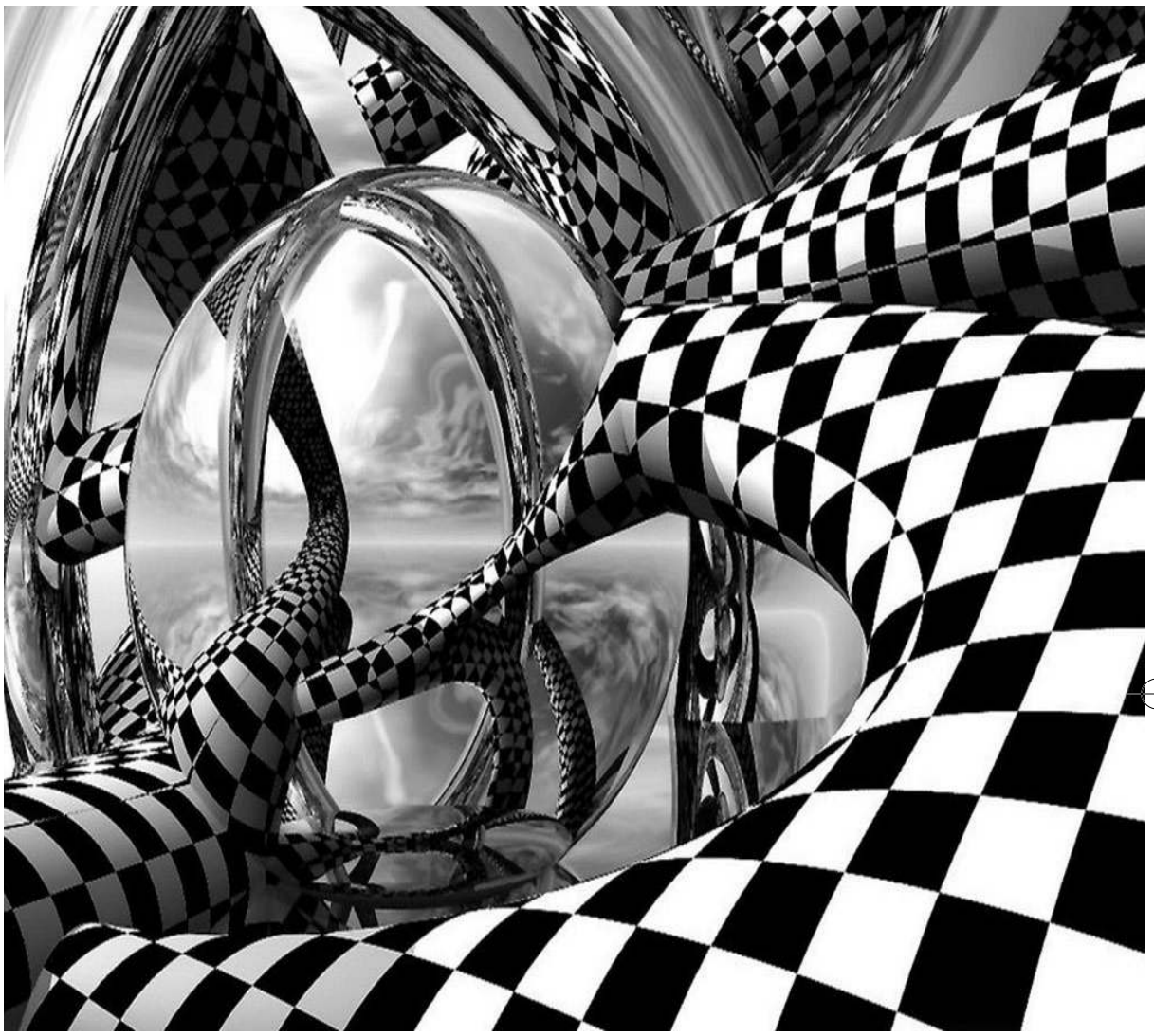

**** « Pourquoi le faisons-nous ? Est-ce un jeu futile, une immense perte de temps ? Est-ce là l'expression d'une certaine crise d'identité qu'on associe habituellement à l'adolescence ? Ou bien ne sommes-nous pas en train d'assister à la lente émergence d'une nouvelle conception, plus multiple et variée, de ce qu'est l'esprit ? »***

Contrairement à ce que l'on pourrait croire, l'expérience de la scission – ou réinvention – identitaire apparaît dès les débuts d'Internet « grand public ». En 1995, la sociologue Sherry Turkle publie l'ouvrage *Life on the Screen – Identity at the age of Internet*, dans lequel elle étudie les vies parallèles qui se créent par le biais du clavardage, ou *chat*, et surtout les *Multi-User Dungeons*, ou MUDs. Les MUDs sont des jeux de rôles, souvent mis en scène dans un univers fantastique, dans lequel plusieurs personnes interagissent. À l'époque, l'accès à l'univers des MUDs se fait exclusivement par le biais du texte. Dans son ouvrage, Turkle cherche à saisir les potentialités (notamment sur le plan thérapeutique), mais aussi les contradictions et les impasses de cette duplication identitaire : « *Why are we doing this ? Is this a shallow game, a giant waste of time ? Is it an expression of an identity crisis of the sort we traditionnally associate with adolescence ? Or are we watching the slow emergence of a new, more multiple style of thinking about the mind ?* »*

Aujourd'hui, les populaires *Second Life* et *World of Warcraft* sont en quelque sorte les héritiers des MUDs. Aux questions de Turkle concernant l'identité individuelle s'ajoutent cependant des interrogations sur ce qu'est une communauté et sur la nature du lien social. *Second Life* est un univers virtuel tridimensionnel, dans lequel des « Résidants » peuvent acquérir des terres et des propriétés, créer des objets, des bâtiments, des vêtements, etc. Comme le nom l'indique, en plus d'être un jeu, *Second Life* est un environnement social à proprement parler : il n'y a pas de « but du jeu » au sens où on l'entend habituellement; le but, en quelque sorte, est la construction d'une société parallèle : l'agence de presse Reuters y est présente, de nombreux partis politiques majeurs y ont des bureaux, et la Suède dispose même d'une ambassade officielle sur *Second Life* depuis 2007 ! Bien entendu, plusieurs marques sont bien présentes dans ce monde virtuel[1].

À ce titre, celles et ceux que la virtualisation de l'économie capitaliste fascine auraient tout intérêt à aller explorer ces univers et leur mécanique. Le cas de Anshe Chung (avatar de la sino-allemande Ailin Graef) est, à ce titre, particulièrement intéressant. Chung est, en quelque sorte, la première « millionnaire virtuelle ». Qu'on se comprenne bien : si la fortune a été accumulée sur *Second Life* (par le biais d'investissements immobiliers sur le « territoire » du jeu), elle est néanmoins bien réelle, puisque la monnaie de *Second Life*, le dollar Linden, est convertible en dollar américain... On sait aussi que sur le jeu *World of Warcraft* se transigent des personnages que des sous-traitants ont fait monter en grade, avant de les vendre à des joueurs qui brûlent de se battre dans des niveaux plus élevés de difficulté[2]... N'ajustez pas votre portable. ➲

1. Voir http://fr.wikipedia.org/wiki/Second_Life

2. Voir David Barboza, « Ogre to Slay ? Outsource it to the Chinese », *New York Times,* 9 décembre 2005.

Babord35_p15-34.qxd 27/05/10 02:25 Page 22

WIKIS PUBLICS ET ENJEUX POLITIQUES

par ANNE GOLDENBERG

Wiki vient de l'hawaïen et signifie « vite », informel. Les wikis publics sont des sites Internet dont les pages sont modifiables par tous ou une partie de leurs visiteurs. En misant sur la contribution publique, plusieurs projets ont adopté ce type de site Internet pour construire et organiser leur contenu. Comment fonctionnent les wikis ? Comment s'organise-t-on dans un wiki public ? Quelles sont les inquiétudes et les enjeux soulevés par ce système de rédaction ouvert au public ?

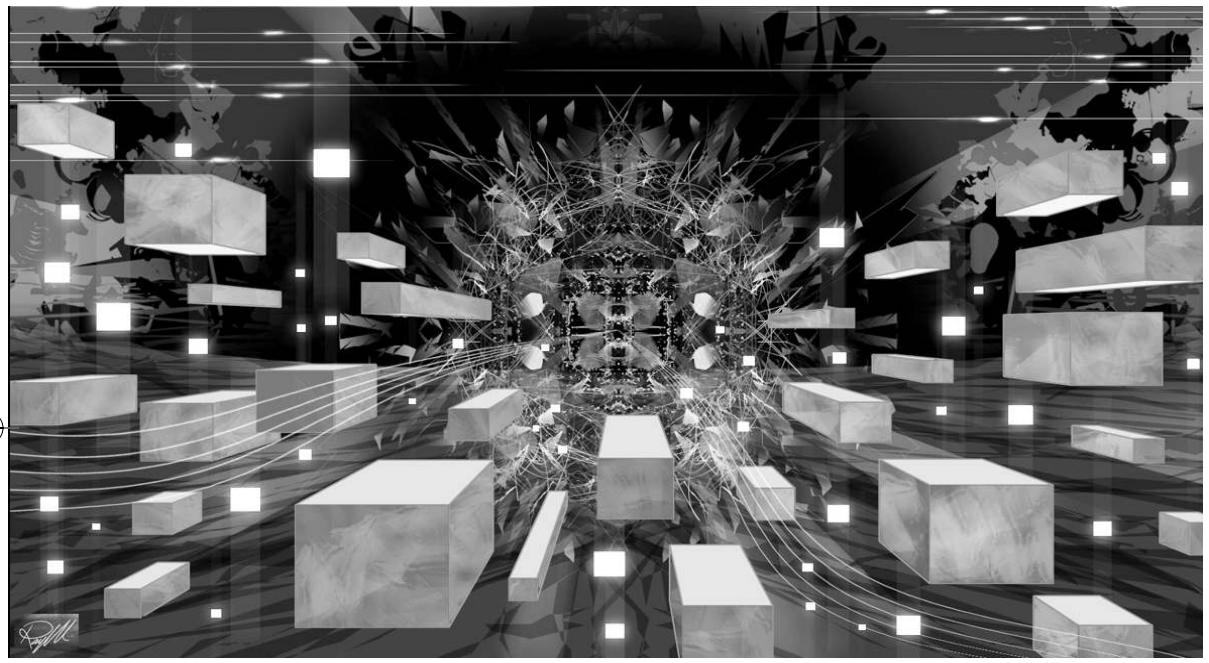

HISTOIRE ET PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT DES WIKIS

Le principe a été inventé, fin 1994, par un ingénieur en informatique qui voulait permettre à une communauté d'informaticiens de contribuer à l'écriture d'une documentation. Pour Ward Cunningham, il s'agissait surtout d'autoriser le lecteur à créer ses propres hyperliens ainsi que de nouveaux contenus dans une optique d'intérêt commun. Plutôt que de s'improviser censeur ou de réduire l'accès à quelques participants, il a ouvert l'édition de son site Internet au monde entier, pensant qu'il était plus précieux d'accueillir des contributions de tous que de les filtrer. Cette façon de gérer la participation publique allait plus tard être associée à un principe dit de « sécurité douce » : s'il doit y avoir modération, elle se fait *a posteriori*, par les participants eux-mêmes.

Les wikis sont réputés fonctionner à partir de quelques règles techniques simples. Chaque enregistrement d'une édition correspond à une nouvelle version de la page. Elles sont toutes conservées dans un historique publiquement accessible. Ainsi, l'évolution de chaque page peut être observée et une version antérieure peut être restaurée à tout moment, en cas de problème. Dans certains wikis, des pages de discussion permettent aux rédacteurs d'un article de débattre des contenus. Pour guider la participation, on trouve aussi des pages où est consignée et discutée la politique générale du site.

LES WIKIS ET L'EXPÉRIENCE HOULEUSE D'UNE LÉGITIMATION AUTOGÉRÉE

Jusqu'au début des années 2000, les wikis sont surtout utilisés comme outils de documentation. Début 2001, le rédacteur en chef d'une encyclopédie en ligne (*Nupeédia*) découvre le principe des wikis. Il propose au fondateur d'utiliser cet outil comme brouillon pour faciliter la collaboration des participants avant soumission au comité scientifique. Mais le brouillon se montre plus efficace que le système de révision traditionnel. Le fondateur décide de donner une chance à *Wikipedia*, qui semble s'auto-organiser. Le rédacteur en chef se détache alors du projet, qui lui semble désormais dénué de légitimité scientifique. Commence dès 2001 la mise en forme d'un projet d'encyclopédie que chacun peut améliorer.

L'encyclopédie s'organise en sous-projets linguistiques, chaque communauté fonctionnant de façon autonome relativement à l'élaboration de son contenu. Mais toutes doivent s'entendre sur le fait que *Wikipedia* est 1. une encyclopédie; 2. dont les participants doivent chercher la neutralité de point de vue; 3. respecter les autres contributeurs; 4. utiliser et placer les contenus sous licence libre; et enfin, 5. reconnaître l'absence de règles fixes autres que ces cinq principes fondateurs (d'autres règles peuvent être implantées, mais elles sont souples et négociables).

Rédigé en plus de 250 langues[1], souvent promu en haut des résultats de recherche fournis par *Google*, *Wikipedia* est l'un des sites Internet les plus consultés au monde. Or, le statut de *Wikipedia* en tant que source de référence est critiqué pour de nombreuses raisons. On lui reproche tout d'abord son **amateurisme**. Quelle peut être la valeur de ce qui va être ainsi produit par tout un chacun ? Surtout lorsque l'on sait que les éditeurs ne sont pas contraints de s'identifier pour participer. Comment faire confiance à une connaissance produite par des inconnus ? Cet **anonymat** ne permet-il pas aux contributeurs de se défiler de la responsabilité, qui devrait leur incomber lorsqu'ils publient sur Internet ? Cela favorise aussi le **vandalisme**, que ce soit sur le mode de la plaisanterie ou dans une démarche plus concertée d'insertion d'erreurs difficiles à déceler. Par ailleurs, les articles ayant trait à des enjeux sociaux et politiques contemporains constituent rapidement une **arène des passions** plutôt qu'un lieu d'écriture raisonnée, neutre ou éclairée. Finalement, sous couvert d'ouverture et de transparence, ceux qui parlent le plus fort, s'obstinent le plus longtemps et maîtrisent le jargon et les procédures internes, remportent souvent l'issue du débat.

Babord35_p15-34.qxd 27/05/10 02:25 Page 23

La contribution aux wikis publics : un enjeu politique contemporain

Avec plus de 15 millions d'articles, *Wikipedia* est la plus grosse encyclopédie ayant jamais existé[2]. Avec plus de 100 000 éditeurs actifs[3], c'est aussi l'un des plus grands projets collaboratifs de l'histoire. Doit-on conclure à la victoire de la médiocratie ? Les critiques énoncées ci-dessus ne s'inscrivent-elles pas dans une longue tradition de méfiance envers la culture de masse ? Comme le souligne Mathieu O' Neil[4], « *celle-ci est toujours jugée vulgaire et mystificatrice, occultant les enjeux réels.* »

L'écriture sur un tel wiki public n'est-elle pas, au contraire, une façon d'aborder de front des enjeux contemporains très réels ? Une observation plus poussée du fonctionnement de *Wikipedia* permet de comprendre que les « amateurs » s'organisent en fait, selon des champs d'intérêt et d'expertise, et que leurs contributions sont soumises à la négociation. Ils sont incités à appuyer leurs affirmations sur des sources consultables : l'argument et sa vérifiabilité priment sur la réputation de l'auteur. La gestion du vandalisme devient un enjeu et un souci collectifs plutôt qu'un problème régi de l'extérieur. Dans un espace où l'on peut observer ces débats, on assume ouvertement que la connaissance est une construction sociale[5] et assister aux débats entourant cette construction devient instructif en soi. Quant aux faiblesses des règles et des modes d'interactions vécus dans chacun des projets, ils restent améliorables dans le cadre général des principes fondateurs de cette encyclopédie.

Wikipedia constitue l'une des plus vastes expériences contemporaines d'organisation collective et de production critique de connaissance. Mais d'autres projets utilisent ce principe de site d'édition ouvert au public. On trouve ainsi des guides de voyages réalisés par des voyageurs, des documentations élaborées par des utilisateurs, des wikis territoriaux écrits par les habitants d'une ville ou d'une région, et des wikis citoyens alimentés par des citoyens bien informés. Un wiki a récemment concentré les regards internationaux. *WikiLeaks*[6] est un site Internet sur lequel les participants sont incités à divulguer des « fuites » d'information. De manière anonyme, non identifiable et sécurisée, le site donne une visibilité à des documents confidentiels qui révèlent une réalité sociale, politique, économique ou militaire jusqu'alors cachée au grand public. En mars 2010, ce site divulguait une vidéo de la violence aveugle de l'armée américaine en Irak ainsi qu'un document confidentiel de la CIA fournissant des directives de propagande en faveur de la guerre dans ce pays. Perçu comme une arme citoyenne inquiétante, le wiki a été l'objet de plusieurs menaces de fermeture.

Si l'auto-organisation et la transparence de ces systèmes inquiètent tant, c'est que les wikis sont le théâtre d'enjeux politiques bien réels, assez, nous l'espérons, pour éveiller la curiosité critique. ➲

1. 267 en janvier 2010 http://meta.wikimedia.org/wiki/Liste_des_Wikipedias.

2. Source : http://stats.wikimedia.org/EN/TablesArticlesTotal.htm.

3. Source : http://stats.wikimedia.org/EN/TablesWikipediaZZ.htm.

4. M. O'neil, Un renouvellement de la culture de masse - Wikipedia ou la fin de l'expertise?, *Le Monde diplomatique,* avril 2009, p. 20-21 (http://www.monde-diplomatique.fr/2009/04/O_NEIL/16985).

5. L'épistémologie, soit l'étude des conditions de production des connaissances scientifiques, nous enseigne que l'établissement de connaissances légitimes est toujours liée à un contexte de rapports sociaux, culturels et politiques.

6. Source : http://wikileaks.org/

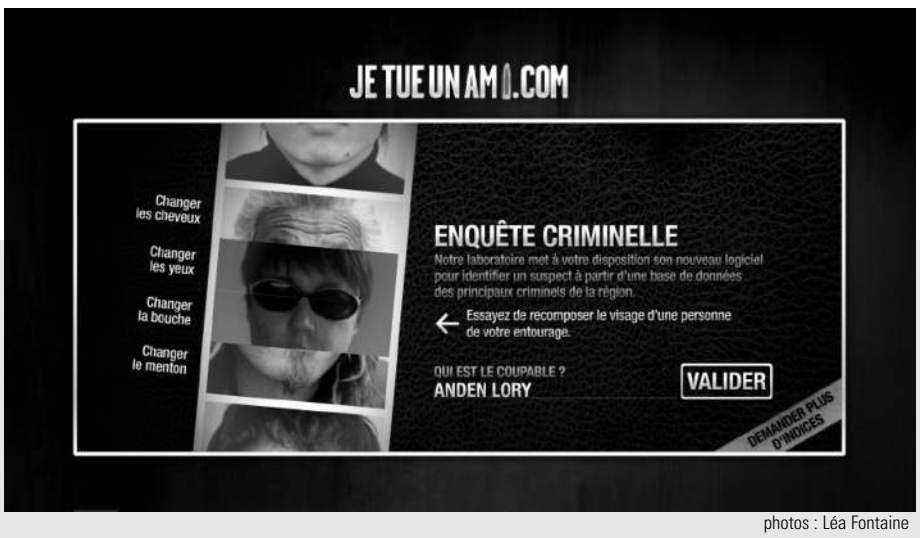

photos : Léa Fontaine

MEURTRE D'UNE VÉGÉTARIENNE

Pan, t'es morte !

Léa Fontaine

Magasiner en ligne, rien de plus commun ! Rencontrer des amis, voire des amants, se marier certificat à l'appui… Les seules limites du monde virtuel résident dans l'imagination des internautes. À l'instar de *Sal9000* (http://boingboing.net/2009/11/24/footage-from-the-fir.html), j'ai voulu me marier. Le ridicule ne tuant pas, ce matin, j'ai épousé ma bicyclette : « *Léa et Bicyclette se sont présentées à l'adresse www.lemariagevirtuel.comm et devant nous, ont déclaré vouloir être unies virtuellement pour le rire et la bonne humeur. Selon les pouvoirs d'Internet, les sus nommées ont été unies virtuellement avec pour témoins les internautes.* » Le moins drôle dans l'histoire : ce site regorge d'annonces de personnes désireuses de rencontrer le grand amour, aussi réel qu'elles. Le mariage étant somme toute assez banal, j'ai organisé un assassinat. Ayant découvert qu'une professeure de piano, en chair et en os, a été poursuivie devant les juridictions japonaises pour avoir virtuellement assassiné son mari virtuel (via *Maple Story*), j'ai préféré me choisir comme victime : Ivan Postoklov, spécialisé en disparitions, amateur de roulette russe, diplômé en psycho et doté de notions de chimie, se charge de mon cas (vidéo en ligne, âmes sensibles s'abstenir : *www.jetueunami.com/13emeRUE/meurtre/FontaineLea/7zdp3u038d9412pboejo)*. Ce fut bref et efficace. Ivan a eu la courtoisie de m'informer de ma mort, par courriel. Bien que refroidie, Ivan m'a offert la possibilité d'enquêter afin de démasquer le commanditaire. Puisque je connais l'identité de l'assassin, j'ai préféré me consacrer à l'organisation de mes funérailles. Surfant de cimetières pour chiens en cimetières pour chats (ex. www.cimetiere-pourchat.com), très vite, j'ai découvert des « lieux » commémoratifs pour morts réels. Les services offerts sont souvent gratuits (ex. annonce du décès, publication d'une photo du défunt), mais parfois payants (ex. fleurs et bougies, virtuelles bien sûr) : www.lecimetiere.net. La confirmation des célébrations funéraires tardant à arriver, pour passer le temps et me caler les joues, j'ai cuisiné une cyber-omelette : www.123peppy.com/play/bread-omelet. Le rapport préliminaire des enquêteurs de la police m'est finalement parvenu. À la question, pourquoi avoir fait tuer Léa, le suspect répond : *« Parce qu'elle est végétarienne ! »* Pour voir l'arrestation du commanditaire, cliquez sur « enquêter », ensuite sur « Demander plus d'indices », puis sur « Démasquer le coupable » : *www.jetueunami.com/13emeRUE/meurtre/FontaineLea/7zdp3u038d9412pboejo*.

Babord35_p15-34.qxd 27/05/10 02:25 Page 24

LES T.I.C. EN ÉDUCATION

UN TIENS VAUT-IL MIEUX QUE DEUX TU L'AURAS ?

par MARIO ASSELIN

L'information circule plus vite que jamais par l'explosion des dispositifs numériques et de leurs usages; les gens disposent de nouveaux moyens pour s'affirmer et plusieurs s'en servent. Là s'arrêtent les certitudes sur ce qu'on observe en termes de valeur ajoutée par les Technologies de l'Information et des Communications (TIC) en éducation. La conversation qui brise l'isolement, des jeunes plus connaissants et l'avènement d'une vaste communauté d'apprentissage en réseau… c'est de l'ordre de la pieuse promesse. Mais c'est intéressant en diable que de l'envisager. À tout prendre, l'essentiel n'est-il pas de se dire que *le numérique* est – aussi – un espace où se définissent des valeurs !

Depuis l'invention de l'imprimerie par Gutenberg au milieu du XV[e] siècle, aucun changement dans le support de diffusion des connaissances n'avait bousculé autant l'ordre établi qu'Internet. La diversité et l'ampleur des usages sur la *Toile* sont souvent invoquées quand il est question de prendre la mesure des promesses de ce *Nouveau monde*. Chacun pouvant devenir producteur de contenu (et diffuser tout genre de textes/sons/images/vidéos sans intermédiaire et sans connaître les langages de programmation), l'internaute contribue à résoudre l'équation de l'accès à l'information dans un mode beaucoup plus fragmenté. Évidemment, données, informations et opinions ne sont pas nécessairement synonymes de connaissances. Malgré les réserves que l'on peut entretenir sur certains enjeux, le bilan des acquis mesurables est prometteur. De là à dire que l'accès à plus d'informations est toujours un signe de progrès, il n'y a qu'un pas; cet article ne le franchira pas.

Cela dit, il convient de distinguer entre ce que nous procure actuellement *le numérique* et ce que les prospectivistes nous annoncent. À travers des dispositifs comme le courrier électronique, les messages textes, les blogues, les *wikis*, les réseaux sociaux (*Twitter*, *Facebook*, etc.) et le clavardage, les internautes d'aujourd'hui occupent l'espace public différemment de leurs aînés au même âge, provoquant une conversation à plusieurs voix et une grande quête d'informations tous azimuts. Les façons de chercher du contenu par Internet peuvent contribuer à changer un certain rapport au savoir…

À QUI ÉTAIENT POSÉES TOUTES CES QUESTIONS AVANT GOOGLE ?

Le rôle central joué par les moteurs de recherche est au cœur de la nouvelle dynamique de la recherche d'informations et de la quête d'identité. Chaque seconde, les nombreux engins en amont des algorithmes utilisés par les moteurs de recherche ratissent les serveurs, qui sont nombreux à ouvrir leurs portes sur le contenu qu'ils renferment. L'information est indexée, puis classée selon une logique dont la pertinence reste à prouver. On y enregistre de nombreuses requêtes; en mars 2009, on parlait de près de 294 millions de recherches par jour sur *Google* seulement[1]. Une « culture » du partage a pris forme, à partir de la mise en commun de ce que l'on sait (ou de ce qu'on pense savoir), qui porte les internautes à *demander*, avec l'espérance psychique de *trouver*. La grande bibliothèque *numérique* fait le bonheur de plusieurs…

Pourrions-nous affirmer que nous sommes devenus plus curieux que jamais ? Devrions-nous conclure qu'au-delà de la qualité des informations qui circulent, les moyens de s'affirmer sont plus nombreux que jamais et, qu'ainsi, la mise en valeur de son identité – ou de son patrimoine – n'a jamais été aussi facile ? On peut au moins se demander si ces questions étaient posées auparavant.

Avez-vous déjà *Googlisé* quelqu'un en soumettant son nom dans le célèbre moteur de recherche ? L'exemple des jeunes est intéressant. Ils ne laissent aucun moteur de recherche – *Google* est le plus connu, mais *YouTube* est le plus populaire auprès des 12 à 17 ans[2] – décider à leur place de l'image qui pourrait émerger d'une requête à partir de leur patronyme. Le producteur de contenu d'aujourd'hui sait qu'il peut avoir une influence sur le classement avec les outils qui sont mis à sa disposition. Anderson (2004) a bien expliqué comment le marché quasi monopolistique des gros producteurs traditionnels s'est fait rattraper, voire dépasser, par une multitude de petits producteurs de contenu (ou de relayeurs, c'est selon). L'économie de l'information s'en trouve radicalement transformée quand on applique ce raisonnement au mode actuel de la vie en société : les réseaux prennent maintenant toute leur importance et les grands relayeurs, les médias de masse, n'ont plus le monopole de la transmission. C'est ce qu'on appelle la *longue traîne*, caractérisée par cette longue liste de petits générateurs de contenu. Ces *petits* se voient déjà *grands* !

Babord35_p15-34.qxd 27/05/10 02:25 Page 25

Cette capacité de produire du contenu influence l'éducation

Cette théorie de Chris Anderson a des effets en éducation. *L'apprenant 2.0* ne se limite pas à utiliser Internet pour consulter des pages *Web*; s'il a commencé par échanger des courriels et des messages texte, il exploite maintenant les possibilités qu'offre le *World Wide Web* dans les deux sens, consultation et diffusion. Les domaines de la musique, des journaux (médias de masse, publicité, etc.) et de l'édition y goûtent : les réseaux deviennent un enjeu important qui perturbe autant l'éducation que ces autres secteurs. Pourquoi ? Parce qu'il y a de moins en moins d'intermédiaires pour produire du contenu. Celui qui fait un apprentissage (ou souhaite enseigner) peut immédiatement reproduire ce qu'il veut diffuser et l'offrir directement à un réseau d'internautes, après l'avoir modifié – adapté – ou non.

Que les adultes formateurs le veuillent ou non, cette prise de parole s'exerce. Les apprenants ont massivement investi la *Toile* pour rendre compte de leurs apprentissages (ou de ce qu'ils veulent faire apprendre) et s'exprimer. C'est pourquoi on constate qu'écrire sur Internet – usage participatif – favorise l'apprentissage. Un jeune réalise vite que pour être *trouvé*, il doit bien écrire; du moins, aussi bien que ceux qui cherchent...

La publication Web… un puissant levier pour apprendre

Plusieurs sont d'avis que la pratique carnetière (l'utilisation des blogues) et les autres formes de publication *Web* participent au repérage et à la construction d'une identité *numérique* de plus en plus affirmée. Ces dispositifs mettent à la disposition de la communauté éducative des outils motivants, qui transportent le travail en contexte de communauté. Si apprendre est un acte social, apprendre par Internet l'est d'autant plus; le *numérique* procure à chacun le moyen de ses ambitions ! L'éducation civique pourrait profiter de ce dialogue ainsi établi…

De plus, les gens écrivent et lisent davantage au contact du *numérique*. Ils ne deviennent pas automatiquement de meilleurs auteurs ou de bons lecteurs, mais… pour un jeune, faire ses travaux pour la planète plutôt que pour un prof, ça change la perspective !

Parce que les jeunes veulent être fiers de l'image qu'ils projettent sur leur site Internet personnel, ils font davantage l'effort d'apprendre à affiner les stratégies de vérification de leurs textes et sont plus soucieux d'apprendre les règles de grammaire. Pour commenter de façon plus pertinente, ils apprennent à bien décoder les intentions d'écriture de ceux qui commentent leurs billets. Motivés à mieux argumenter, les élèves lisent avec plus d'attention, puisqu'une réponse bien envoyée leur assure d'autres commentaires et ainsi… plus de notoriété. L'écriture et la lecture ainsi placées dans des contextes signifiants pour chacun deviennent des activités motivantes. Ils sont portés à s'améliorer pour être reconnus comme de bons lecteurs et de bons auteurs. Ils comprennent davantage que c'est par la répétition et le raffinement de leur processus de lecture et d'écriture qu'ils arrivent à atteindre de hauts standards de réussite.

Plusieurs éducateurs le pressentent : le levier (pourrait-on dire le *moteur*) principal de développement de l'individu est la quête d'identité. Or, les réseaux sociaux répondent parfaitement à cette quête… « *J'existe, et je sais que j'existe dans la mesure où j'obtiens un écho fréquent de mon existence. Savoir que je suis important pour quelqu'un, plusieurs fois dans la même journée, me construit.* » ⊂

1. http://blog.usaseopros.com/2009/04/15/google-searches-per-day-reaches-293-million-in-march-2009

2. Affirmation tirée des résultats de l'enquête du *Cefrio* sur « *La génération C - Les 12-24 ans, moteurs de transformation des organisations* » : http://www.cefrio.qc.ca/index.php?id=74&tx_ttnews[tt_news]=4507&cHash=9c3ca1112a⊂

Assez de culpabilité

Philippe de Grosbois

En mars dernier, le Canada a connu son premier condamné pour piratage de contenu culturel. Stephen Harper a déposé le projet de loi à Ottawa au printemps 2007, deux jours après avoir rencontré Arnold Schwarzenegger, gouverneur de Californie (et, doit-on le rappeler, ex-acteur). Il n'en tient qu'à nous d'éviter que cette criminalisation du partage ne se répande. À moins qu'on ne se sente déjà trop coupable de télécharger ? Si c'est le cas, nous avons déjà perdu.

La plupart d'entre nous adoptons un petit sourire timide en disant qu'on a copié un cd ou téléchargé une série télévisée sur Internet. Si, de surcroît, il s'agit d'une œuvre québécoise, on rougit. Avons-nous intériorisé l'idée que partager, c'est mal ?

Il y a quelques années, *Quebecor* avait (encore une fois) placardé les murs du métro, disant : *« Le piratage nuit aux artisans de la musique »*. On ne le répétera jamais assez : le lien entre le partage de fichiers et la baisse de la vente de disques compacts est loin d'être établi[1]. Plusieurs études vont même dans le sens contraire : en novembre dernier, une étude britannique soutenait que les soi-disant « pirates » étaient aussi ceux qui achètent le plus de musique[2]...

Au fait, depuis quand les producteurs défendent-ils les artistes ? Il y a quelques années, cherchant les paroles d'une chanson de Brassens, je tombe sur une page Internet indiquant : *« Nous avons dû retirer ces paroles à la suite d'une plainte d'ayants-droit »*. Quelqu'un veut-il me faire croire que le vieux Georges, qui *« refusant d'acquitter la rançon de la gloire, sur son brin de laurier, s'endort comme un loir »*, aurait approuvé pareille absurdité ?

1. Voir « Prentice, les pirates... et vous », *À Babord !*, no. 26, octobre-novembre 2008.

2. Voir « Illegal downloaders spend more on music », sur www.demos.co.uk

Durant un séjour de quelques mois en Écosse, j'ai connu l'excellente *sitcom* (comédie de situation) britannique *Green Wing*. À mon retour à Montréal, voulant partager cette découverte avec des amis, j'ai appris qu'elle n'était pas distribuée au Québec. J'ai donc téléchargé la série à l'aide d'un *torrent*. Mes amis ont adoré, l'ont copiée sur leur clé USB, et l'ont fait découvrir à d'autres. Elle atterrira peut-être un jour sur le disque dur d'un distributeur, qui se remplira les poches en achetant les droits, et ce, grâce au partage. On peut nous dire où est le problème ?

La culture nous est vendue comme du *bubble-gum* depuis des décennies, et maintenant les marchands s'offusquent parce qu'on a ces mêmes égards pour l'industrie culturelle ?

Plutôt que de culpabiliser, allons explorer ces avenues qui s'offrent à nous. Certes, elles sont imparfaites et insatisfaisantes pour les artistes, mais elles n'attendent que nous pour être perfectionnées et mieux adaptées à leurs besoins, et promettent de jeter à terre, en quelques années si l'on s'y met, *Quebecor* et *Universal*, ces empires de propagande. Multiplions les *RueFrontenac*, les *Moodle*, les *InRainbows*, qui semblent très bien servir leurs créateurs. Allez télécharger la série *Green Wing*, amusez-vous, et partagez-la ! Producteurs, soyez tranquilles : vous ne dormirez pas dans une ruelle, ce soir.

PS. Oui, oui, vous pouvez trouver les sous-titres aussi ! Tapez « green wing subtitles » dans *Google*. ⊂

Babord35_p15-34.qxd 27/05/10 02:25 Page 26

PLAIDOYER POUR LE MÉTIER DE JOURNALISTE

GRANDES PEURS ET PETITES MISÈRES DU NUMÉRIQUE

par STÉPHANE BAILLARGEON

Les nouvelles technologies de l'information ont bien évidemment transformé de bout en bout le secteur de l'information. La dématérialisation combinée à la gratuité, mais aussi à la chute des revenus publicitaires, ont fait perdre pied à des empires de presse et vaciller un large pan de la maison médiatique. Dans le monde journalistique, cette mutation fait généralement évaluer les enjeux de plusieurs manières, d'ailleurs non exclusives. En voici trois, parmi les plus prégnantes, toutes liées au *numérique*, tour à tour présentées comme le moteur d'un avenir radieux, le fossoyeur d'un passé glorieux ou simplement le propulseur dans une éternelle immédiateté.

LA RÉVOLUTION NUMÉRIQUE, L'ANTIDOTE

Les journalistes n'échappent pas à l'idéologie technicienne, bien au contraire. Ils souffrent sinon collectivement, du moins très souvent individuellement, d'une sorte de *technophilie* acritique aux proportions aussi bêtes que désolantes. Certains collègues – et ils sont nombreux –, s'imaginent que les technologies tracent la voie vers une sorte d'Eden, d'avenir tout proche et flamboyant, fait à la limite de toutes les informations diffusées, gratuitement et automatiquement, vers des machines de moins en moins chères et de plus en plus compactes.

C'est vrai que la technique offre de formidables moyens de diffusion de l'information, mais ce n'est jamais qu'un outil sans fin. Un tuyau, formidable, mais d'abord et avant tout parce qu'il permet de se brancher sur une infinité de sources, les médias bien sûr, et puis les universités, une bibliothèque universelle, des jeux, etc.

L'empressement avec lequel ce monde, mon monde, relaie l'apparition de toute nouvelle bébelle *numérique* fournit la preuve la plus tristement éloquente de cette soumission bête à une perspective *techno-utilitariste*, pour ne pas dire insensée. Et quand *Apple* sort un nouveau *truc-muche*, on frise le délire. *Influence Communication* a par exemple calculé que les lancements du *iPhone* et du *iPad*, des opérations essentiellement commerciales on se comprend, ont figuré dans le top 5 des nouvelles les plus citées en 24 heures, au Québec comme ailleurs dans le monde. L'apparition en boutiques du *iPhone* G3 en juillet 2008 a occupé 9,23 % des nouvelles québécoises en une seule journée. Cette méga *infopub*, cette *iPub* aux proportions galactiques, a généré plus d'attention médiatique que toutes les catastrophes naturelles survenues dans le monde au cours de l'année, incluant les feux en Grèce, les inondations en Afrique et plus de 40 autres incidents majeurs.

On entend déjà les *zélateurs* à chaud de la technique comme idéologie répliquer : « *oui, mais ho, il s'agit d'un téléphone intelligent !* » Intelligent ? Musil notait déjà au bénéfice des idiots décrivant un cheval de course comme « génial », qu'ils se laissent bien peu de marge de manœuvre conceptuelle pour présenter Mozart ou Leonardo da Vinci…

LA RÉVOLUTION NUMÉRIQUE, LA MENACE IMPARABLE

La deuxième perspective perçoit la *révolution numérique* dans le monde des médias comme une menace imparable, un risque immense de disparition des formes traditionnelles, non seulement des médias classiques, mais aussi du bon vieux journalisme à l'ancienne. Après avoir stimulé la constitution de conglomérats de la société de l'information et du divertissement (sur le modèle de l'empire *Quebecor*), la dématérialisation menacerait la survie de certaines des plus vieilles et des plus nobles bases du quatrième pouvoir. En plus, l'information qui se donne n'aurait finalement plus de valeur.

Cette position apocalyptique s'accommode très bien de l'idéologie précitée. On peut bien admirer le *numérique* tout en craignant qu'il nous fasse disparaître. Probablement comme les cowboys regardaient le train et l'automobile, avec effroi et admiration. Cette fois, la perspective surévalue l'impact des transformations en cours, en liant trop fondamentalement l'information à sa médiatisation, en oubliant que l'essentiel du journalisme ne se concentre pas dans sa mécanique de transmission.

Une enquête du *Project for Excellence in* Journalism du *Pew Research Center* des États-Unis a mis récemment en évidence la centralité des sources traditionnelles (et surtout du journal) dans la chaîne de production et de diffusion de l'information[1]. Du même coup, l'enquête a montré la faiblesse des nouveaux médias de ce point de vue : en gros, ils ne produisent à peu près rien d'original ou d'essentiel, se contentent de piller allègrement les nouvelles des anciens et ne jouent au mieux qu'une sorte de rôle d'alerte.

L'enquête utilisait le cas concret de Baltimore. Les enquêteurs ont passé au peigne fin la production médiatique de la ville dans la semaine du 19 au 25 juillet 2009. Au total, l'étude intitulée *How News Happens* a recensé 53 sources de production, des stations de radio, des journaux, des blogues, dont une douzaine restées étrangement muettes pendant la période d'observation.

Babord35_p15-34.qxd 27/05/10 02:25 Page 27

Photo : Gérald Mackenzie

L'enquête a suivi six nouvelles majeures pour découvrir que leur traitement provenait en majorité de sources traditionnelles. « *Huit fois sur dix, les histoires répétaient ou reformataient une information publiée auparavant,* résument les chercheurs. *Et presque toutes les histoires qui comprenaient de nouvelles informations, soit 95 %, provenaient des médias traditionnels, pour la plupart des journaux.* »

Faut-il de même souligner que ce sont encore et toujours les médias traditionnels (et d'abord les journaux) qui remportent les prix de journalisme dans tous les concours nord-américains ou européens? Sur les 14 prix Pulitzer distribués en 2010, un seul est revenu à une production uniquement médiatisée en ligne, une caricature diffusée sur le site www.sfgate.com (*San Francisco Bay Area – San Francisco Chronicle*). Un autre a été remis conjointement à un site Internet (lié à une fondation finançant le journalisme d'enquête) et au *New York Times*. Au total, ce journal et le *Washington Post* ont raflé la moitié des récompenses.

Évidemment, ceci ne nie pas cela. Bien sûr, il faut de l'argent pour soutenir l'activité journalistique de base et de l'argent, certains médias en manquent désespérément. L'étude du *Pew Research Center* a d'ailleurs documenté une baisse de la qualité et de la quantité, les médias traditionnels en manque de moyens relayant de plus en plus des nouvelles réchauffées, insipides ou de peu d'utilité sociale.

Seulement, quand un nouveau modèle d'affaire émergera, ce n'est ni *Twitter*, ni *Facebook*, ni même les sites Internet gratuits qui vont abattre, ni même sauver la bonne vieille mécanique à mener des enquêtes, dénicher et trier des nouvelles, les mettre en perspective et critiquer les pouvoirs. Ces tuyaux vont lui nuire (en pillant son travail, comme ça se fait maintenant) ou l'aider (les meilleurs nouveaux médias appartiennent souvent aux vieux), mais ils ne pourront pas la remplacer. Désolé, mais le médium n'est pas le message.

La révolution numérique, responsable des transformations de l'information

Une troisième manière de juger la révolution numérique dans le champ médiatique la présente comme une grande responsable des transformations radicales des modalités de production de l'information. L'instantanéité par la dématérialisation rapproche les types de journalismes (tous imitent la superficialité de la télé), les fonctions médiatiques fusionnent (le reporter met lui-même en ligne ses reportages), les genres se mêlent (le blogue mélange le reportage et la chronique, au mieux) comme les supports s'interconnectent (le *multiplateforme*, ça vous dit quelque chose ?). Le journaliste a de plus en plus l'impression de travailler, trop et trop vite, en devenant une sorte de multimédia à lui tout seul.

Lise Bissonnette, ancienne directrice du *Devoir*, a récemment accusé les journalistes politiques qui alimentent des blogues ou des microblogues de former une « communauté de placoteux ». Elle leur a aussi reproché de se disperser en rapportant, analysant et commentant tout en même temps et le plus vite possible. En pastichant Marx, on pourrait dire que le reporter devient un appendice de chair sur un monstre numérique.

Le journalisme à l'heure du numérique

Et alors ? La solution la plus évidente, celle du gros bon sens et du sens tout court, pointe vers une revalorisation du métier de base, du journalisme dans sa fonction essentielle et fondamentale dans une démocratie. La leçon vaut dans ce dernier cas comme dans les deux autres évoqués. Il ne faut pas se soumettre aveuglément aux nouvelles techniques et tirer profit au maximum des merveilleuses capacités de l'âge numérique. Surtout, il faut avoir le courage de renouer avec l'analyse, la compréhension, l'explication et la critique, l'enquête et la mise en perspective.

La conférence de Copenhague sur le climat en décembre 2009 a rameuté des milliers de journalistes, tous branchés sur le net, bloguant et twittant. Seulement, aucun n'a été foutu de raconter au monde ce qui se tramait en coulisse. Les mécaniques médiatiques ont subi les échecs en laissant les sociétés dans l'ignorance, l'incompréhension ou le mensonge autour de la crise financière et du *casus belli* en Irak.

Nous sommes entrés dans un monde de surabondance et d'instantanéité d'informations et de désinformations. La crise actuelle des médias et les mutations numériques en cours offrent aussi une formidable occasion de se questionner collectivement et personnellement sur la valeur du journalisme le plus exigeant. ⊂

1. http://www.journalism.org/

Babord35_p15-34.qxd 27/05/10 02:25 Page 28

CE QUE DIT LA RECHERCHE SUR L'ENSEIGNEMENT ASSISTÉ OU RÉALISÉ PAR ORDINATEUR

par Steve Bissonnette
Ph.D., Université du Québec en Outaouais (UQO)

Au cours des cinq dernières années, Robert Slavin et son équipe de collaborateurs de l'Université John Hopkins, située à Baltimore, ont réalisé plusieurs méta-analyses sur l'enseignement de la lecture et des mathématiques, et ce, tant au niveau élémentaire que secondaire (*Best Evidence Encyclopedia*, 2010).

Les moyens efficaces d'apprentissage

Les travaux de ce groupe de chercheurs sont particulièrement intéressants afin d'identifier les moyens les plus efficaces favorisant l'apprentissage des matières de base. En effet, dans chacune de ces méta-analyses, les chercheurs ont comparé l'efficacité de trois types de moyens afin d'augmenter le rendement des élèves : 1. la modification des manuels scolaires et du matériel pédagogique; 2. le recours à l'enseignement assisté ou réalisé par ordinateur; 3. la modification des méthodes d'enseignement. Fait important à mentionner, toutes ces méta-analyses sont accessibles en ligne via un site Internet[1] créé par cette équipe de chercheurs à l'intention du personnel scolaire. De plus, les critères d'inclusion utilisés pour sélectionner les recherches à analyser dans chacune de ces méta-analyses sont des plus rigoureux : étude expérimentale par randomisation[2] ou étude expérimentale avec un groupe de comparaison soigneusement contrôlé[3], expérimentation minimale de 12 semaines, évaluation standardisée du rendement scolaire.

La modification des méthodes d'enseignement au service du rendement des élèves

Dans une méga-synthèse ayant regroupé les résultats provenant de 346 recherches présentées dans cinq méta-analyses, Slavin, Lake et Davis[4] ont montré que **la modification des méthodes d'enseignement représente le moyen le plus efficace pour améliorer le rendement des élèves en lecture et en mathématiques des niveaux élémentaire et secondaire.** La taille moyenne de l'effet[5], calculée pour la modification des méthodes d'enseignement, est de 0,27 tandis que l'effet moyen associé aux manuels scolaires est de 0,06 et celui relié à l'enseignement assisté ou réalisé par ordinateur est de 0,11. Slavin et ses collègues ont également montré que la modification du matériel pédagogique et le recours à l'enseignement assisté par ordinateur obtiennent des résultats beaucoup plus

Taille moyenne de l'effet de divers types de moyens sur le rendement des élèves en lecture et en mathématiques aux niveaux élémentaire et secondaire

Discipline	Études sur les manuels scolaires et le matériel pédagogique (MS)	Études sur l'enseignement assisté ou réalisé par ordinateur (EO)	Études sur les méthodes d'enseignement (ME)	Études sur MS ou EO combiné avec ME
Mathématiques (niveau élémentaire)	0,10 (13)*	0,19 (38)	0,33 (36)	------
Mathématiques (niveau secondaire)	0,03 (40)	0,08 (40)	0,18 (22)	------
Lecture débutant (niveau primaire)	0,13 (8)	0,11 (10)	0,31 (18)	0,28 (22)
Lecture avancée (niveau primaire)	0,07 (16)	0,06 (34)	0,23 (10)	0,29 (6)
Lecture (niveau secondaire)	------	0,10 (8)	0,21 (14)	0,22 (11)
Taille moyenne de l'effet	**0,06 (77)**	**0,11 (130)**	**0,27 (100)**	**0,26 (39)**

Adaptation de Slavin, Lake et Davis, *Meta-findings from the Best Evidence Encyclopedia.* Baltimore, MD, Center for Data-Driven Reform in Education, Johns Hopkins University, 2009.

* Le nombre entre parenthèses représente la quantité de recherches analysée dans chacune des méta-analyses.

Babord35_p15-34.qxd 27/05/10 02:25 Page 29

élevés lorsque ceux-ci sont combinés aux modifications des méthodes d'enseignement. La taille moyenne de l'effet alors obtenue est de 0,26.

Par conséquent, il semble nettement préférable de miser au départ sur la formation et le perfectionnement des enseignants dans la perspective de modifier les méthodes d'enseignement, et ce, particulièrement lorsque l'objectif visé est d'améliorer le rendement des élèves, plutôt que de recourir à l'enseignement assisté ou réalisé par ordinateur ou de modifier le matériel pédagogique et les manuels scolaires. Ces deux derniers moyens doivent être envisagés dans la perspective de compléter ou de consolider l'enseignement direct en salle de classe.

Enseignement en ligne et enseignement présentiel

À ce sujet, une méta-analyse récente, publiée par le Département d'Éducation américain[6], a également montré que le rendement des étudiants au niveau postsecondaire s'améliore davantage lorsque l'enseignement en ligne qu'ils suivent est combiné à l'enseignement *présentiel* (face à face). Nous sommes donc bien loin de l'apprentissage autonome et d'une éducation exclusivement en ligne pour les niveaux élémentaire et secondaire ! ⊂

---

1. Best Evidence Encyclopedia. *Empowering educators with evidence on proven programs.* Baltimore, MD; Center for Data-Driven Reform in Education, 2010, Johns Hopkins University : www.bestevidence.org (site consulté le 12 avril 2010).

2. Les participants sont dirigés au hasard vers le groupe expérimental ou le groupe témoin.

3. Les participants du groupe témoin présentent un profil comparable à celui des participants du groupe expérimental.

4. Slavin, R., Lake, C., & Davis, S., *Meta-findings from the Best Evidence Encyclopedia.* Baltimore, MD, Center for Data-Driven Reform in Education, 2009, Johns Hopkins University : http://www.bestevidence.org/resources/general/MetaFindingsFromtheBEE_Mar_5_09.ppt (site consulté le 12 avril 2010).

5. Une taille d'effet représente la différence entre la moyenne du groupe expérimental et celle du groupe contrôle, divisée par l'écart type du groupe contrôle. Dans un premier temps, une taille d'effet est calculée pour chacune des études analysées. Dans un second temps, une taille d'effet moyenne est obtenue.

6. U.S. Department of Education, Office of Planning, Evaluation, and Policy Development, *Evaluation of evidence-based practices in online learning : A meta-analysis and review of online learning studies*. Washington, D.C., 2009 : http://www2.ed.gov/rschstat/eval/tech/evidence-based-practices/finalreport.pdf (site consulté le 12 avril 2010).

LE MONDE DIGITAL ET L'ÉDUCATION
SIX BÉMOLS

Normand Baillargeon

On trouve désormais, dans la littérature scientifique et philosophique, de nombreux arguments qui sont de nature à tempérer l'enthousiasme technophile que peut provoquer le monde numérique chez certains pédagogues. Ils méritent d'être médités et il revient à chacun – lourde tâche, dans un domaine fort complexe et bougeant à une aussi fantastique vitesse – de décider ce qu'ils impliquent exactement.

Voici **six de ces arguments**, choisis parmi ceux que je trouve les plus intéressants.

La mémoire de travail.

Accéder à des informations ne suffit pas : c'est que, paradoxalement, il faut, pour les comprendre, déjà posséder bon nombre des savoirs qu'on trouve dans le texte qui nous les rapporte. Ces savoirs et eux seuls permettent de *chunker* ce qui est lu et de surmonter les drastiques limitations de notre mémoire de travail, qui ne traite que de 5 à 9 éléments à la fois. Il s'ensuit que sans déjà posséder beaucoup de savoirs, l'élève est vite submergé et littéralement noyé sur Internet.

Le biais de confirmation.

Le phénomène est bien connu : il consiste en cette tendance à ne voir que des instances positives d'une idée, qui est dès lors sans cesse confirmée. Demandez par exemple à votre entourage ce qui complète la suite : 2, 4, 6,… La plupart des gens concluront vite – après quelques tests avec 8, 10, 12 , etc. – qu'il faut ajouter 2. Mais ils ne testeront pas : 7, 123, 124, 612, qui sont tous bons, ou 6, 5, ?, qui sont tous mauvais, la règle étant que le nouveau nombre doit être plus grand que le précédent. À présent, ceci : un quidam entend dire que la CIA a inventé le féminisme pour détruire la classe moyenne. Il rentre chez lui et fait une recherche sur *Google* avec ces mots-clés. Il trouve aussitôt des tas de sites qui confirment cette idée et qui renvoient à d'autres qui la confirment encore. Va-t-il penser à mettre dans son moteur de recherche, après les mots qu'il y a mis : légende urbaine ou canular ? Possible. Mais relisez le début de ce paragraphe… *Google* pourrait bien aussi contribuer à nous rendre stupide. (Une idée reprise à Massimo Pigliucci.)

L'illusoire confiance que procure le multitâche.

On pourrait croire qu'occupés à simultanément surfer sur le Net, prendre des notes et écouter un cours, les élèves sont concentrés au maximum. La recherche commence sur cette question, mais elle semble indiquer que les personnes qui, dans des tâches mémorielles et cognitives, sont multitâches (et se pensent très efficaces), le sont en réalité moins que celles qui se concentrent sur une seule tâche.

L'effet papillon.

La lecture sur Internet encourage le papillonnage, la fragmentation et partant la superficialité. Une recherche concluait[1] : *« Il semble clair que* [les gens sur Internet] *ne lisent pas au sens traditionnel du terme.* [Ils] *survolent horizontalement les grands titres, le contenu des pages et les résumés et cherchent des gains faciles. On dirait presque qu'ils vont en ligne pour éviter d'avoir à lire, au sens traditionnel de ce mot. »*

L'illusion technologique.

Non, non et non : nos problèmes en éducation ne sont pas de ceux qu'on peut résoudre simplement par de la technologie. Comment dire? Socrate pieds nus et en haillons vaudra toujours mieux que tous les *power points*, et cela pour des raisons qu'il est bon de se rappeler de temps en temps.

Les coûts.

Les marchands sont aux portes du temple et veulent notre bien. Pensons-y bien avant de le leur donner, d'autant que c'est souvent bien cher, tous ces clinquants bidules. ⊂

---

1. Réalisée par la British Library et des chercheurs de l'University College de Londres, elle est disponible à : [tinyurl.com/2eslnr].

Babord35_p15-34.qxd 27/05/10 02:25 Page 30

LES LOGICIELS LIBRES

ENTRE COLLABORATION EN RÉSEAU ET ACCÈS LIBRE À LA CONNAISSANCE

par STÉPHANE COUTURE
Doctorant en communication, UQAM

Depuis quelques années, les principes du *logiciel libre* ont permis le développement de nombreux logiciels tels *Firefox*, *OpenOffice* ou *Linux* et ont suscité un intérêt accru de la part de plusieurs secteurs de la société. C'est avant tout la dimension éthique soulevée par les acteurs de ce mouvement qu'il convient d'articuler aux pratiques et discours des mouvements sociaux.

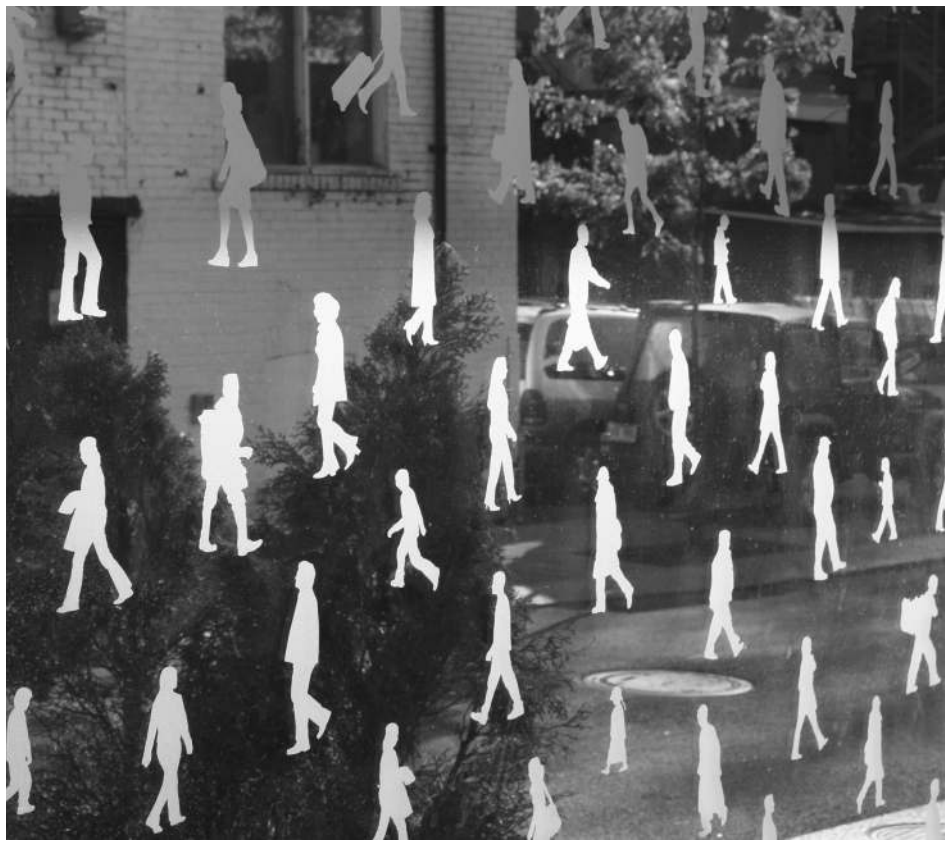

Photo : Luciano Benvenuto

LES *LOGICIELS LIBRES* : UN ENJEU ÉTHIQUE D'ACCÈS À LA CONNAISSANCE

Le *logiciel libre* naît dans les années 1980. Avant cette période, le développement des logiciels ne constitue pas un enjeu commercial et le partage des connaissances entre les programmeurs de différentes entreprises ou institutions publiques est la norme. Cette situation change vers la fin des années 1970. Les programmes informatiques sont progressivement soumis aux régimes juridiques de droits d'auteur, ce qui a pour conséquence de restreindre les usages et surtout le partage de leur *code source*, c'est-à-dire l'ensemble des instructions humainement compréhensibles, qui forment le programme informatique. Face à cette situation, émergent quelques initiatives ayant comme objectif, sinon de s'opposer à ces restrictions, du moins de proposer une alternative. C'est ainsi que Richard Stallman, un informaticien états-unien, décide de créer un ensemble de *logiciels libres*, définis par quatre libertés :

- la liberté d'exécuter le programme, pour tous les usages;
- la liberté d'étudier le fonctionnement du programme et de l'adapter aux besoins;
- la liberté de redistribuer des copies;
- la liberté de distribuer des copies des versions améliorées.

Malgré l'ambiguïté du terme anglais *free software* (*gratuiciel*), un *logiciel libre* n'est pas nécessairement un logiciel gratuit : rien n'empêche de vendre le logiciel et de créer un modèle d'affaire autour de celui-ci. Le logiciel libre n'a pas non plus comme objectif premier d'être plus efficace sur le plan technique. L'enjeu premier des logiciels libres, du moins dans la perspective de Richard Stallman, est d'ordre éthique, voire politique : il s'agit d'assurer le partage et le libre accès à la connaissance.

À la fin des années 1980, cette définition du *logiciel libre* a été codifiée dans la *licence publique générale GNU (GNU General Public License,* communément abrégé GNU GPL, voire GPL). Cette licence d'utilisation des logiciels opère en quelque sorte un détournement des lois sur les droits d'auteur pour garantir le libre partage plutôt que de le limiter. Parfois, nommée *copyleft* (en opposition au *copyright*), cette approche a inspiré d'autres licences d'utilisation similaires, les plus connues étant sans doute l'ensemble de licences *Creative Commons*.

OPEN SOURCE : LA COLLABORATION EN RÉSEAU SUR INTERNET

Les principes du *logiciel libre*, combinés au développement d'Internet, favorisent la collaboration active d'une quantité toujours plus grande de programmeurs (surtout des hommes). Une bonne part de ceux-ci cependant ne partagent pas du tout les préoccupations éthiques des origines. Ils participent à ces *communautés* de *logiciels libres* surtout par intérêt ludique, pédagogique, voire même commercial. Cette dernière dimension est fortement mise de l'avant dans l'essai intitulé *La cathédrale et le bazar*, consacré à une analyse du développement de *Linux*. L'auteur, Eric S. Raymond, soutient la supériorité d'un modèle de développement en *bazar*, s'appuyant sur la collaboration en réseau. Raymond – dont il est important de savoir qu'il s'affirme explicitement comme libertarien (en promouvant, entre autres choses, le remplacement de l'État par un libre marché total) – affirme par exemple que le monde de *Linux* « *se comporte comme un marché libre ou un écosystème, un ensemble d'agents égoïstes qui tentent de maximiser une utilité* »[1].

Outre de susciter l'intérêt des acteurs commerciaux, cet essai a eu pour conséquence la création du terme *Open Source*. Ce terme, qui met davantage l'accent sur le caractère pragmatique d'« ouverture » du code source, permet de remplacer le terme *free* (de *free software*), perçu comme trop rebutant pour les intérêts commerciaux. L'*Open Source* a ainsi permis l'alliance d'une armée de programmeurs zélés et d'entreprises commerciales comme *Netscape*, *IBM*, *Sun* et, plus récemment, *Google* au service du développement de *logiciels libres* aujourd'hui très populaires tels *Linux*, *Firefox* ou *OpenOffice*. Cette alliance s'est cependant

Babord35_p15-34.qxd 27/05/10 02:25 Page 31

faite au prix d'une évacuation considérable des enjeux éthiques d'accès à la connaissance, qui étaient pourtant à l'origine du mouvement des *logiciels libres*. Cette situation fera dire à Richard Stallman que les partisans du *free software* et ceux de l'*Open Source* forment deux camps politiques opposés au sein d'une même communauté.

L'IMPORTANCE D'UN DISCOURS ÉTHIQUE SUR LES TECHNOLOGIES NUMÉRIQUES

Cette présentation historique démontre bien les tensions et contradictions qui traversent encore le monde du *logiciel libre*. Les formes de collaboration en réseau, ayant émergé sur Internet, font l'objet depuis dix ans d'un important investissement capitaliste, qu'il est important d'identifier. Toutefois, la préoccupation éthique, voire politique, liée à l'accès à la connaissance, est encore bien présente dans le mouvement. Ainsi, plusieurs militants du *logiciel libre* s'opposent aujourd'hui à une certaine privatisation des savoirs, qui va de pair avec le renforcement des régimes de propriété intellectuelle. D'autres voient l'adoption des *logiciels libres* par les administrations publiques comme un enjeu de transparence, de bonne gouvernance et de contribution au bien commun. C'est le cas par exemple de l'organisme québécois *Facil*, qui a récemment intenté une poursuite contre le gouvernement pour l'octroi de différents contrats informatiques, sans appel d'offre. Malheureusement, cette plainte n'a pas abouti. Selon les juges, l'organisme (sans but lucratif) n'avait pas d'intérêts commerciaux dans la démarche, cette motivation démontre bien les difficultés à intégrer, dans les choix technologiques, des dimensions qui ne relèvent pas exclusivement de l'efficacité et de la recherche de profit. Il est donc important pour les organisations critiques du capitalisme de comprendre les tensions qui existent dans le monde du *logiciel libre*, mais aussi de se saisir et de développer le discours d'ordre éthique encore porté par bon nombre de militants du *logiciel libre*.

1. Eric S. Raymond, *La cathédrale et le bazar*, 1998 : http://www.linux-france.org/article/these/cathedrale-bazar/

LE LIVRE NUMÉRIQUE
ÉCRIRE UNE PAGE D'HISTOIRE

par HÉLÈNE SIMARD
Directrice de la revue le libraire

De l'encre d'impression odorante aux caractères inodores affichés à l'écran, du bouquin sur vélin à la liseuse électronique, de l'objet qu'on aime toucher à celui qu'on peut télécharger, c'est toute l'industrie de l'édition et de la librairie qui est bouleversée par la plus importante des révolutions de son histoire : le livre numérique. En inventant l'imprimerie typographique au XV[e] siècle, Gutenberg a permis la transmission du savoir à grande échelle. L'édition électronique, elle, en se libérant du carcan physique, changera carrément le visage du livre.

En février 2010, *le libraire*, bimestriel des librairies indépendantes du Québec et du Canada français dont j'assume la direction, publiait une enquête intitulée « Raisons et sentiments – Les défis du livre numérique ». On y interrogeait plusieurs éditeurs québécois sur l'avenir de l'édition traditionnelle à l'heure du e-book. La réponse a été unanime : l'objet est incontournable, la mutation irréversible et le marché, formé d'auteurs, d'éditeurs, de libraires, de distributeurs et de bibliothécaires, doit s'ajuster.

L'arrivée du livre électronique représente un défi de taille, car il oblige les éditeurs et les librairies, entre autres, à réévaluer leurs pratiques commerciales et leurs régies internes respectives. Il faudra par exemple revoir le prix des livres et les pourcentages de remises répartis entre chacun des acteurs. Car qui dit édition numérique, dit absence d'entrepôt physique : dans quelle poche reviendra la part traditionnellement versée au distributeur, à l'imprimeur ? L'arrivée du livre numérique soulève aussi maintes questions légitimes relatives à la gestion des stocks, au contrôle des droits d'auteur, à la diffusion et à la numérisation des fonds existants, ceux des maisons d'édition comme ceux des librairies et des bibliothèques, en plus d'entraîner des frais supplémentaires (créations de plateformes et d'outils, embauche de personnel qualifié, frais d'entreposage des ouvrages numériques, etc.). Malgré cela, peu d'acteurs du livre s'y opposent. Pour certains visionnaires comme *Alire* et *Septentrion*, qui ont commencé depuis longtemps la numérisation de leurs catalogues aux fins de feuilletage ou de vente en ligne, le livre numérique est perçu comme un complément de l'offre traditionnelle.

➥

Le temps du verbe

Sculpture de Jacek Jarnuszkiewicz (1997), sise devant l'édifice des Archives nationales du Québec, rue Holt à Montréal.

Photo : Luciano Benvenuto

Babord35_p15-34.qxd 27/05/10 02:25 Page 32

Un marché en mutation

Face à cette révolution, la chaîne du livre s'est mobilisée à plusieurs reprises en 2010. À Montréal, par exemple, s'est tenue, en février, une table ronde rassemblant des dizaines de personnes, éditeurs, libraires, distributeurs et représentants de regroupements professionnels comme l'Association des libraires du Québec (ALQ), l'Association des distributeurs exclusifs de langue française (ADELF) et l'Union des écrivaines et des écrivains québécois (UNEQ). À Québec, en mars, on a orchestré un remue-méninges regroupant 70 personnes, la *Fabrique du numérique*. Éditeurs, libraires, universitaires et artistes, bref, toutes les personnes intéressées par l'édition électronique travaillant dans le domaine culturel, littéraire et informatique, ont échangé au cours de cet atelier convivial où les ordinateurs portables étaient les bienvenus. En avril, enfin, l'ALQ tenait une rencontre interprofessionnelle d'une journée sur les nouveautés en matière de librairie virtuelle, à laquelle assistait l'Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED). On n'a pas fini d'entendre parler du livre numérique.

Il est clair que le gouvernement devra statuer sur le prix des livres numériques. Dans la foulée, on espère qu'il prendra position sur l'imposition du prix réglementé pour le livre papier; cet aspect absent de la *Loi sur le développement des entreprises québécoises dans le domaine du livre* (Loi 51) assurerait la *bibliodiversité* et la survie des librairies de petite et moyenne tailles (voir *le libraire*, avril-mai 2010, p. 50-51). En attendant, *Le Devoir* nous apprenait dans un article publié le 1er avril 2010 que « *cinq des six plus grands éditeurs en Amérique du Nord mettront en place une nouvelle échelle de prix qui éliminera les énormes rabais et la nécessité de magasiner pour comparer les prix. Le groupe Hachette, HarperCollins, MacMillan, Penguin et Simon & Schuster adoptera en effet un nouveau modèle qui lui permettra de dicter les prix de leurs ouvrages aux sites vendant des livres électroniques.* » Ce modèle donnera le droit aux maisons d'édition d'imposer le prix de leurs livres à des sites comme *Amazon*. Le consommateur, lui, devra s'attendre à voir grimper sa facture de 30 à 50 % dans certains cas.

1. Agence France Presse (AFP), 28 mars 2010.

Photo : Luciano Benvenuto

Us et coutumes

On estime qu'au Canada, la part de marché du livre numérique atteindra 15 % d'ici 2015. Doit-on pour autant craindre une baisse dramatique des ventes de livres imprimés ? À ce stade-ci, on ne peut qu'émettre des hypothèses; rien n'indique que les habitudes de consommation seront totalement chambardées, que le lecteur qui achètera *numérique* crachera automatiquement sur le *papier*.

Par exemple, un texte publié le 18 mars 2010 sur le site *ElectronLibre* (electron libre.info) annonçait que le Japon est en voie de perdre son titre de *leader* mondial du marché du livre électronique – sa part est de 3 % – en raison du nombre de lecteurs payants, qui plafonne. L'offre est là-bas peu diversifiée; le *manga*, ce genre du neuvième art au contenu romantique ou érotique, représente à lui seul 65 % des ventes de titres numériques. Quant aux États-Unis, où l'e-book « *incarne le segment le plus dynamique de l'édition américaine et connaît une explosion, tous genres confondus (± 200 % en 2009)* », lit-on dans le même article, le portrait est cependant différent. Chez nos voisins du Sud, la culture du *best-seller* à très grands tirages a toujours été omniprésente et « *les meilleures ventes papier sont aussi les meilleures ventes numériques* ». Des maisons états-uniennes ont commencé à coordonner des lancements simultanés sur Internet et en librairie. Le Québec basera-t-il lui aussi le plus clair de l'économie du livre numérique autour des ventes de *best-sellers* ? Les plus récents développements laissent croire que non. Pour preuve, bien que l'offre numérique soit encore marginale sous nos latitudes, la province ne traîne pas de la patte; elle s'outille lentement mais sûrement et se distingue au chapitre de la conservation du patrimoine culturel et littéraire. Ainsi, dans l'ombre de *Google*, qui numérise depuis 2004 des millions de titres à ses frais et les rendra disponibles moyennant rétribution, on a créé un entrepôt numérique pour protéger notre patrimoine. En partenariat avec l'Association nationale des éditeurs de livres (ANEL), l'entreprise de ressources *DeMarque* a développé l'*agrégateur*, une plateforme numérique permettant la préservation et la commercialisation, dans les règles de l'art, des livres québécois à travers l'ensemble des librairies en ligne, qui se feront plus nombreuses dans le futur.

Vous avez dit *iPad* ?

Dans un article intitulé « Bataille de titans pour le contrôle du numérique », paru le 3 novembre 2009 dans *Le Figaro*, les journalistes Marie-Catherine Beuth et Delphine Denuit soutiennent « *que le livre numérique deviendra à l'édition ce que le iPod est à la musique : un terminal qui décidera de l'avenir numérique d'une filière.* » On prévoit que les ventes de *tablettes électroniques* (les *liseuses*) bondiront en 2010, pour atteindre plusieurs millions d'unités, alors que les livres numériques représentent, pour l'instant, à peine 3 % des ventes de livres dans le monde. Au train où vont les choses, la vapeur sera vite renversée. En tout cas, c'est un euphémisme que de dire que le sujet brûle toutes les lèvres. La grand-messe de l'édition francophone, le *30e Salon du livre de Paris*, qui avait lieu du 24 au 30 mars 2010, n'a pas échappé à cette frénésie. Certains dirigeants de maisons d'édition prédisent que la part des ventes de livres numériques pourrait atteindre, d'ici cinq ans, 20 à 30 % des ventes de livres dans le monde. L'éditeur québécois d'origine haïtienne, Rodney Saint-Éloi, écrivain et fondateur des éditions *Mémoire d'encrier*, est quant à lui convaincu du bien-fondé du livre numérique : « *Grâce* [à lui]*, nous allons vers une démocratisation de la lecture, cela abolit les distances. C'est l'avenir des petits éditeurs. C'est l'indépendance et l'essor possible de la "bibliodiversité"* »[1].

En avril 2010, *Apple* mettait en circulation son *iPad*, une tablette de lecture multifonctionnelle qui devrait supplanter le *Kindle d'Amazon*. L'entreprise *DeMarque* a aussi développé une application de lecture compatible avec cette *liseuse*. Grâce à cet outil, il est possible d'acheter ses livres électroniques sur www.livresque becois.com, portail de vente créé par Les librairies indépendantes du Québec (LIQ), et de les lire sur son *iPad*. Lancé en 2007, Livresquebecois.com est l'unique portail consacré à la promotion de toute la littérature québécoise. Le catalogue de livres numériques compte, pour l'instant, environ 2 000 titres. Par ailleurs, les 80 librairies indépendantes membres des LIQ travaillent actuellement à l'élaboration d'un second site, Lesliq.com, qui sera mis en ligne à la rentrée automnale. On pourra s'y procurer tous les livres *papier* du Québec et de la francophonie disponibles dans lesdits commerces ainsi que toute la production électronique francophone disponible. Dans le paysage littéraire, outre les LIQ et les librairies universitaires *Zone*, seule la chaîne de librairies *Archambault*, par le biais de son site www.jelis.ca, propose du contenu numérique. Son concurrent direct, *Renaud-Bray*, n'offre rien de la sorte.

Au Québec comme ailleurs sur la planète, les années 2010 et 2011 seront déterminantes pour le livre numérique, qui entrera dans les habitudes de consommation courante en raison d'une commercialisation à grande échelle de *liseuses* performantes et de la multiplication de l'offre, francophone et anglophone. Certes prêts à embarquer dans le bateau, tous les acteurs du livre sont loin d'être au bout de leurs peines : il faudra énormément de concertation et de négociation pour préserver le livre *papier*, tout en faisant de la place à son pendant numérique, mais on sait que Rome ne s'est pas construite en un jour.

Babord35_p15-34.qxd 27/05/10 02:25 Page 33

Photo : Luciano Benvenuto

PETIT GLOSSAIRE WIKIPÉDIEN

Ces définitions sont tirées, et parfois adaptées, de la section francophone du site Wikipedia.

- **Blogue** : site Web constitué par la réunion de billets agglomérés au fil du temps et souvent classés par ordre antéchronologique (les plus récents en premier). Chaque billet (appelé aussi « note » ou « article ») est, à l'image d'un journal de bord ou d'un journal intime, un ajout au blogue.

- **Clavardage** (ou *chat*) : Échange instantané de messages textuels entre plusieurs ordinateurs connectés au même réseau informatique, et plus communément celui d'Internet. Contrairement au courrier électronique, ce moyen de communication est caractérisé par le fait que les messages s'affichent en quasi-temps-réel et permettent un dialogue interactif.

- **Code source** : Ensemble d'instructions écrites dans un langage de programmation informatique de haut niveau, compréhensible par un être humain entraîné, permettant d'obtenir un programme pour un ordinateur.

- ***Copyleft*** : possibilité donnée par l'auteur d'un travail soumis au droit d'auteur (œuvre d'art, texte, programme informatique, etc.) de copier, d'utiliser, d'étudier, de modifier et/ou de distribuer son œuvre dans la mesure où ces possibilités restent préservées.

- ***Creative Commons*** : organisation sans but lucratif dont le but est de proposer une alternative légale aux personnes ne souhaitant pas protéger leurs œuvres en utilisant les droits de propriété intellectuelle standards de leur pays, jugés trop restrictifs.

- ***Facil*** : Association québécoise, sans but lucratif, faisant la promotion de l'informatique libre au Québec. L'association organise et participe à différentes activités relatives aux logiciels libres et aux standards ouverts.

- ***In Rainbows*** : septième album du groupe rock britannique Radiohead. Comme le groupe n'était plus sous contrat avec EMI, il a tenté une expérience rare pour un groupe de cette notoriété : l'album est téléchargeable gratuitement sur leur site Internet avec la possibilité de faire un don.

- ***Internet Protocol* (IP)** : protocole de communication de réseau informatique. IP est le protocole d'Internet.

- **Logiciel libre** (ou *Free software*) : logiciel dont l'utilisation, l'étude, la modification, la duplication et la diffusion sont universellement autorisées sans contrepartie.

- ***Moodle*** : plateforme d'apprentissage en ligne (*e-learning* en anglais) sous licence *Open Source* servant à créer des communautés d'apprenants autour de contenus et d'activités pédagogiques.

- ***Open Source*** : La désignation Open Source s'applique aux logiciels dont la licence respecte des critères précisément établis par l'Open Source Initiative, c'est-à-dire la possibilité de libre redistribution, d'accès au code source et de travaux dérivés. Relève d'une optique différente du logiciel libre.

- **P2P**: Le pair-à-pair (traduction de *peer-to-peer*, souvent abrégé « P2P »), est un modèle de réseau informatique proche du modèle client-serveur, mais où chaque client est aussi un serveur. Il peut servir au partage de fichiers en pair-à-pair, au calcul scientifique ou à la communication.

- ***Torrent*** : type de fichier utilisé par le protocole de transfert de données pair à pair BitTorrent. Une façon de procéder est de découper l'information à partager en segments, et de distribuer des segments différents à des interlocuteurs différents afin qu'ils aient eux-mêmes quelque chose à échanger.

- ***Transmission Control Protocol/Internet Protocol*** (TCP/IP) : La suite des protocoles Internet est l'ensemble des protocoles qui constituent la pile de protocoles utilisée par Internet. Elle est souvent appelée TCP/IP, d'après le nom de deux de ses protocoles : TCP (Transmission Control Protocol) et IP (Internet Protocol), qui ont été les premiers à être définis.

- ***Twitter*** : Outil de réseau social et de microblogage (voir Blogue) qui permet à l'utilisateur d'envoyer gratuitement des messages brefs, appelés tweets (« gazouillis »), par Internet, par messagerie instantanée ou par SMS.

- **Wiki** : Site web dont les pages sont modifiables par les visiteurs du site. Il permet ainsi l'écriture collaborative de documents.

- ***Wikipedia*** : Encyclopédie, multilingue, universelle, librement diffusable, disponible sur le web et écrite par les internautes grâce à la technologie wiki. Elle a été créée en janvier 2001 et est devenue un des sites web les plus consultés au monde.

Babord35_p15-34.qxd 27/05/10 02:25 Page 34

Marchés publics

L'entente Canada États-Unis

La politique commerciale québécoise s'est récemment enrichie d'une *Stratégie du gouvernement du Québec à l'égard des États-Unis*, l'une des cinq priorités étant de favoriser les échanges économiques. C'est bien l'orientation suivie par le gouvernement du Québec, signataire d'un nouvel accord commercial.

par Lucie Mercier

Le libre-échange pour sortir de la crise

Depuis la fin de l'année 2007, la crise économique et financière qui sévit à l'échelle mondiale a frappé les États-Unis et le Canada d'une manière équivalente. Aussi, le gouvernement du Québec, dont les exportations internationales représentaient le tiers du produit intérieur brut (PIB) en 2008 et dont plus de 70 % étaient destinées aux États-Unis, cherche-t-il à contrer les effets qu'il juge protectionnistes du plan de relance de 787 milliards de dollars américains (clause *Buy American*) mis en place par le gouvernement américain en début d'année 2009 par l'*American Recovery and Reinvestment Act* (ARRA 2009). En effet, ce plan de relance, qui vise à créer de l'emploi, promouvoir l'investissement et les dépenses de consommation pendant la crise, oblige les États américains à utiliser de l'acier, du fer et des produits manufacturés américains pour réaliser les travaux publics financés par le gouvernement fédéral américain. Le Canada est donc traité sur le même pied que les autres pays en dépit de l'ALÉNA. Cette situation l'irrite passablement.

Négocier à l'abri des parlementaires

Prenant prétexte que le plan de relance américain a des effets néfastes sur les exportations canadiennes, le Conseil de la fédération a fait pression sur le gouvernement du Canada afin qu'il entame des discussions avec Washington pour ouvrir les marchés publics à la concurrence. Les négociations ont donc débuté au mois d'août 2009 pour se conclure par la signature de *l'Accord entre le gouvernement du Canada et le gouvernement des États-Unis d'Amérique en matière de marchés publics* [ci-après l'Accord] en février 2010.

Les parlementaires, tant fédéraux que provinciaux, ont été tenus à l'écart pour ensuite être mis devant le fait accompli. D'une part, le gouvernement fédéral a prorogé le parlement le 30 décembre 2009. La conclusion de l'Accord a été annoncée le 5 février 2010 par voie de communiqué du ministre du Commerce international. La reprise des travaux s'est faite le 3 mars 2010, avec la lecture du discours du Trône. Une seule phrase traitait de cette importante négociation : « *Notre gouvernement tirera aussi parti de l'entente conclue récemment avec les États-Unis, qui donne aux entreprises canadiennes un accès permanent aux marchés publics des États et des municipalités de ce pays.* »

D'autre part, si les parlementaires ont été tenus à l'écart, ce n'est manifestement pas le cas des entreprises privées qui auraient, selon l'opposition officielle, été parties prenantes des négociations. Aucun communiqué de presse n'a été émis par le gouvernement du Québec. La nouvelle a été annoncée discrètement par le Conseil du trésor le 3 mars 2010. Le texte final de l'Accord n'a été déposé à l'Assemblée nationale que le 16 février 2010 en après-midi, soit quelques heures avant son entrée en vigueur.

Pourtant, le gouvernement du Québec en détenait une copie depuis pratiquement deux semaines. Tout ce que l'opposition officielle a réussi à obtenir, c'est un débat d'urgence de 120 minutes, à quelques heures de l'entrée en vigueur de l'Accord. Enfin, le texte final de l'Accord a été déposé à l'Assemblée nationale le 9 mars 2010, soit trois semaines après son entrée en vigueur. Le gouvernement a invoqué à maintes reprises l'urgence d'agir. Il est d'ailleurs peu probable qu'il en soit autrement à l'issue de futures négociations puisque le gouvernement du Canada ne disposera que d'un délai de 10 jours pour effectuer ses consultations, selon les engagements qu'il a signés.

Photo : Luciano Benvenuto

Babord35_p35-52.qxd 27/05/10 01:28 Page 35

Faut-il s'inquiéter pour les services publics ?

Outre les travaux de construction, c'est l'économie du savoir qui est touchée par l'Accord que vient de signer le gouvernement du Québec, et ce, sans aucune consultation. Or, ce segment des dépenses gouvernementales ne cesse de s'accroître et il vise toujours davantage de renseignements personnels des usagers-ères des services publics et des personnels du gouvernement du Québec. D'ailleurs, il y a lieu de s'inquiéter que la gestion des ressources humaines fasse partie de la liste des services couverts par le présent Accord. Faut-il en comprendre que les ministères et les organismes du gouvernement du Québec comptent donner la gestion des ressources humaines en sous-traitance et augmenter encore davantage le recours aux entreprises privées de location de main-d'œuvre ?

Par ailleurs, le discours officiel du gouvernement du Québec est à l'effet que la culture et les grands réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation ne sont pas assujettis à cet Accord. Toutefois, lors de la période de questions du 16 février 2010 à l'Assemblée nationale, le ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, Clément Gignac, a répondu d'une manière ambiguë : « *À la question, la semaine passée, voir si la culture et la santé étaient exemptées, j'ai répondu à la question pour dire que c'était exempté au niveau de la culture, j'ai rassuré la députée au niveau de la santé.* »

Le Québec et l'Ontario sont les deux provinces qui sont allées le plus loin dans l'ouverture de leurs marchés publics, incluant des pans complets des réseaux de la santé et de l'éducation. De plus, en matière de santé, il faut savoir que le Dossier de santé du Québec est géré par le ministère de la Santé et des Services sociaux et il fait partie de la catégorie des services informatiques. À première vue, il serait donc soumis à l'AMP-OMC dans la mesure où les contrats atteignent les valeurs des seuils. Lors du débat d'urgence, l'opposition officielle a demandé que Pierre-Marc Johnson, négociateur en chef pour le Québec, soit entendu par la Commission des institutions. Cette dernière devrait se pencher sur les négociations à venir (volet C) et sur la grande négociation en cours entre le Canada et l'Union européenne. C'est bien le moins que pourrait faire le gouvernement du Québec pour assurer un minimum de transparence et d'égards à l'endroit de ses électeurs-trices. ➲

---

1. En fait, cet accord existe depuis 1981, soit avant la création de l'OMC. Le Canada en était déjà signataire à cette époque.

CANADA - USA
L'ACCORD EN MATIÈRE DE MARCHÉS PUBLICS

UNE ENTENTE EN TROIS VOLETS

L'Accord qu'ont entériné les gouvernements du Canada, du Québec et des États-Unis en février 2010 comprend en fait trois parties distinctes, dont la portée et la durée diffèrent.

Volet A
AMP - OMC

Cette première partie vise à assujettir les provinces et les territoires à la version révisée de 2007 de l'Accord sur les marchés publics de l'Organisation mondiale du commerce (AMP-OMC), un accord plurilatéral signé par le Canada en 1994 dans la foulée de la création de l'OMC[1].

Ce volet prévoit que tous les ministères du gouvernement du Québec sont assujettis à l'Accord, de même que 40 organismes publics, parmi lesquels certains sont garants des valeurs démocratiques. Pour le Québec et l'Ontario seulement, il est prévu que l'Accord s'applique aux conseils scolaires et leurs équivalents, aux établissements d'enseignement financés par le secteur public, aux entités de services sociaux ou d'hôpitaux ou qui leur seront transférés. De plus, plusieurs organismes publics du secteur de la santé et des services sociaux sont visés. Signalons que cette ouverture aux marchés du Québec ne vaut que pour les États-Unis et que des négociations ultérieures seront nécessaires pour qu'elles s'appliquent à d'autres pays.

Du côté des États-Unis, 37 États sont visés, mais contre toute attente, le New Jersey et l'Ohio ne figurent pas dans la liste. Or, selon l'opposition officielle, il s'agit des deux principaux partenaires commerciaux américains du Québec, avec lesquels se feraient 10 % des échanges.

Le volet A vise une liste de services ayant trait à l'informatique, l'immobilier, la consultation en gestion, la gestion des ressources humaines, le courrier électronique, l'échange électronique de données, le traitement de l'information, y compris le traitement des transactions. Il faut encore ajouter les services de construction.

Les valeurs des seuils à partir desquels les marchés sont assujettis sont fixées à 604 500 dollars canadiens pour les produits et les services et à 8,5 millions $ pour les travaux de construction.

Volet B
Exemption des mesures protectionnistes

Le volet B de l'Accord concerne uniquement les travaux de construction. Il constitue une entente provisoire, d'une durée limitée, pouvant être prolongée. Il prévoit que le Canada, les provinces et les territoires sont exemptés de l'application de l'*« obligation d'achat national »* (section 1605(a) de l'ARRA 2009), aussi appelée *Buy American*. L'exemption vaut du 16 février 2010 au 30 septembre 2011 pour sept programmes énumérés. Les provinces canadiennes pourront ainsi soumissionner sur les contrats de 37 États américains qui pourront utiliser du fer, de l'acier et des produits manufacturés canadiens. Aucune municipalité des États-Unis n'est visée par le volet B.

En contrepartie, l'offre provisoire du Canada prévoit que les entreprises américaines pourront soumissionner sur des contrats de construction provinciaux et municipaux de plus de 8,5 M$ CA. Pour le Québec, l'offre vaut pour les 15 plus grandes municipalités québécoises et pour 65 organismes publics. Parmi ceux-ci figurent encore une fois de nombreux organismes liés à la santé, incluant la RAMQ (Régie de l'assurance maladie du Québec). Dans ce cas, le fer, l'acier et les produits manufacturés proviendront des États-Unis. De plus, pour le Québec et l'Ontario seulement, l'accès aux marchés des services de construction des commissions scolaires, des établissements d'enseignement publics, d'organismes de services sociaux ou d'hôpitaux est visé.

Volet C
Négociations à venir

Par la dernière partie de l'Accord, les gouvernements du Canada et des États-Unis s'engagent à entamer des négociations au sujet d'un accord élargi et permanent sur les marchés publics dans la prochaine année. Les engagements iraient au-delà de ceux qui ont déjà été pris dans le cadre de l'AMP-OMC et de l'ALÉNA.

BDS ou la résistance pacifique palestinienne

par Lorraine Guay
Pour le Comité BDS-Québec

La terrible réalité de la situation sur le terrain en Palestine occupée fait du boycott total d'Israël et des institutions complices non seulement une obligation morale, mais aussi une nécessité politique urgente pour empêcher le génocide et une explosion incontrôlable de l'ensemble du système géopolitique moyen oriental.

Omar Barghouti[1]

Omar Barghouti est un des penseurs et des initiateurs de la campagne internationale de Boycott, Désinvestissements et Sanctions. Sans relâche, il insiste sur l'urgence du moment; on le sent pressé car « *Israël n'est plus « seulement » coupable d'occupation, de colonisation et d'apartheid mais il s'est lancé dans la phase finale de sa tentative « d'évaporation », littéralement, du « problème palestinien*[2]. » Il suffit de jeter un coup d'oeil, – même distrait ! – sur une carte géographique illustrant l'évolution de la Palestine historique depuis 1948, pour se rendre compte qu'on assiste à la réalisation du projet sioniste : la programmation de la disparition du peuple palestinien en tant que peuple.

L'urgence d'agir rejoint du même coup l'importance pour la société civile, toutes orientations politiques confondues, de (re)constituer un leadership politique fort, ancré dans une longue tradition de résistance populaire non violente en Palestine[3]. La résistance exemplaire du petit village de Bill'in en donne un autre témoignage éloquent[4].

D'où vient l'appel à cette campagne ?

Le 9 juillet 2005, un an exactement après l'injonction de la Cour internationale de justice exigeant le démantèlement du Mur, 172 organisations de la société civile palestinienne ont appelé la société civile internationale à s'engager dans une campagne de Boycott, Désinvestissements et Sanctions (BDS) contre les politiques d'apartheid israéliennes qui violent systématiquement le droit international et les droits des Palestinienne·s depuis des décennies. Ces organisations représentent les trois composantes du peuple palestinien : les Palestinienne·s vivant sous occupation (Cisjordanie et Gaza); les Palestinienne·s citoyenne·s d'Israël et les réfugié·e·s. « *Nous, représentants de la société civile palestinienne, invitons les organisations des sociétés civiles internationales et les gens de conscience du monde entier à imposer de larges boycotts et à mettre en application des initiatives de retrait d'investissement contre Israël tels que ceux appliqués à l'Afrique du Sud à l'époque de l'Apartheid. Nous faisons appel à vous pour faire pression sur vos États respectifs afin qu'ils appliquent des embargos et des sanctions contre Israël. »*

Dans leur appel, les Palestinienne·s évoquent avec raison la similitude entre leur situation et celle de l'Afrique du Sud à l'époque de l'apartheid. M^gr^ Desmond Tutu, archevêque de l'Afrique du Sud, avait d'ailleurs déclaré en avril 2002 : « *J'ai été très profondément bouleversé lors de ma visite en Terre Sainte; cela me rappelait tellement ce qui nous est arrivé à nous, les Noirs, en Afrique du Sud.* » Et l'ex-président américain Jimmy Carter, après ses nombreux séjours dans les Territoires occupés et en Israël, n'a pas hésité lui non plus à écrire un livre entier pour dire : *La paix et non l'apartheid* [5].

La signification de la campagne BDS : Boycott, Désinvestissements et Sanctions

Cette campagne invite à agir à trois niveaux :

1. Les **Boycotts** tels le boycott de produits de consommation israéliens, en particulier les produits fabriqués dans les colonies illégales; le boycott culturel, par exemple les actions demandant à Leonard Cohen de ne pas aller chanter à Tel Aviv ou à Margaret Atwood de refuser le prix que vient de lui décerner l'Université de Tel Aviv; le boycott académique, qui invite par exemple les universitaires à ne pas participer à des conférences tenues en Israël ou les universités à refuser tout accord de coopération ou de programme d'échange d'étudiant·e·s avec des universités israéliennes en raison de leur complicité dans le maintien de l'occupation, de la colonisation et de l'apartheid; le boycott sportif, qui s'oppose à la participation d'athlètes israéliens à des événements sportifs régionaux ou internationaux.

2. Les **Désinvestissements**, à l'exemple du *Norwegian Pension Fund-Global* qui a retiré ses capitaux (estimés à 4,4 millions $) de la société israélienne Elbit parce que le géant électronique Elbit Systems Ltd a fourni du matériel électronique à la *barrière de séparation* érigée illégalement entre Israël et la Cisjordanie. Le ministre norvégien des Finances a affirmé que son gouvernement *« ne financera pas des sociétés qui contribuent directement à bafouer les droits de l'Homme… »* Au Québec, nous pouvons interpeller le Fonds de solidarité de la FTQ, le Fondaction de la CSN et toute institution d'invetissement, en particulier des fonds de pension des travailleurs-euses et les inviter à ne pas investir dans des entreprises israéliennes complices de l'occupation, de la colonisation et de l'apartheid.

3. Les **Sanctions** politiques, diplomatiques, économiques, militaires, par exemple la revendication envers le gouvernement québécois de « geler » son entente de coopération avec le gouvernement de l'État d'Israël, signée en 1997, renouvelée en grandes pompes en 2007 et qui concerne un accord global commercial, économique, scientifique, technologique, culturel, éducatif, etc. Autre exemple, la Bolivie qui a rompu ses liens diplomatiques avec Israël lors des événements de Gaza.

L'objectif de la campagne BDS

Cette campagne ne vise qu'un objectif : le respect intégral par Israël du droit international concernant plus spécifiquement trois aspects fondamentaux sans lesquels aucune paix n'est possible :

• ***La fin de l'occupation*** conformément à la résolution 242 des Nations unies qui enjoint Israël de se retirer des Territoires occupés depuis 1967, y compris de Jérusalem-Est, de même que du Golan syrien.

• ***L'exercice du droit de retour*** ou de compensation pour les réfugiéEs palestinienNEs conformément à la résolution 194 des Nations unies.

• ***L'égalité des droits pour les citoyenNEs palestinienNEs d'Israël,*** i.e. la suppression de l'apartheid, un système institutionnel de discrimination raciale qui prévaut dans ce pays.

Bref, cette campagne internationale vise à ce qu'Israël se conforme à la Déclaration universelle des droits de l'Homme, aux Conventions de Genève, aux Pactes internationaux relatifs aux droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels, aux décisions de la Cour internationale de justice, à la Convention internationale sur la Suppression et la Punition du crime d'apartheid, aux quelques 400 résolutions de l'ONU et du Conseil de sécurité, s'acquitte de ses obligations étatiques en fonction de ce droit et reconnaisse le droit inaliénable du peuple palestinien à l'autodétermination.

Une campagne surtout pas antisémite !

La campagne BDS est une action citoyenne pacifique et rassembleuse. Elle ne vise pas les juifs en tant que juifs mais les politiques du gouvernement israélien. Le principal argument de l'État d'Israël vis-à-vis de ceux et celles qui critiquent sa politique, c'est qu'ils seraient antisémites. Cet argument est fallacieux pour plusieurs raisons : d'abord, la majorité de la population juive ne vit pas en Israël et, par conséquent, l'État d'Israël ne peut s'arroger le droit de parler au nom de tous les juifs. Ensuite, critiquer les actions d'un gouvernement ne signifie pas critiquer toute une population; on n'accuse pas les opposantEs aux politiques du gouvernement Harper d'être anti-Canadiens ! Enfin, en tant qu'État membre de la communauté internationale, Israël a des obligations comme le respect des droits humains et des conventions de Genève. Le fait d'avoir vécu l'horreur de la Shoah ne justifie pas l'oppression des PalestinienNES. « *On ne devrait pas permettre à Israël d'instrumentaliser le génocide des juifs européens pour se mettre au-dessus des lois des nations* » *(*Etienne Balibar, philosophe français).

Mais la campagne remet en question le caractère démocratique d'Israël, qui insiste lourdement sur le fait que cet État serait la seule démocratie de la région et, qu'à ce titre, la campagne BDS se trompe de cible… Si en effet les États de la région sont loin d'être des démocraties, il y a lieu de s'interroger sur le caractère démocratique de l'État d'Israël. Peut-on considérer comme une démocratie pleinement « épanouie »[6] un État ouvertement raciste où les conditions d'accès à la citoyenneté varient selon que l'on est ou non juif ? Peut-on considérer comme une démocratie un État qui musèle son opposition en la qualifiant d'anti-nationale ? Peut-on considérer comme une démocratie un État qui occupe des territoires qui ne sont pas les siens, qui y installe une partie de sa population et qui bafoue les droits humains de la population de ces territoires ? Il est évident que la campagne BDS écorne l'image « *démocratique* » d'Israël. Mais c'est justement parce que le gouvernement israélien tient à cette image qu'elle est susceptible d'être efficace.

Une campagne qui prend de l'ampleur

Les événements de Gaza ont fait déborder le vase de l'indignation et insufflé un nouvel élan à la campagne BDS dans de nombreux pays occidentaux : France, Angleterre, Australie, États-Unis, etc. La campagne est même appuyée en Israël même[7] et par de nombreuses organisations juives dans divers pays dont les Voix juives indépendantes au Canada. Au Canada également, le Syndicat des travailleurs et travailleuses des Postes de même que CUPE-SCFP-Ontario se sont investis dans la campagne. Au Québec, outre les nombreux groupes de solidarité avec la Palestine, la CSQ, la FNEEQ-CSN, la Ligue des Droits et Libertés, la revue *Relations*, l'ASSE et Québec solidaire se sont officiellement prononcés en faveur de la campagne. Plusieurs organisations syndicales et communautaires sont en processus de prise de position. À l'initiativede plusieurs universitaires québécois, un comité pour le boycott académique est en place. À l'initiative de Tadamon, 500 artistes québécois, dont Richard Desjardins, ont appelé à appuyer la campagne BDS. Enfin, un Comité BDS Québec travaille à la coordination des actions pour cette campagne.

Si, comme le rappelle Nelson Mandela, *« la justice pour les Palestiniens est la plus grande question morale de notre temps »,* alors la campagne BDS nous fournit l'occasion d'agir… maintenant ! ➲

POSER UN GESTE SIMPLE

Boycotter des produits de consommation israéliens

N'achetons pas les produits Ahava Cosmetics,
c'est une compagnie israélienne de produits de beauté fabriqués dans la colonie Mizpe Schalem située illégalement en territoire palestinien et qui utilise de la boue de la Mer Morte, prélevée dans les territoires occupés.

Boycottons la Librairie Chapters-Indigo,
dont les propriétaires ont créé la Heseg Foundation pour le soldat solitaire, afin de soutenir de jeunes juifs qui se joignent à l'armée israélienne et qui n'ont pas de famille en Israël.

Demandons à la SAQ
de retirer des tablettes de certaines succursales les vins israéliens produits dans le Golan syrien occupé illégalement par Israël depuis 1967.

Demandons à Mountain Equipment CO-OP
de retirer de ses tablettes les produits israéliens fabriqués par ***Source-Vagabon***, un fournisseur de matériel militaire dont le fondateur et plusieurs membres de la direction sont d'anciens officiers des unités d'élite de l'armée israélienne.

1. Barghouti, Omar, *Boycott, Désinvestissement, Sanctions. BDS contre l'apartheid et l'occupation de la Palestine,* La fabrique éditions, Paris, 2010, p. 7.

2. *Idem*, p. 20.

3. « Boycott, Divestment & Sanctions: lessons learned in effective solidarity », Ma'an Development Center, 2009.

4. Visiter le site www.bilin-village.org

5. Carter, Jimmy, *Palestine, Peace not Apartheid*, Simon & Schuster Paperbacks, 2006.

6. Dans une motion unanime adoptée en mai 2008, l'Assemblée nationale du Québec avait qualifié la société israélienne de « libre, démocratique et épanouie »….

7. Voir www.boycottisrael.info et www.whoprofits.org

German Gutiérrez, cinéaste indépendant

L'affaire Coca-Cola

Faire de l'horreur une histoire de solidarité internationale

par Giuliana Fumagalli et Gessica Gropp

German Gutiérrez, réalisateur d'origine colombienne, vit au Québec depuis 30 ans. Il est arrivé à Montréal après avoir étudié pendant trois ans à Paris. Il vous dira que c'est un hasard de la vie s'il s'est arrêté ici à Montréal.

Il est d'abord venu au pays pour cueillir des feuilles de tabac en Ontario en vue de se ramasser de l'argent pour retourner en Colombie, il voulait faire un road trip. Après avoir travaillé dans les champs pendant 43 jours, il vient habiter à Montréal. Le *road trip* ? Il ne le fit pas, en tout cas pas comme prévu. C'est sa carrière qui est devenu un road trip. Elle l'amènera entre autres à Sarajevo, au Cambodge, au Rwanda, en Afrique du Sud et au Salvador. Son dernier film sorti en 2008, *L'Affaire Coca-Cola*, est tourné principalement en Colombie où l'on assiste à la bataille judiciaire contre le géant accusé de meurtres et de torture contre des travailleurs syndicalistes. Tel que promis sur le site du documentaire, *« une fois que vous aurez vu ce documentaire, votre Coke n'aura plus jamais le même goût ! »*

Gutiérrez se présente d'emblée comme étant réalisateur de documentaires, mais surtout pas comme un militant. Il réfute l'étiquette d'homme engagé et n'hésite pas à paraphraser Pierre Falardeau : *« Seuls ceux qui travaillent pour Radio-Canada ou des chaînes de télévision sont des personnes engagées ! »* Gutiérrez ajoute à l'explication qu'il ne se considère pas comme tel parce qu'il a toujours été subventionné pour faire ses films.

Pour lui, son statut de réalisateur indépendant ne l'insécurise pas, au contraire, il lui confère la liberté dont il a besoin pour faire ce qu'il aime. Cela lui permet donc de suivre ses quêtes personnelles et de fouiller les thèmes qu'il souhaite.

L'AFFAIRE COCA-COLA

Idée originale et recherche	Germán Gutiérrez
Scénario	Carmen Garcia
Réalisation au tournage, direction photo et prise de son	Germán Gutiérrez
Montage image	Elric Robichon
Musique originale	Olivier Alary
Conception sonore	François Senneville
Producteurs	Carmen Garcia (Argus Films), Johanne Bergeron et Yves Bisaillon (ONF)

Une production d'Argus Films.
En coproduction avec l'Office national du film du Canada, 2009.

L'affaire Coca-Cola

Lors de nos échanges, j'ai demandé au coréalisateur German Gutiérrez (Carmen Garcia a scénarisé le film) quel impact il voulait générer en documentant les horreurs perpétuées par la multinationale de boissons gazeuses. Ce pertinent documentaire dévoile les bafouages des droits humains des Colombiens travaillant pour les compagnies sous-traitantes d'embouteillage de la méga-entreprise. Campagne antisyndicale, non-respect des droits humains et de la santé des travailleurs et meurtres, rien n'est laissé sous silence grâce à son œuvre. Selon l'auteur, les retombées de son film n'engendreront pas un boycott large de Coca-Cola. Il est réaliste par rapport à l'effet escompté et reconnaît que c'est bien difficile de nuire aux ventes de la plus grosse compagnie de boissons gazeuses qui récolte 40 % des ventes de tous les breuvages non alcoolisés de la planète.

L'objectif du film est plus humble. Il veut simplement rendre hommage à tous les David contre Goliath impliqués dans cette lutte ! Le mouvement syndical tant en Amérique latine qu'en Amérique du Nord mérite largement qu'on souligne ses contributions pour les conditions de vie des travailleurs. « *L'Affaire Coca-Cola était ma manière de montrer le travail syndical, le travail de ceux qui défendent les travailleurs*. » De manière plus personnelle, il veut mettre en lumière la conviction et l'engagement des avocats Daniel Kovalick (United Steel Workers of America à Pittsburgh) et Terry Collingsworth (International Labor Rights Fund à Washington) qui se battent pour gagner cette lutte contre le fabricant. Il y a aussi les 470 leaders ouvriers colombiens qui ont été tués depuis 2002 qui méritent qu'on leur rende justice. Les avocats le font avec le système judiciaire et le cinéaste le fait avec sa caméra.

« Je voulais aussi montrer que ces compagnies travaillent contre la population, contre les travailleurs, contre le bien-être général de la société. » En effet, le film raconte une histoire de solidarité internationale. Malgré sa volonté de dénoncer les crimes et les injustices, il est étonnant d'entendre German dire qu'il n'est pas un cinéaste politique. « *Les films que je fais*, nous dira l'auteur, *ce sont essentiellement des portraits de gens intéressants pour moi, des gens que j'admire*. » Les réalités sur lesquelles il ajuste son focus sont pourtant liées à des considérations humanitaires et politiques de toutes sortes, comme la violence (*Qui a tiré sur mon frère*), l'immigration (*La familia latina*), les Amérindiens en Amazonie (*Vivre en Amazonie*) et le cartel de la drogue (*Société sous influence*). S'il ne fait pas des films engagés, il fait certainement des films sur des personnes engagées !

L'homme enragé

« Je travaille présentement à un film sur Pierre Falardeau qui s'appellera L'homme enragé*. Pierre et moi étions amis, nous nous connaissions depuis 15 ou 20 ans. Il y a environ un peu plus d'un an, nous avions discuté de faire un film sur lui et il avait accepté. Trois mois plus tard, son état de santé est devenu fragile. Je voulais faire un film avec lui, mais la vie en a décidé autrement ou plutôt, la mort en a décidé autrement. Maintenant, je me retrouve à faire un film sur Pierre. Pierre Falardeau aimait tant le Québec. C'était un amoureux de la langue française, un admirateur du peuple québécois et c'est quelqu'un qui m'a aidé à connaître une vision du Québec qui est différente de celle qui est présentée dans les médias, les films et même la littérature. J'ai connu Pierre de façon informelle, dans la rue, en marchant avec lui au parc. J'ai eu de la chance d'apprendre à connaître le Québec à travers lui, sa contribution a été fondamentale pour mon intégration. »*

Ainsi est German Gutiérrez. Un homme qui se cache derrière sa caméra et qui laisse ses films parler ! ➲

L'affaire Coca-Cola

Un film documentaire sur Coca-Cola et le droit des travailleurs dans les usines d'embouteillage

Les réalisateurs German Gutiérrez et Carmen Garcia dressent un réquisitoire accablant contre l'empire Coca-Cola, soupçonné d'être impliqué dans l'enlèvement, la torture et le meurtre de chefs syndicaux qui luttaient pour l'amélioration des conditions de travail en Colombie, au Guatemala et en Turquie. Les cinéastes s'attachent aux avocats en droit du travail Daniel Kovalik et Terry Collingsworth, ainsi qu'au militant Ray Rogers, directeur de la campagne Stop Killer-Coke !, alors qu'ils mettent tout en œuvre pour obliger le géant américain de l'industrie des boissons à répondre de ses actes dans cette bataille juridique pour les droits de la personne.

http://films.onf.ca/l-affaire-coca-cola/

Les abus de la sécurité nationale

Le cas d'Abousfian Abdelrazik

par Émilie Breton

Le drame d'Abousfian Abdelrazik se présente comme un vibrant témoignage (un de plus) sur le sort réservé aux personnes victimes de la doctrine de la sécurité nationale, doctrine reposant sur une idéologie raciste, colonialiste et impérialiste.

Le cas Abdelrazik

Abdelrazik, un Canado-Soudanais résidant au Canada depuis plus de 20 ans, est en quelque sorte un bouc émissaire des mécanismes mis en place dans la foulée de la guerre contre le « terrorisme ». Rappelons brièvement qu'en 2003, lors d'une visite à un proche malade au Soudan, il fut arrêté, emprisonné et torturé, et ce, à la requête du Service canadien de renseignement et de sécurité (SCRS). Recouvrant la liberté à la suite de sa deuxième période de détention, il apprend que son nom a été ajouté à la liste 1267 des Nations unies, connue sous le nom de la liste d'interdiction de vol (*no-fly list*), ou la liste « noire » (*blacklist*). Il demeurera plus d'un an réfugié à l'ambassade canadienne de Khartoum avant de pouvoir revenir au Canada le 27 juin 2009. Le retour d'Abdelrazik, bien qu'il ait été ordonné par la Cour fédérale, est le fruit d'une immense campagne de soutien populaire, animée par le projet Retour au bercail, mais initiée par Abdelrazik lui-même, lorsqu'il prit la décision de rendre publique son histoire. Depuis qu'il est revenu chez lui, Abdelrazik n'est toujours pas libre. Son nom figure encore sur ladite liste noire, lui faisant office de prison… sans murs.

Devant l'ampleur des sanctions pesant sur Abdelrazik, le projet Retour au bercail a lancé une campagne visant à accentuer la pression sur le gouvernement pour qu'il prenne des mesures concrètes afin que son nom soit retiré de la liste le plus rapidement possible. À propos de cette fameuse liste 1267, on peut justement parler sans exagération d'un cauchemar digne du célèbre roman de Kafka… Et ce terme a été utilisé non seulement par ses opposantEs, mais également par des magistrats. Gérées par les membres du Conseil de sécurité de l'ONU, les procédures d'ajout ou de retrait de la liste sont obscures, alors que les sanctions, quant à elles, sont très explicites.

L'application inique d'une doctrine obscure

Un individu dont le nom figure sur la liste n'est pas informé au moment où son nom est ajouté sur celle-ci, n'est convoqué à aucune audience devant un quelconque comité ou tribunal, et surtout il n'a accès à aucun document faisant état des allégations pesant contre lui. Par contre, il est immédiatement sujet à une interdiction de vol, à un embargo sur les armes et à un gel complet de ses avoirs.

Selon les procédures en vigueur à l'heure actuelle, bien qu'un individu « listé » puisse faire une requête afin que son nom soit rayé de la liste, ce n'est que l'intervention d'un État qui peut réellement le faire retirer de celle-ci. Au Canada, c'est un règlement qui met en application la liste 1267. Celui-ci précise qu'il est interdit de fournir une assistance à un individu dont le nom figure sur la liste, ce qui signifie qu'il lui est impossible de toucher un salaire et, techniquement, les personnes le soutenant financièrement pourraient être poursuivies devant les tribunaux fédéraux.

La lutte d'Abdelrazik est donc menée sur deux fronts : d'une part à la base, où se construit une opposition toujours croissante au régime de la terreur symbolisé ici concrètement par la liste 1267; d'autre part sur le plan juridique, où Abdelrazik et son équipe légale cherchent à obtenir des explications pour ce qui lui est arrivé en s'inspirant de cas similaires intervenus sur le plan local et international.

En ce qui concerne le travail à la base, le projet Retour au bercail joint ses efforts à ceux de plusieurs groupes et personnes qui travaillent d'arrache-pied à dénoncer les mesures arbitraires en immigration et le profilage social et racial exercé contre des individus et des communautés, en particulier les communautés musulmanes.

C'est dans ce contexte que la campagne afin qu'Abdelrazik soit « délisté » est en cours. Le groupe de soutien appelle la population à contester activement les sanctions, que ce soit en faisant un don monétaire à Abdelrazik, en envoyant des cartes postales, lettres et courriels aux ministres responsables et aux députés, en organisant des actions localement pour dénoncer la « liste » 1267 qui, à l'heure actuelle, sert les intérêts des puissants. Alors que les propres agences de renseignement canadiennes ont officiellement reconnu ne rien retenir contre Abdelrazik, que le Canada lui-même a déjà entamé une procédure pour que son nom soit retiré de la liste en 2004, pourquoi son cas demeure-t-il ignoré par le gouvernement conservateur canadien qui ne fait rien pour lui ?

La campagne publique actuelle vise donc plus largement à ce que le règlement d'application de la liste 1267 passe au collimateur législatif, afin que de telles situations ne puissent plus se reproduire. Elle inclut une entreprise d'éducation populaire sur les enjeux idéologiques qui sous-tendent des mesures telles que celle-ci dont l'application est locale, mais dont la signification profonde se trouve sur le plan international. ➲

Pour plus d'informations :
www.commissionpopulaire.org

Le faux débat sur l'interculturalisme et la question identitaire

par Maxime Ouellet

Par le biais de lettres aux journaux, des universitaires québécois débattent présentement de l'identité québécoise et des valeurs communes qui devraient être partagées dans le contexte d'une société moderne. Trois grandes orientations cadrent ce débat. D'une part, les signataires du « Manifeste pour un Québec pluraliste »[1] prônent une vision ouverte et pluraliste de la société québécoise. D'autre part, les tenants d'une conception nationaliste conservatrice (les « néo-traditionnalistes ») remettent en question les pratiques d'accommodements raisonnables qui auraient pour effet de nier la mémoire de la majorité historique. Enfin, un troisième groupe propose une « vision stricte de la laïcité », qui « *récuse les manifestations religieuses ostentatoires dans la sphère publique*[2] ».

Les pluralistes, qui s'appuient sur une vision technocratique du libéralisme (la « gestion des identités »), se fondent sur la Charte des droits et libertés pour prôner l'interculturalisme, nouveau concept se voulant plus ouvert au « respect et au dialogue » entre majorité et minorités que le multiculturalisme, trop associé aux velléités assimilatrices de la doctrine de Trudeau.

Certains nationalistes et « laïcs orthodoxes » répliquent aux pluralistes en s'appuyant sur une version tout aussi technocratique du républicanisme. Selon eux, seul un État laïque est en mesure d'« *aménager* le pluralisme »[3], « de *gérer* le pluralisme social sans que la majorité, qui en fait aussi partie, renonce à ses choix légitimes et sans brimer la liberté de religion de quiconque »[4].

Si le propre d'un fétiche est de révéler tout autant que de masquer une réalité sociale, il convient de se demander de quoi ce débat est-il le symptôme.

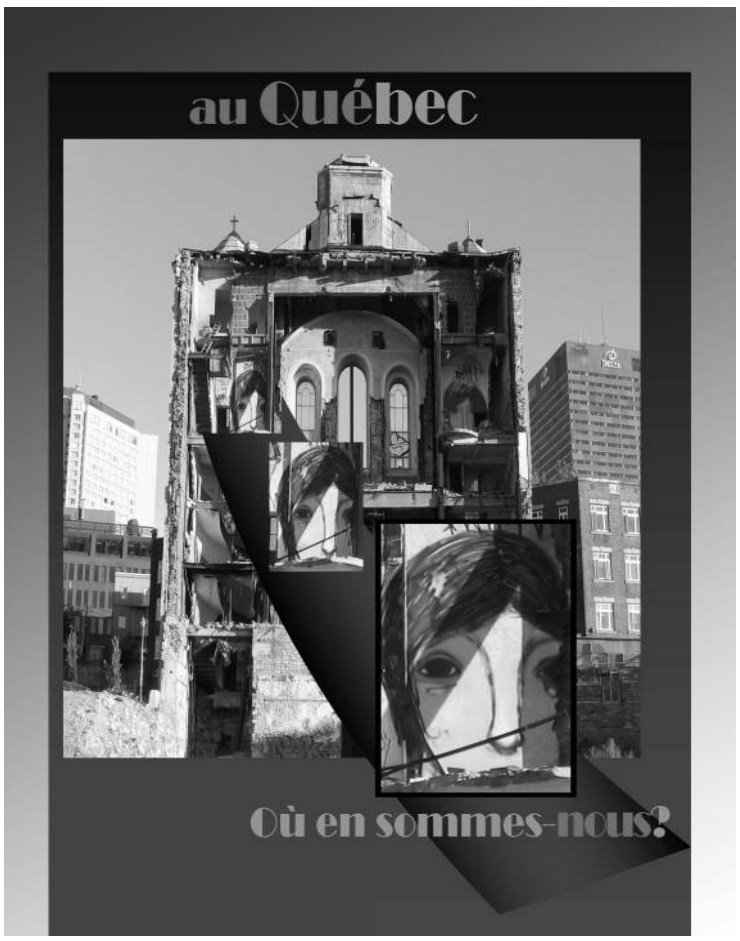

Cette omniprésence des questions identitaires dans les médias semble être une conséquence directe de la dépolitisation de notre société : les questions politiques fondamentales – celles qui devraient porter sur les finalités de notre « vivre-ensemble » – sont évacuées de l'espace public. Le point aveugle de ce débat est que la crise que nous traversons n'est pas identitaire, mais bien sociétale. Ne devrions-nous pas rejeter ces fausses alternatives pour entreprendre une véritable critique des fondements de notre modernité québécoise qui est en voie de devenir entièrement capitaliste ?

De l'impossibilité d'instituer des « valeurs communes » sous le règne de la « Valeur »

Un réel débat sur les valeurs communes ne peut être engagé que si le sens de notre société est interrogé. Or, les pluralistes-libéraux, les républicains-nationalistes ou les « laïcs orthodoxes » ne discutent jamais de cette question. Les enjeux culturels, normatifs et sociaux se trouvent ainsi réifiés, comme s'il s'agissait de sphères autonomes et séparées de l'économie capitaliste dans laquelle nous vivons. L'économie est pourtant constituée aussi par un ensemble de valeurs, de normes et de croyances, bref par une culture. La question qui est occultée dans ce débat devrait être la prémisse de toute réflexion sur le « vivre-ensemble » : quelle est la finalité des sociétés capitalistes et pourquoi est-il si difficile d'instituer des valeurs communes dans ce type de société ?

Une des réponses possibles est que la finalité du capitalisme – qui est l'accumulation illimitée – vient dissoudre l'ensemble des « valeurs communes » instituées historiquement par les sociétés, au profit d'une nouvelle norme abstraite de régulation des pratiques qui est celle de la « valeur économique ».

Ainsi, que le débat identitaire porte sur la reconnaissance des identités minoritaires, que ce soit des Québécoises au sein du Canada ou des minorités au sein du Québec, change peu de choses dans la réalité d'une société capitaliste comme la nôtre : tous ces individus et ces groupes sont *reconnus a priori* comme porteurs de marchandises, c'est-à-dire en tant que force de travail et consommateurs potentiels. Les luttes identitaires, bien qu'elles puissent effectivement permettre une certaine reconnaissance au plan politique, n'aboutissent pas sur une émancipation réelle, qu'elle soit individuelle ou collective. À preuve, la ferveur nationaliste au Québec s'est tranquillement éteinte à mesure qu'une petite bourgeoisie est devenue consciente d'elle-même en prenant les commandes de notre économie au moyen du pillage des coffres de l'État. En témoigne aussi, plus récemment, la prise de distance du PQ de son aile syndicale (SPQ libre) lors de son dernier congrès qui portait sur la création de la richesse individuelle. D'ailleurs, le soir même du congrès, Pauline Marois était au Colisée de Québec en compagnie du pdg anti-syndicaliste de Quebecor, Pierre Karl Péladeau[5]. Cette poignée de main qui réconcilie le capital et la nation en dit long sur le monde commun que proposent ces souverainistes, prêts à abandonner le peu qu'il nous reste de souveraineté politique à la domination souveraine des empires économiques.

CHACUN ACCORDE UNE VALEUR DIFFÉRENTE À CE QUI L'ENTOURE

Pourquoi une banque s'intéresserait-elle aux valeurs et priorités de chacun ? Avec 100 millions de clients dans plus de 86 pays, HSBC comprend l'importance des différences de cultures, de points de vue et de valeurs. Toute décision financière repose sur des valeurs propres à chacun. HSBC place la compréhension de ses clients et de leurs valeurs au cœur de son offre de services.

C'est pourquoi nous vous invitons à donner votre opinion et à attribuer une valeur à chaque thème exploré par notre campagne de communication.

Publicité de HSBC [7]

« Être ouvert sur le monde, c'est comprendre les différences de points de vue. »

Les pluralistes, qui aspirent quant à eux à émanciper les minorités de toutes les formes de domination, ne voient pas que ces minorités sont plongées quotidiennement dans une forme de domination dépersonnalisée, celle du capital; que ce soit en leur offrant des marchandises ciblées, ou encore en les intégrant dans la relation de domination salariale par le biais de programmes de *workfare*. Comme le souligne Walter Ben Michaels : *« La diversité n'est pas un moyen d'instaurer l'égalité; c'est une méthode de gestion de l'inégalité*[6] *»*. En ce sens, le capital demeure toujours ouvert à faire des « accommodements raisonnables » avec les minorités par le biais de la valorisation de tous les styles de vie particuliers. Il suffit, pour s'en convaincre, de regarder la publicité de la banque HSBC dont le slogan est : « Être ouvert sur le monde, c'est comprendre les différences de points de vue ».

Le multi ou l'inter-culturalisme exprime ainsi la logique culturelle du capitalisme néolibéral globalisé. Cette forme de racisme postmoderne reconnaît la diversité culturelle à condition de faire abstraction de toutes les spécificités historiques et sociologiques des minorités qui pourraient entraver la logique d'accumulation illimitée du capital. Selon Milton Friedman, un des plus grands apôtres du néolibéralisme, le marché est un mécanisme impersonnel qui permet la coordination de la société dans l'indifférence complète des membres qui la composent : *« Quand tu achètes un stylo ou ton pain quotidien, tu ne sais pas si le stylo, ou si le blé, a été fabriqué ou cultivé par un blanc ou un noir, par un Chinois ou un Indien. Au final, le système des prix permet aux gens de coopérer de manière pacifique dans chaque sphère de leur vie, alors que chacun fait sa propre affaire dans l'indifférence des autres*[8] *»*. Le multiculturalisme s'érige ainsi comme une nouvelle norme de régulation des rapports sociaux principalement parce que la logique de valorisation illimitée du capital exige le respect de l'ensemble des modes de vie particuliers, qui sont désormais considérés comme des marchandises que l'on peut choisir à son gré dans le grand marché de l'existence humaine. L'éditorialiste de *La Presse*, Mario Roy, qui assimile directement « vivre-ensemble » et « marché », est on ne peut plus clair à ce sujet : *« Or, quelle que soit l'opinion que l'on ait des dieux, des voiles, des compromis et des valeurs, on reconnaîtra que cette inhumation est impossible : le corps grouille. Non seulement rien n'est réglé, en effet. Mais, sur le marché de l'accommodement, l'escalade dans la demande et la réticence grandissante dans l'offre indiquent assez bien que la crise menace*[9] *»*.

Pour une critique radicale de la civilisation capitaliste globale

Le débat entre pluralistes, néo-traditionnalistes et laïcs repose sur des formes de pensée fétichisées. Il masque et révèle à la fois le fait que la contradiction fondamentale de nos sociétés capitalistes avancées n'est pas confessionnelle, ni raciale ou identitaire; elle relève plutôt de la puissance abstraite de la valeur, qui dissout les liens humains pour les retraduire en relations contractuelles. La valeur économique instrumentalise les valeurs communes pour refaçonner notre rapport au monde et redéfinir notre identité. Le capital est ainsi devenu notre religion séculière commune, il est le fondement indiscutable de nos sociétés, comme autrefois il était interdit de débattre du sexe des anges. Comme c'est le capital qui structure les finalités de notre « vivre-ensemble », la seule question « politique » qui peut être discutée est celle de la « gestion » des rapports entre les individus qui composent notre société.

Cette dépolitisation de nos sociétés et sa recomposition en système de contrôle de la population et de gestion des identités afin qu'elles s'adaptent à la dynamique de développement aveugle risquent de nourrir un regain de violence irrationnelle. Dans les périodes de crises économiques antérieures, celle-ci a servi de terreau fertile pour les solutions totalitaires. Au lieu de débattre de questions identitaires, il serait peut-être temps de débattre publiquement des manières de sortir de notre mode de vie capitaliste qui, en raison du désastre écologique qui pointe à l'horizon, rendra bientôt impossibles les conditions objectives du « vivre-ensemble ».

Il ne s'agit pas de dénoncer toute forme de manifestations culturelles populaires, qu'elles soient religieuses ou séculières, comme si elles n'étaient que de pures illusions détournées au profit des classes dominantes, mais plutôt de voir ce qu'elles contiennent et condensent d'aspirations inassouvies. C'est au sein de ces traditions culturelles populaires que se trouvent les conditions de possibilité d'un réel mouvement d'émancipation, donc anticapitaliste, porteur d'un universel qui pourrait transcender la domination tout autant universelle du capital. Bref, si la neutralisation politique de l'économie est le postulat commun partagé tant par les « multiculturalistes », les « néo-traditionnalistes » et les laïcs, il faut dès lors se demander, à l'instar de Slavoj Zizek, si *« la seule manière de sortir de cette impasse, et donc le premier pas en direction d'un renouveau de la gauche,* [ne serait pas] *la réaffirmation d'une critique virulente, fortement intolérante, de la civilisation capitaliste globale*[10] *».* ⊂

---

1. Collectif d'auteurs, « Manifeste pour un Québec pluraliste », *Le Devoir*, 3 février 2010.

2. *Idem*.

3. Jacques Beauchemin et Louise Beaudoin, « Le pluralisme comme incantation », *Le Devoir*, 13 février 2010.

4. Collectif d'auteurs, « Déclaration des Intellectuels pour la laïcité - Pour un Québec laïque et pluraliste », *Le Devoir*, 16 mars 2010.

5. Antoine Robitaille, « Pauline Marois et PKP applaudissent en choeur au Colisée », *Le Devoir,* 15 mars 2010.

6. Walter Benn Michaels, « Liberté, fraternité... diversité ? », *Le Monde diplomatique*, février 2009.

7. http://www.hsbc.fr/1/2hsbc-france/a-propos-d-hsbc /publicite

8. Trad. libre de Milton Friedman et Rose Friedman, *Free to choose*, Orlando, Hartcourt, 1980, p. 13.

9. Mario Roy, « Voile et valeurs », *La Presse*, 9 mars 2010.

10. Slavoj Zizek, *Plaidoyer en faveur de l'intolérance*, Paris, Climats, 2007, p. 15.

Journal d'un coopérant

par Paul Beaucage

Depuis le début de sa carrière artistique, Robert Morin s'impose comme un cinéaste ou vidéaste indépendant, qui ne craint pas de bousculer les clichés dominants de notre société pour favoriser la prise de conscience, chez le spectateur d'une réalité troublante. Aussi, malgré ses maladresses stylistiques et le caractère parfois inaccompli de ses explorations thématiques, la dimension sociopolitique de son œuvre a le mérite de susciter des interrogations contemporaines pertinentes.

Les faux-semblants du travail humanitaire

Comme son titre le suggère, ***Journal d'un coopérant***[1] traite du thème délicat de la coopération internationale, dont la teneur est souvent déformée par le prisme médiatique. Cependant, il importe de préciser que le film de Morin constitue un faux journal filmé à travers lequel le cinéaste relate l'histoire de Jean-Claude Phaneuf (incarné par Robert Morin lui-même), un technicien en électronique anonyme, lequel se rend au Burundi afin d'apporter son soutien à une ONG, Radio du Monde, qui facilite le développement des petits médias nationaux. Mais on ne tardera pas à constater que la remise sur pied de l'Afrique constitue une entreprise autrement plus périlleuse que la simple réparation d'appareils électroniques.

Comme il l'a fait dans la quasi-totalité de ses œuvres antérieures (de ***Motel*** [1974] à ***Papa à la chasse aux lagopèdes*** [2008], en passant par ***Windigo*** [1994] et ***Que Dieu bénisse l'Amérique*** [2006]), Robert Morin joue sur la structure narrative de son film pour représenter la complexité du monde au spectateur. D'emblée son récit s'ancre dans le quotidien, puisqu'il s'amorce à travers la soi-disant confession d'un coopérant néophyte nous signifiant qu'il va filmer son expérience de manière à saisir l'essentiel de l'Afrique. Ensuite, Morin met en abîme la vidéo amateur de son protagoniste dans la réalité africaine, unissant le particulier à l'universel. Par conséquent, le spectateur développe sans ambages une relation de complicité avec ce personnage, qui pose un regard apparemment pur sur le monde qui l'entoure. Dans cet esprit, la scène d'arrivée de Phaneuf à Bujumbura est percutante puisque, passant des quartiers pauvres aux quartiers riches de la capitale, il dénonce les inégalités, voire les iniquités sociales qui sévissent de manière criante en Afrique. Jouant sur la texture de l'image, divisant l'écran, superposant les images l'une par dessus l'autre, Morin dévoile des fragments emblématiques du réel qui stimulent l'imaginaire du spectateur, renouvelant du coup la grammaire du réalisme critique à laquelle il a recours. Sa quête d'originalité esthétique n'est pas sans rappeler, toutes proportions gardées, celles de Claude Jutra (***À tout prendre***, 1963) et de Jean-Pierre Lefebvre (***L'amour blessé***, 1975).

Journal d'un coopérant

Écrit et réalisé par
ROBERT MORIN

Produit par
STÉPHANIE MORISSETTE

Acteurs :
ROBERT MORIN
JANI ALBAN
PATRICE FAYE
RÉMI MUHIRWA CIZA
CAPITAINE MADIMBA

Image :
ROBERT MORIN

Son :
OLIVIER LÉGER

Montage
MICHEL GIROUX

Coop Vidéo de Montréal, 2009.

Jean-Claude Phaneuf, un technicien coopérant au Burundi, interprété par Robert Morin.

Le dilemme du coopérant

Le titre du film de Robert Morin prend pleinement son sens lorsque le réalisateur dépeint le personnage principal dans son intimité. Bien sûr, on voit poindre en lui l'image du révélateur, puisqu'il s'impose comme un membre de l'ONG qui ne trempe pas dans les magouilles de ses dirigeants, qui ne monnaie pas ses services pour en tirer un grand avantage financier. Dans cette perspective, on remarquera la scène où le président du conseil d'administration de Radio du Monde demande à Phaneuf de ne pas filmer les entretiens auxquels lui et ses subalternes procéderont. Cependant, profitant de la distraction du dirigeant de l'organisme, le technicien dépose la caméra par terre et parvient à enregistrer les discussions d'affaires que tiennent les présumés décideurs. La dialectique de la bande image et de la bande son se révèle très ironique, puisque le spectateur a l'impression d'assister à une conversation entre différentes paires de jambes. Par le biais de cette séquence surréaliste, le cinéaste témoigne clairement de la vanité des réunions des membres des ONG, qui s'en tiennent aux directives du patron et ne cherchent pas à améliorer le sort des démunis dont ils sont censés s'occuper.

Alors qu'il va partager un savoureux dîner avec ses collaborateurs noirs du Burundi, Phaneuf interroge son guide au sujet de la misère dans laquelle vivent les Africains. Ce dernier, en divisant un copieux repas en parties, lui révèle comment sont partagés les dizaines de milliards de dollars que les pays des trois autres continents versent à l'Afrique. Les grandes entreprises, les chefs d'État africains et les ONG apparaissent comme les principaux bénéficiaires des sommes d'argent faramineuses que les pays riches consacrent à l'aide internationale. Quant aux peuples africains eux-mêmes, ils n'ont droit qu'à une quantité négligeable de ces fonds.

Dans un contexte d'amoralité généralisée, on comprendra que la levée des interdits aura une influence pernicieuse sur le comportement de Jean-Claude Phaneuf. Attendu qu'il s'intéresse surtout au domaine de l'audiovisuel, le spectateur ne sera pas étonné qu'il veuille échapper à la déception qu'engendre, à ses yeux, la saisie du réel en pratiquant des jeux de rôles virtuels sur son ordinateur. À travers ceux-ci, il trouve une forme de réconfort. Puisque Mathilde[2], la fille de sa femme de ménage, se rend souvent chez lui pour se baigner dans la piscine, il ne paraît pas insolite qu'il sympathise avec elle, qu'il l'initie à un jeu vidéo divertissant... Cependant, lorsqu'on aura mis ces éléments en perspective, on découvrira que ces deux pièces du casse-tête cinématographique de Morin sont beaucoup plus révélatrices qu'on aurait pu le croire. Fidèle à lui-même, le cinéaste trace une dichotomie prégnante entre l'être et le paraître.

Au bout d'un certain temps, Jean-Claude Phaneuf est complètement désillusionné par rapport à l'utilité de sa présence en Afrique. Malgré la candeur relative qui le caractérise, il sait que son travail de technicien ne résoudra qu'une partie dérisoire, infinitésimale, des problèmes sévissant dans le continent africain. Il cherche donc, à travers son journal (un peu comme Morin à travers son film), à cerner une vérité qui transcende les lieux communs auxquels s'est habitué le public des bulletins de nouvelles occidentaux. Un jour, les excursions de Jean-Claude Phaneuf l'entraînent, en compagnie de ses collaborateurs africains, dans une zone fort dangereuse. Des bandits de grands chemins les capturent, les bousculent et les dévalisent. De fait, la menace semblait à ce point sérieuse que Phaneuf avoue avoir craint de mourir.

En utilisant un long très gros plan de visage, Robert Morin traduit le vif sentiment d'humiliation éprouvé par le protagoniste, qui s'imaginait jouir d'un statut inaltérable de bienfaiteur, de privilégié face à tous les Africains. Or, subitement, il n'a d'autre choix que d'admettre qu'il est aussi vulnérable qu'un Africain lorsqu'il est confronté à une situation périlleuse.

Déception et travers

Sans doute faut-il interpréter cette douloureuse prise de conscience comme le point de rupture de la narration : en effet, à la suite de sa mésaventure, Jean-Claude Phaneuf actualisera ses tendances pédophiles. Auparavant, le spectateur pouvait remarquer que le protagoniste entretenait une affection prononcée envers Mathilde. Il pouvait mettre sur le compte de la maladresse ou de la naïveté certains des comportements de Phaneuf. Cependant, la pédophilie du protagoniste se manifeste clairement dans la seconde moitié du film. L'idéal humanitaire du coopérant s'étant effondré, il décide de donner libre cours à ses bas instincts.

Sur le plan de la réalisation, Morin évite de sombrer dans le voyeurisme lorsqu'il représente les deux scènes d'abus sexuel auxquels se livre Phaneuf sur Mathilde. Il suggère – plutôt que de montrer crûment – les attouchements que Phaneuf commet dans la douche ainsi que la scène de viol qui a lieu dans le salon de sa demeure. Le caractère froid et planifié des gestes du technicien leur donne une dimension particulièrement sordide. Comme quoi l'esthétique et l'éthique sont complémentaires dans l'univers de Robert Morin.

Pour filmer la séquence au cours de laquelle le président du conseil d'administration de Radio du Monde démasque le coopérant et fustige le comportement pédophile de Jean-Claude Phaneuf, le cinéaste utilise un plan très long, légèrement en plongée, qui établit une espèce de distanciation brechtienne par rapport à l'action. Tout au long de son sermon, le président se montre préoccupé par l'image de son ONG et non par le sort de la victime d'un pédophile. C'est à dessein que le cinéaste établit une analogie entre l'attitude irresponsable du dirigeant de Radio du Monde envers les gestes de Phaneuf et celle des pontifes de l'Église catholique face à la pédophilie de certains membres du clergé. Dans un cas comme dans l'autre, il s'agit d'une politique du silence inacceptable.

Certes, le film de Robert Morin n'est pas exempt de lacunes. Par moments, la forme du faux journal filmé – qui traduit un véritable drame – crée un malaise dans l'esprit du spectateur, puisque le personnage de Phaneuf n'a pas l'impression d'avoir commis un crime en abusant sexuellement de Mathilde. En outre, on peut s'interroger sur le fait que Morin ne nous propose que deux types de comportements propres au coopérant : celui qui consiste à voler l'argent des Africains et celui qui consiste à violer des mineurs de l'Afrique. Mais, au-delà de ces réserves, ***Journal d'un coopérant*** constitue une œuvre engagée remarquable, qui trace un portrait corrosif, démystificateur, du phénomène méconnu de la coopération internationale. En somme, ce film singulier – modeste dans ses moyens et très ambitieux dans sa thématique – engendre une réflexion essentielle sur la nature humaine et sur l'art des images en mouvement. Or, à l'heure actuelle, cela ne manque pas de pertinence.

---

1. Précisons que Robert Morin a d'abord présenté ce film au public, sous forme de feuilleton, par le biais d'Internet.

2. Sur ce plan, le film de Morin contraste avec *Peeping Tom* (1960) de Michael Powell, qui traite du thème de la culpabilité de manière fort probante.

La littérature sert-elle à quelque chose ?

par Gilles McMillan

« Tout se fait par discorde. » Héraclite

Deux ouvrages récents, *La littérature est inutile* de Gilles Marcotte (2009) et *Une idée simple* d'Yvon Rivard (2010), semblent écrits en contrepoint, à commencer par les titres qui sont tous les deux péremptoires et provocateurs. L'air de rien, involontairement même, voici deux auteurs aguerris qui ferraillent dans leur champ, la littérature. Sert-elle à quelque chose ?

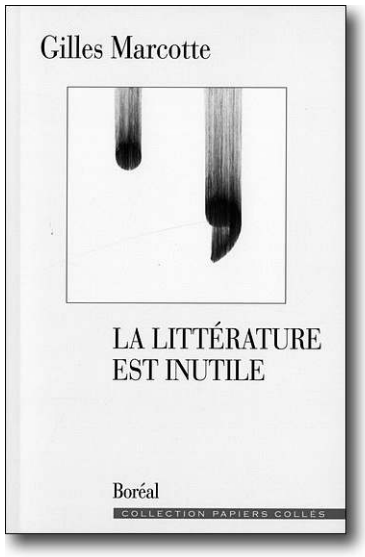

Gilles Marcotte
La littérature est inutile,
Boréal,
coll. « Papiers collés »,
Montréal, 2009, 240 p.

Yvon Rivard
Une idée simple
Boréal,
coll. « Papiers collés »,
Montréal, 2010, 246 p.

La littérature est inutile

Le titre est péremptoire et un tantinet saugrenu, si l'on songe que l'auteur a construit sa carrière sur la littérature. Elle aura été utile au moins à ça… Mais on comprend vite que l'idée de l'auteur est plus élevée : *« Non, la littérature n'est pas utile. Elle est, plus modestement et plus orgueilleusement, nécessaire. Elle nous apprend à lire dans le monde ce que, précisément, les discours dominants écartent avec toute l'énergie dont ils sont capables : la complexité, l'infinie complexité de l'aventure humaine »* (p. 9). Soulignons : *pas utile, mais modestement, orgueilleusement nécessaire*… La nuance, plus l'antonyme, paraît spécieuse tant qu'on ne saisit pas bien, ou croit bien saisir, qu'est visée ici l'instrumentalisation de l'art et de la littérature qui sévit dans un certain discours sur la culture : *« Il y a une idée à la fois très simple et très dangereuse – les idées simples sont souvent dangereuses – qui est propagée depuis quelques années ou quelques siècles par les discours sur l'art. Elle veut que la littérature, le théâtre […], aient pour mission de transformer le monde, de le purger des maux qui l'accablent… »*

Depuis quelques années ou quelques siècles ? L'auteur reste flou sur cette question, quoiqu'il finisse par évoquer un phénomène récent, postmoderne. Il est remarquable en effet que par rectitude morale et politique, par opportunisme surtout, le marketing culturel s'efforce de récupérer des valeurs, appelons-les « non conformistes », comme l'urgence (créer, écrire dans l'urgence), la résistance, la contestation, la provocation, etc. Tout cela est très tendance, pour parler comme les relationnistes. Ces stratégies sont d'autant plus louches que les théâtres, maisons d'édition et autres entreprises culturelles sont dorénavant gérés selon des critères industriels stricts : des profits avant toute chose.

Mais l'intention de Gilles Marcotte n'est pas de distinguer l'instrumentalisation de l'art par l'industrie culturelle de l'engagement au sens noble du terme; il insiste pour dire que la littérature authentique ne peut pas se réduire aux messages ou aux savoirs qu'elle porte toujours : Miron est irréductible au nationalisme, Gabrielle Roy à son témoignage sur la société qu'elle décrit dans *Bonheur d'occasion*. *« L'œuvre authentiquement littéraire est celle qui rend le jugement impossible,* écrit-il*. Si vous extrayez du roman de Flaubert un jugement moral, si généreux soit-il, c'est que vous n'avez pas lu un roman de Flaubert mais une* histoire de cas (l'auteur souligne) *»*. Ces textes littéraires, dit-il en substance, *« me donnent quelque chose de plus, qui est intimement lié à la vie du langage, à la littérature »*. En quoi le jugement moral s'opposerait-il à ce quelque chose de plus ? Vraisemblablement dans ce que l'auteur appelle la *« question du définitif »,* que lui inspire le livre posthume de Thierry Hentsch, *La Mer, la limite*, et un commentaire de Suzanne Jacob sur celui-ci. *« Peut-on écrire définitivement ? »* Bonne question. Mais est-ce à dire que tout jugement moral constitue une lecture définitive ? Et le refus d'un jugement moral ne risque-t-il pas de dissoudre le texte dans la grande soupe du relativisme ? Le langage littéraire de Flaubert par exemple, forçat du style s'il en est un, n'est-il pas une réponse à la médiocrité de la bourgeoisie triomphante ? Penser par exemple que Flaubert soutient Emma Bovary en dépit de sa lubie romanesque contre l'apothicaire Homais et de son progressisme philistin, est-ce réduire son roman à une histoire de cas ? Est-ce dire que tous les jugements moraux s'équivalent ? Et les livres sont-ils tous les mêmes ? Comment les distinguer ? Par quelles sortes de jugements ?

Gilles Marcotte sait bien que tous les textes ne s'équivalent pas, sinon à quoi bon tenter de cerner leur singularité, de comprendre ce qu'ils disent. Rien à faire, l'auteur ne précise pas davantage son idée. Mais comme la présentation de celle-ci sert de préface à un recueil de 28 articles écrits au fil des années sur des auteurs québécois, c'est par leur lecture que la réflexion se prolonge. Or, ces « exercices de lecture » passionnants, et c'est la beauté de la chose, me semblent contredire ou nuancer l'idée du titre, parce que chez la plupart de ces auteurs le définitif et le non-définitif sont inextricables. Le texte qui inaugure le recueil « En arrière, avec Réjean Ducharme » aborde sans doute le degré le plus élevé de l'écart qu'un écrivain puisse entretenir avec les idées reçues de son époque, la Révolution tranquille et ses mots d'ordre progressistes ou faussement libérateurs. Par rapport à un tel auteur, Yann Martel, dont parle l'article « Le jeune homme et la mer », apparaît comme un contre-exemple. Voici l'écrivain postmoderne par excellence, militant de toutes les idées politiquement correctes et payantes de l'époque, de l'œcuménisme au multiculturalisme en passant par le marketing culturel le plus ostentatoire (est-il nécessaire de rappeler son rôle dans le cirque médiatique de Guy Laliberté ?). Peut-on affirmer que les romans du Booker Prize sont irréductibles à l'idée simple et dangereuse dont Gilles Marcotte se méfie ? Si tel est le cas, l'idée de l'inutilité de la littérature est inutile.

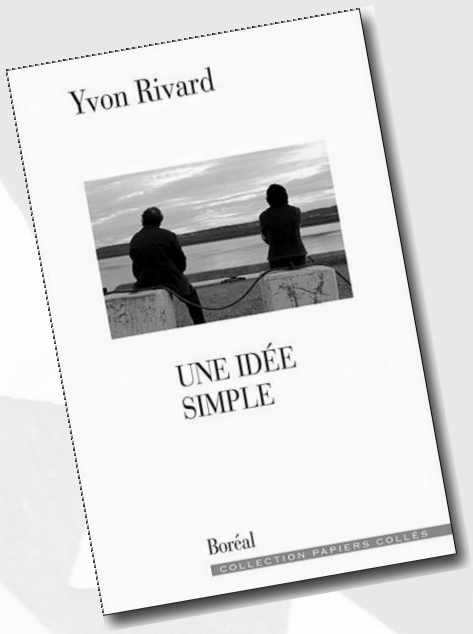

Une idée simple

Sous son apparente tranquillité, le titre d'Yvon Rivard se rebiffe. Et il se rebiffe dans les moindres recoins de l'essai qui, en une quinzaine d'articles revisités sur des questions de littérature, de cinéma et de société, explore le devenir d'un écrivain, qui se fait à la fois critique et autocritique. Les premiers paragraphes semblent écrits en réponse au livre de Marcotte : *« Depuis des années, j'entends dire qu'il faut se méfier des idées simples, du rêve, du bonheur, car le réel est complexe […] Si en écrivant ce livre j'ai été amené à prendre le contre-pied de cette sagesse, c'est que j'ai essayé d'obéir à cette idée simple, énoncée par Hermann Broch, voulant que le premier devoir de l'intellectuel, dans l'exercice de son métier, soit de porter assistance à autrui. »*

Plus loin, refusant la distinction entre l'écrivain et l'intellectuel, il écrit que leur métier devrait consister *« sinon à sauver le monde, du moins à maintenir vivantes les valeurs qui en retardent l'avilissement ou la destruction »* (p. 13). Soulignons : *porter assistance à autrui dans l'exercice de son métier*. Pour l'écrivain, dont le métier est d'écrire, il ne s'agit pas de descendre dans la rue, mais d'opérer une autre sorte de descente, qui a du sens au regard de son métier et qui exige un réel sacrifice : se défaire de ce qu'il a conquis laborieusement, son savoir, élaboré sur la négation du monde : le culte du langage, de l'idée figée, de l'ironie coupée de sa contrepartie lyrique, du concept, de la littérature repliée sur elle-même, bref, des idées reçues de la modernité littéraire, que Rivard rejette en bloc quand elles se font univoques. L'écrivain selon lui ne doit pas être *« cette sorte d'humains qui s'intéressent plus au langage qu'au monde et aux êtres […] »* (p. 15). Il ne s'agit pas là d'une charge lancée de la plus haute tour : *« Je pense ici à ma propre expérience, expérience limitée de lecteur et d'écrivain qui a si souvent perdu de vue qu'écrire et lire étaient d'abord et avant tout des chemins qui devaient me conduire en dehors de la littérature, au plus près de l'inconnu, c'est-à-dire de moi-même, des autres et de la terre […] »* (p. 26).

Pour retrouver le monde, l'écrivain doit prendre conscience qu'il est mortel. C'est à ce prix qu'il conquiert son humanité : devant la mort, tous sont égaux. Cette prise de conscience, Rivard en fait la pierre angulaire du devenir de l'intellectuel ou de l'écrivain authentique, car c'est par elle seulement qu'il peut se rendre capable de renouer avec le réel et de s'assujettir à cette obligation morale définie par Broch. Mais Rivard ajoute une autre condition à l'idée simple. S'inspirant surtout de Virginia Woolf et de Denis de Rougemont, mais également de Peter Handke, d'Oscar Wilde et de Jean-Pierre Issenhuth, Rivard fait sienne la nécessité pour l'artiste de créer l'illusion que nous participons de l'univers, de l'humanité, des êtres et des choses, mais en adoptant le point de vue le plus bas, le plus pauvre, le plus dépouillé de tout intérêt, y compris esthétique. *« Mon propos,* écrit-il, *c'est que l'intellectuel, l'artiste, doit faire son travail qui consiste à créer ces illusions, mais que pour bien faire ce travail, il lui "faut partir d'ici, du point de vue le plus bas, du canevas brut et plein de trous de l'existence dépouillée de tout art" »*. Plus loin il dira ne plus s'intéresser qu'aux œuvres qui font vœu de pauvreté.

Ce rôle assigné à l'écrivain repose sur un jugement de valeur radical, qui veut embrasser le réel dans sa totalité en assumant la souffrance que cela signifie. On reconnaît ici l'homme révolté contre l'absurde (Camus), humain et métaphysique : vivre avec cette séparation entre le dedans et le dehors. Il s'agit de *« cette souffrance première d'où viennent toutes les autres,* écrit Rivard, *c'est d'être séparés, séparés de nous-mêmes, des autres, de l'univers, et de vivre avec le désir d'abolir ou de supporter cette distance qui nous fonde. Nous y parvenons parfois par un travail du cœur et de l'esprit, quand le plaisir ou le pouvoir en nous fait place au don, cède à l'appel de l'autre en qui nous reconnaissons notre propre souffrance dont nous voulions nous abstraire à la faveur d'un savoir qui nie, domine ou tue ce qui nous manque (les autres, la terre) et nous permet de jouir ainsi de notre propre mort masquée »* (p. 20).

Répondre à l'appel d'autrui et faire don de soi pourrait bien être la clé du bonheur et du grand art. L'écrivain effectue là le passage d'un savoir (figé) à la pensée (idée en mouvement), qui est toujours l'expérience de ses limites, la reconnaissance de sa propre faiblesse. C'est à cette condition que l'intellectuel peut retrouver cette faculté de distinguer le bien du mal « *dans laquelle s'enracine l'idée simple et l'obligation de porter assistance à autrui »* (p. 31). C'est ici sans doute que la pensée de Rivard se fait la plus incarnée. L'écrivain reconnaît sa propre douleur, l'assume et y descend afin de lui donner une forme. C'est à cette condition qu'il sera sensible à la détresse des autres comme à celle de l'héroïne de la romancière Emmanuelle Turgeon, puisqu'elle est aussi la sienne, sans être identique. Il ne s'agit donc pas d'être sauvé par cette détresse, mais d'y répondre réellement. Et quelle est-elle cette détresse, cette demande ? Une vision d'ensemble sur la vie, qui relie les êtres et les choses entre eux, ou qui rend supportable leur violente distanciation en lui donnant un sens. L'intellectuel qui reste sourd à cette demande, écrit Rivard, ne mérite pas le titre d'intellectuel. C'est un barbare à l'image des intellectuels mis en scène par Denys Arcand, abrutis à force de jouir – mal – de leur savoir de pacotille. *« Car faut-il le rappeler, le déclin de la pensée, ce n'est pas la disparition de la chaîne culturelle de Radio-Canada ni la bêtise médiatique, c'est plutôt le ressassement des idées reçues d'une époque, fussent-elles sophistiquées, le confort et l'indifférence des grands fronts studieux que ne ride aucune souffrance, aucune compassion et que ne déride aucun humour […] »* (p. 32).

On ne pourrait adresser plus clairement la critique. Comme quoi les idées reçues des uns ne sont pas nécessairement celles des autres. C'est à suivre. ➲

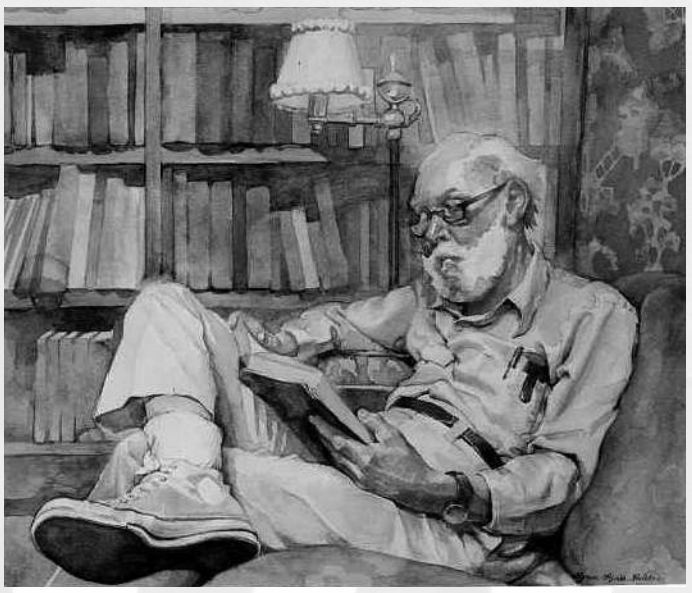

Avatar

Mythe fondateur du capitalisme vert

par Philippe De Grosbois

Dernier blockbuster à émerger de l'usine à rêves hollywoodienne, *Avatar* raconte la rencontre entre des Terriens assoiffés d'énergie et les Na'vis, peuple extraterrestre vivant en harmonie avec l'environnement de leur lune. Le film a battu les records nord-américain et mondial d'entrées au box-office. Or, si la 3D et la machine hollywoodienne peuvent expliquer une partie de cette réussite, il faut néanmoins s'attarder au contenu du film lui-même si l'on veut comprendre la fascination qu'il exerce chez plusieurs.

Des sources éprouvées

En dépit de la relative nouveauté de la thématique à saveur écologiste, le scénario d'*Avatar* puise à des sources éprouvées en termes de succès populaire. On peut retracer deux inspirations majeures, à prime abord très éloignées l'une de l'autre mais dont l'alliage constitue l'un des secrets du succès du film.

D'une part, si on a beaucoup évoqué le dessin animé *Pocahontas* en parlant d'*Avatar,* le film met pourtant en scène une rencontre entre un Américain et des Indigènes qui est, presque point par point, identique à celle que l'on retrouve dans le western de Kevin Costner, *Dances with wolves.* On se souviendra que Costner y interprétait un militaire solitaire qui s'installe dans un poste frontière avant de se lier d'amitié avec une tribu Sioux. Dans les deux films, un vétéran de guerre blessé aux jambes est progressivement intégré à une communauté dont les membres comme le « Bon Sauvage » de Rousseau, sont quelque peu simplets mais pourvus d'une innocente sagesse. Les personnages de Dunbar (Costner) et de Sully (Worthington), tous deux aigris par les horreurs de la guerre mais intrigués par la « frontière », entreprennent une sorte de renaissance spirituelle et identitaire, avant de carrément renier leur appartenance antérieure dans le cadre d'une insurrection contre la bête américaine émergente (*Dances with wolves*) ou agonisante (*Avatar*).

D'autre part, à l'autre extrême si l'on peut dire, *Avatar* joue la carte technologico-virtuelle, à la manière du film *La Matrice*, probablement le chef de file en ce domaine. Dans *La Matrice,* Neo (Keanu Reeves) et ses alliéEs rebelles peuvent s'immiscer virtuellement dans l'univers fabriqué par les machines, dans le but de le détruire. Dans *Avatar*, on est presque face à l'effet inverse : le transfert de l'esprit de Sully dans son « avatar » est ce qui lui redonne un contact authentique avec la nature et des valeurs plus humaines (même si, dans un premier temps, ce contact se fait exclusivement par le biais de machines), loin de l'univers cruel et sans pitié des conquérants terriens.

La virtualisation de l'esprit a donc des potentialités très différentes dans les deux œuvres; cela dit, dans les deux cas, le dédoublement identitaire a des potentialités révolutionnaires penchant vers le messianisme. Ainsi, dans *La Matrice,* Neo (le Nouveau), est l'Élu : dans les deux derniers films de la trilogie, son costume est d'ailleurs très proche de celui d'un prêtre. De son côté, Sully, dès sa première rencontre avec une Na'vi, est identifié, dans une posture très christique, par la divinité Eywa comme Celui qui était attendu.

Par ailleurs, dans *La Matrice* comme dans *Avatar*, la puissance du Réseau est l'objet d'une fascination sans bornes, à cette différence près que dans La Matrice, le Réseau est morbide, même si on doit y pénétrer pour le faire éclater. Dans *Avatar*, le Réseau est source de vie, il EST la vie, en quelque sorte. Ultimement, la Nature (par le biais de la divinité Eywa) complète le transfert de l'esprit de Sully dans son avatar, achevant ainsi le travail amorcé par la cybernétique. On remarquera également, dans la conception visuelle du film, que plusieurs plantes évoquent clairement de la fibre optique ou d'autres composantes électroniques. La Nature est un Network divin, le Réseau est Naturel.

Ce qu'il y a de neuf

À ces influences majeures, on peut ajouter des thèmes chers à James Cameron (la Nature vengeresse – ou rédemptrice ? – qui reprend ses droits face à la démesure des ambitions humaines, comme dans *Titanic*) ou des ressorts classiques de l'industrie hollywoodienne en général (l'Amour qui transcende les barrières de caste et abat les mariages arrangés).

Mais s'il rejoue sans vergogne des cordes bien usées du cinéma hollywoodien, à plusieurs égards, *Avatar* est aussi bien de son temps. On y trouve plusieurs références remarquées à l'ère de la lutte au terrorisme post-11 septembre : ainsi, l'un des dirigeants militaires parle de *« combattre la terreur par la terreur »*. La thématique écologiste est aussi relativement nouvelle dans le cinéma hollywoodien. On conviendra qu'il s'agit ici d'une écologie nouvel-âgeuse, évoquant le mythe de Gaïa; on remarquera également qu'en dépit de son discours verdâtre, *Avatar* ne se gêne pas pour promouvoir des technologies dernier cri, tant dans sa forme (3D) que dans son contenu (lecteurs ressemblant beaucoup à des iPads), par lequel on maintiendra encore en vie les appétits consuméristes de plusieurs.

En conclusion

En somme, c'est à une sorte de retour aux sources qu'*Avatar* nous convie. Un autre capitalisme est possible, semble-t-il nous dire : celui qui négocie avant de chasser les Autochtones. Celui qui sait exploiter à fond les capacités de renouvellement de la Nature. Celui pour qui Internet et la technologie nous sortiront du marasme.

N'empêche. N'empêche que le film ayant brisé les records mondiaux du box-office offre une triple critique du génocide autochtone, de la lutte au terrorisme et du saccage des écosystèmes. Ne cédons pas à la tentation de la charge paresseuse : *Avatar* n'est pas *Rambo*, et c'est tant mieux. ⊂

LIVRES

L'esprit de Philadelphie : la justice sociale face au marché total

Alain Supiot, Seuil, Paris, 2010

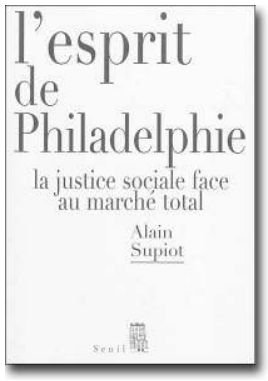

Dans *L'esprit de Philadelphie*, le juriste Alain Supiot propose une analyse des mutations néolibérales du droit international. Pour Supiot, l'esprit de Philadelphie renvoie à la première déclaration internationale des droits à vocation internationale proclamée en 1944. Cette déclaration visait à édifier, au sortir de la Seconde Guerre mondiale, un nouvel ordre fondé sur le droit et la justice sociale qui viendrait remplacer l'ordre ancien édifié sur la force et le libre-marché. Or, depuis plus de 30 ans de contre-réforme néolibérale, on observe un retour en force d'une barbarie qui prend la forme d'un mariage pour le moins inusité entre le communisme et le capitalisme. Ce nouvel amalgame idéologique prend appui à la fois sur le scientisme et l'économisme propre aux régimes staliniens, et sur l'autorégulation des marchés promue par les politiciens néolibéraux. Les mutations contemporaines du droit international participent ainsi à une dépolitisation des rapports sociaux où la démocratie apparaît de plus en plus comme un pur artifice. À ce titre, la Chine pourrait être un exemple probant de ce système hybride qui conjugue à la fois la mise en concurrence de tous contre tous et la démocratie limitée.

Face aux dérives du nouvel ordre mondial, Supiot propose de renouer avec l'esprit de Philadelphie dans une perspective de démocratie cosmopolite. Bien que les réformes proposées par Supiot possèdent certaines limites, principalement dues à un idéalisme qu'on retrouve chez la plupart des auteurs en droit international, sa réflexion a néanmoins le mérite de s'attaquer aux fondements sociologiques du droit. Ce livre montre le rôle constitutif des institutions juridiques dans la structuration des rapports sociaux, qu'on ne peut réduire à de simples voiles qui viendraient masquer les rapports d'exploitation. En ce sens, il devrait intéresser les lecteurs qui réfléchissent aux alternatives à l'ordre mondial actuel en attirant l'attention sur la nécessité d'investir le domaine du droit.

MAXIME OUELLET

Jacques Viger, une biographie

René Blanchet et **Léo Beaudoin,** VLB Éditeur, 2009, 266 p.

À l'époque de Jacques Viger, la société vit des heures tourmentées. Le régime britannique est en place. Un rapport de force se joue entre l'élite francophone et anglophone. Montréal n'est pas administré comme une ville. Un grand tumulte secoue l'Europe et la colonie du Canada est un butin que les Américains tentent d'arracher aux Britanniques. Voilà le climat dans lequel Viger baigne.

Qui fut le premier maire de Montréal ? Sans être exhaustif, ce document nous amène à bien saisir cet individu et son temps. Une société se forge autour de gens qui mesurent l'importance de chacun de leurs gestes; Jacques Viger est un de ceux-là. Cette biographie nous fait plonger à la fois dans le contexte historique et dans l'univers de ce personnage passionné d'histoire. Ses talents étaient multiples : militaire, recenseur, inspecteur des ponts et chaussées, fonctionnaire méticuleux, connaisseur de l'héraldique et homme politique. Nous faisons connaissance avec un être attachant, facétieux, plaisantin, « cancaneux », d'une bonne humeur proverbiale et entretenant des relations sociales très larges.

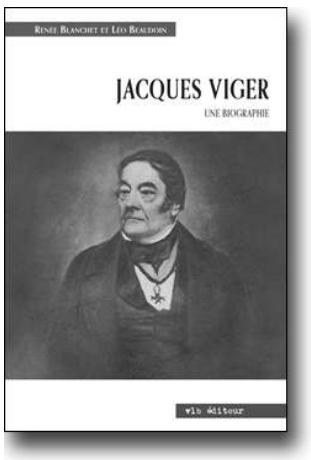

Même si cette biographie ne couvre pas en profondeur le passage de Jacques Viger à la mairie de Montréal, nous pouvons quand même retenir ce fait marquant. En 1825, il a fait un recensement de tous les habitants et celui-ci est passé à l'histoire tant par la qualité des données recueillies que par l'avant-gardisme du recenseur. Il a inspiré nombres de statisticiens par la suite.

Le fait de joindre la correspondance entre Viger et sa femme Marie-Marguerite de la Corne est une idée des plus savoureuses. Dans cette deuxième partie, nous plongeons dans l'intimité du couple et découvrons cet homme aux dimensions humaines, au quotidien souvent rempli de vicissitudes. De plus, nous découvrons une foule de détails sur les us et coutumes de l'époque, sur la tendresse que ce couple nourrissait l'un pour l'autre et sur la résilience dont ils ont su faire preuve. Une brillante première biographie.

ÉRIC CHALIFOUX

Heureux sans Dieu

Daniel Baril et Normand Baillargeon (dir.)

VLB Éditeur, Montréal, 2009, 165 p.

Incroyants, agnostiques et athées sortent du placard, sous la *direction* de Daniel Baril et Normand Baillargeon. Ce livre contient les témoignages d'un certain nombre de personnes dont Cyrille Barrette, Arlette Cousture, Hervé Fisher, Louis Gill, Yves Lever. Certains n'ont jamais été croyants, d'autres ne le sont plus. Par une approche humoristique, rationnelle, humaniste, existentialiste, sceptique ou encore *mythanalytique*, chacun explique son accès à la *felicitas sine deus*. Ces textes offrent une pluralité de perceptions de l'athéisme, de l'agnosticisme, de l'autonomie de la morale par rapport à la religion, etc. La plupart d'entre eux enrichiront très certainement les débats sur l'enseignement théologique à l'école (voir le cours obligatoire d'Éthique et culture religieuse), l'existence d'une morale athée, et plus largement, la laïcité. Un livre à mettre entre les mains de tous les croyants – qu'ils soient adeptes de ***Ganesh***, des ***Elohim*** *ou encore de* ***Jésus – et aussi des mécréants !***

LÉA FONTAINE

Les accommodements raisonnables : entre Hérouxville et Outremont

Pierre Joncas, PUL, Québec, 2009, 116 p.

Dans ce petit ouvrage, dont l'écriture est soignée et limpide, l'auteur analyse successivement : les stéréotypes du Québécois antisémite et antiautochtone propagés parmi les Canadiens; le sens et la portée du multiculturalisme canadien imposé au Québec; les accommodements raisonnables dont il critique les excès, notamment à Outremont (Monsieur Joncas, qui y habite, connaît bien les tensions et les affrontements qui empoisonnent les relations entre les hassidim et autres Outremontais); le rapport Bouchard-Taylor dont il accepte certaines recommandations et en condamne d'autres, jugées confuses. Dans sa conclusion, l'auteur propose que l'État québécois recoure aux dispositions dérogatoires des chartes, afin de contrecarrer le laxisme de la politique des accommodements raisonnables véhiculée par la Cour suprême.

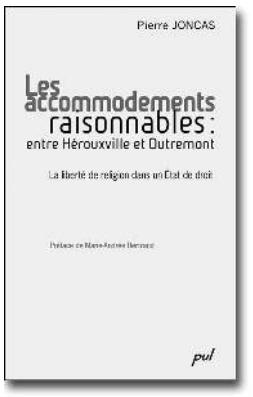

JEAN-MARC PIOTTE

Deux roues, un avenir. Le vélo en ville.

Claire Morissette, Montréal, Écosociété, 2009, 253 p.

La regrettée Claire Morissette était, avec Robert Silverman, une des leaders du *Monde à bicyclette* qui se distinguait par des manifestations « théâtrales » qui attiraient l'attention des médias et dont peut s'inspirer tout mouvement qui veut contester le désordre établi et faire la « vélorution ». Le MAB a joué, avec *Vélo-Québec*, un rôle déterminant pour élargir l'espace vital alloué au vélo à Montréal et au Québec.

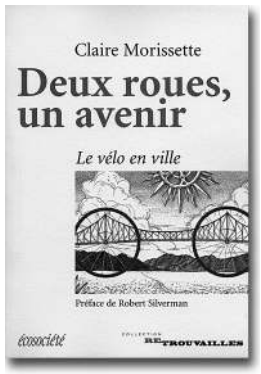

Claire Morissette est une écocycliste. La bicyclette, qui était au début du XX[e] siècle le moyen de transport numéro un, est, à partir du milieu des années 1930, détrôné par l'automobile (voir dans le chapitre 5, son instructive histoire du vélo). L'auteure décrit très bien les maux engendrés par la civilisation de l'automobile : pollution atmosphérique et acoustique, étalement urbain désastreux, coût élevé pour les ménages et la société, extension de dépotoirs pour pneus et piles usagés, etc. Elle y oppose les vertus du vélo qui est économique, écologique, source de plaisir et dont la pratique favorise la santé. La rationalité la plus élémentaire montre que le XXI[e] siècle doit subordonner l'usage de l'auto au transport en commun jumelé aux vélos. Or, nos gouvernements continuent de dilapider des milliards de dollars dans des projets nuisibles, comme le prolongement de l'autoroute 25 et la restauration proposée de l'échangeur Turcot. Pourtant, l'aggravation de la congestion automobile est un mal porteur de changements, en étant combinée avec le développement du transport en commun : *« Le temps du chacun-pour-soi est révolu […] Pour mettre l'auto en échec, il faut donc procéder comme on le fait déjà pour la cigarette : une campagne éducative doublée de mesures restreignant l'espace accordé aux habitués qui ne peuvent se départir de leur mauvaise habitude. Comme les fumeurs sont maintenant de plus en plus confinés dans des fumoirs, les automobilistes seront bientôt relégués dans leurs couloirs et leur nuisance sera enfin sous contrôle. »*

L'auteure est également une cycloféministe. Il faut lire à ce propos l'émouvant chapitre 5 où elle décrit les luttes historiques des femmes pour que leur soit reconnu le droit de pédaler.

Enfin, Claire Morissette est une amoureuse du vélo. Ici et là, et souvent à la fin des chapitres, se trouvent des envolées qui laissent transparaître cette grande passion.

Les deux derniers chapitres sont consacrés à la découverte de cet instrument de locomotion qu'est la bicyclette et à des conseils techniques sur l'art de pédaler. La passion du vélo vient avec l'usage. À Montréal, ça prend du temps avant de se sentir en sécurité. Il faut apprendre à prévoir l'automobiliste qui te coupe ou ouvre sa portière sans te voir, le piéton qui traverse la piste cyclable sans regarder (ce qui est très fréquent, face à la Bibliothèque nationale) ou le cycliste qui change de voie ou freine rapidement sans le signaler. Mais, avec le temps, l'expérience entre, un sixième sens se développe et la crainte disparaît. On peut alors passer à l'étape suivante, jouissive et fascinante : circuler dans les rues en plein hiver !

On doit donc remercier Écosociété d'avoir réédité cet ouvrage remarquable, paru d'abord en 1994, tout en lui reprochant de ne pas avoir mis à jour des données dont les plus récentes remontent à 1992.

JEAN-MARC PIOTTE

Nouveaux Cahiers du socialisme, #2, Leur crise !,

Collectif, Automne 2009, 349 p.

Après un premier numéro portant sur les classes sociales, nos compatriotes des NCS reviennent avec un numéro fourni sur cette fameuse crise multidimensionnelle (financière, économique, agro-alimentaire, écologique...) qui nous assaille. Cette dernière parution se démarque de la première, dont le dossier sur les classes sociales représentait un lourd défi, étant donné qu'il s'agissait à la fois de ramener à l'avant-plan un concept négligé depuis plus de 20 ans et d'esquisser la structure actuelle des classes sociales. Avec le numéro 2, la réflexion des auteurES est plus avancée et plus profonde : n'en déplaisent aux chroniqueurs cravatés de nos grands médias, il est ridicule de prétendre que « personne n'avait vu venir cette crise ». À la lecture des textes, on sent souvent une réflexion mûrie par des décennies de financiarisation et de mondialisation du capital. Par ailleurs, les limites des solutions keynésiennes (par le biais de la stimulation du pouvoir d'achat par exemple), sont justement évoquées, dans un contexte où une crise écologique majeure nous pend au bout du nez.

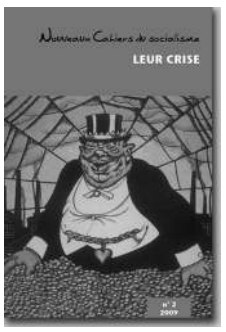

À la fin du dossier, et plus d'un an après la débâcle financière de l'automne 2008, une question émerge cependant : où la colère se cache-t-elle, et pourquoi ? Tellement de vies détruites, et si peu de banques assaillies... On aborde indirectement ces questions dans la section *Bilan de luttes*, riche de plusieurs articles captivants relatant conflits syndicaux ou débats animant le mouvement syndical dans un contexte de crise. Cependant, la réponse reste partielle et la question demeure. À sa manière, cette interrogation interpelle le projet de *Socialisme du XXI[e] siècle* en général, et l'aventure des *Nouveaux Cahiers du socialisme* en particulier : sommes-nous bien certains d'avoir entre nos mains les armes théoriques et politiques qui conviennent à notre époque ? L'utopie socialiste contemporaine peut-elle se limiter à une réactualisation/épuration de l'expérience du siècle dernier ? Je rêve d'un numéro qui déplacerait le « nouveau » du titre : on aurait droit aux *Cahiers du Nouveau socialisme*... D'ici là, lisez le numéro 2 des Cahiers pour mieux comprendre ces temps difficiles et prometteurs.

PHILIPPE DE GROSBOIS

Gallimard chez les nazis,

Jean-François Poupart,
Collection Essai libre, Poètes de Brousse, Montréal, 2009.

La maison d'édition Poètes de Brousse lance une nouvelle collection appelée Essai libre, qu'elle voue à la *« critique intuitive en matière d'art, de littérature, d'histoire et de société »*. On lui souhaite une longue vie, aussi riche que celle qu'annoncent les deux premiers titres qui y paraissent.

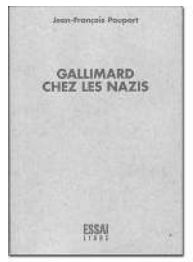

Ce sont là des livres courts, mordants et qui mettent une écriture aux indéniables qualités littéraires au service de coups de sang fort bienvenus dans le paysage souvent trop lisse et plat de notre vie littéraire et intellectuelle.

Poupart prend prétexte de la célébration des 100 ans de la NRF pour revenir sur ce qu'a été, pour l'institution littéraire, la « toile noire » de l'occupation, de la collaboration et de l'épuration. Tant de compromissions, de bassesses, de lâchetés des uns et des autres, que Poupart rappelle méticuleusement. Un exemple entre mille : des propriétaires Juifs de maisons d'édition, comme Calmann-Lévy, ayant dû « céder » leur entreprise, Gallimard se propose aussitôt pour racheter et explique que sa maison à lui *« est aryenne à capitaux aryens »* (p. 25). L'ouvrage rappelle bien d'autres parcours d'écrivains connus – Sartre, Camus, Pagnol, Montherlant, etc. – souvent gênants, tristes ou pire encore. En bout de piste, quel terrifiant vacarme fait aujourd'hui, dans les pages de ce livre, ce *« grand silence entretenu par les écrivains, les intellectuels, les éditeurs »* (p. 29).

Et comment nous, aurions-nous agi et réagi ? Au nom de quoi ? Le livre soulève ces questions et quelques autres. Et risque quelques réponses.

La mort du Canada.

Suivi de : Lettre à Jean Benoît

Maxime Catellier,
Collection Essai libre, Poètes de Brousse, Montréal, 2009.

Maxime Catellier est poète et son pamphlet, *La mort du Canada*, est écrit en vers, ce qui est déjà assez exceptionnel pour être noté.

C'est une charge en règle, mais inspirée et lyrique, devant laquelle je m'efface volontiers pour en citer un extrait représentatif : *« au Québec de l'Amérique/ où on lave plus blanc que blanc/ l'amnésie est féroce et le rêve éteint/où l'on s'émeut devant une fleur de lys/ ce symbole arriéré de la royauté française/ et une croix qui parle au nom/ de tous les analphabètes de notre histoire/une croix qui efface derrière elle/ des siècles d'ignorance et qui nous aveugle. »*

« Je m'ennuie de la parole/qui mettait en danger/ à chaque syllabe / l'ordre du monde » écrit-il, plus loin. Ce qu'il nous offre à lire en donne une idée.

Catellier est un proche de Jean Benoît (1922), l'artiste surréaliste québécois exilé depuis 1948 à Paris. Il publie ici, en complément de son pamphlet, une belle lettre qu'il lui faisait parvenir. Elle ne dépareille en rien le livre et le complète au contraire merveilleusement : c'est que la même poésie y palpite. Vous ai-je dit que l'avant-propos de ce livre m'a énormément ému ? Voilà. Vous savez tout. Ce jeune homme (26 ans !) est à suivre.

NORMAND BAILLARGEON

À TOUT PRENDRE

RAMON VITESSE Sur les ondes de CKUT 90,3 FM, *Pirate & Libre !* les lundis de minuit à 1h.

BD

Joe Sacco, *Gaza 1956, En marge de l'histoire*, Futuropolis, 2010, 400 p. (+ annexes)

Véritable pavé d'un des plus éminents reporters BD à ce jour. Sacco n'hésite pas à voyager, interviewer, revenir en arrière dans l'histoire et même s'astreindre à contre-vérifier les dires dans la mesure où les documents écrits restent inaccessibles (secrets d'État…). Ce livre court-circuite l'histoire taiseuse à propos de massacres de Palestiniens oubliés. En suivant l'auteur dans ses recherches récentes auprès de survivants, on prend la mesure de l'horreur dans son détail. Sacco a un dessin très lisible et son travail de hachures, en soi, entraîne le lecteur à prendre parti, comme le lui disait un ami palestinien : regarde, réfléchis, agis.

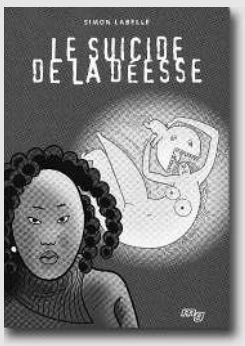

Simon Labelle, *Le suicide de la déesse*, Les 400 coups, 2010, 68 p.

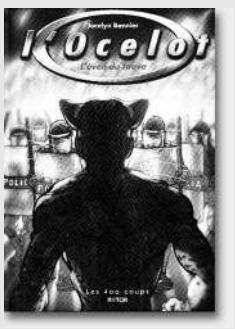

Jocelyn Bonnier, *L'Ocelot, 1. L'Éveil du fauve*, Les 400 coups, 2010, 69 p.

Ces deux bouquins québécois publiés par le même éditeur s'offrent à des publics différents mais certes préoccupés par la marche accélérée de l'humain vers le néant. Le premier, plutôt roman graphique noir et blanc, est pour le moins inquiétant avec une vague de *suicidistes* se référant aux écrits d'une équipe universitaire constituée de cinq jeunesses dispersées depuis longtemps. Anticipation et croyances anciennes s'enchevêtrent avec créativité pour épiloguer sur le suicide de la déesse de la Terre : Gaïa. L'Ocelot, un fauve d'Amérique du Sud, renoue, en couleurs et à l'ordinateur, avec le genre super héros pour combattre des gouvernements oppressifs. Il y a un certain décalage entre le propos et les personnages convenus. Mais, la suite reste à venir…

Fredman, *La vie secrète*, *Tomes 1 et 2*, coll. Écritures, Casterman, 2008 et 2009,

Ce roman graphique en noir, gris et blanc, explore, sur trois générations, les dégâts causés par un vieux père alors que, mourant, il peine à quitter, alourdi par son passé de SS au sein des nazis ayant décimé la population juive ukrainienne. Son fils, qui avait coupé les ponts, doit remonter dans ce passé morbide. Lui-même a un petit bonhomme – adorant ce pépé… Amalga-mant passé et présent avec des fantômes qui souhaitent en découdre avec les vivants (survivants ?), l'auteur trace une histoire de pardon extrêmement dure en surlignant justement l'impardonnable. Une leçon de vie qui écorche.

Hamed Eshrat, *Tipping point Téhéran 1979*, Sarbacane, 2009, n.p.

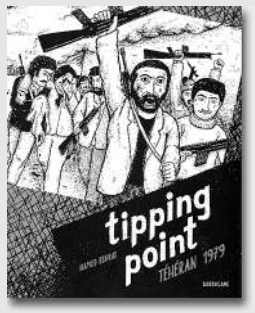

Ce fils d'un agent de la Savak, les services secrets du shah d'Iran, est né au moment où la révolution islamique s'embrase et que revient l'ayatollah Khomeyni. Évidemment, la famille a dû fuir le pays. L'auteur, vivant en Allemagne, à travers un point de vue autobiographique – principalement formé par les souvenirs enregistrés par sa mère – éclaire une partie de cette période et de ce lieu géopolitique explosifs. Les dessins, un peu dégrossis, s'offrent parfois des doubles pages saisissantes ravivant la mémoire.

Chabouté, *Fables amères*, Vents d'Ouest, 2010, 102 p.

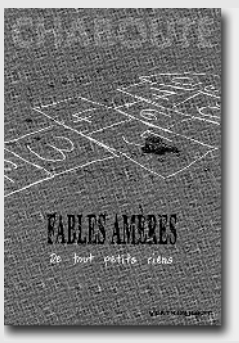

Ce n'est pas pour rien que le livre, presque muet et dessiné à l'encre on ne peut plus noire, est sous-titré *De tout petits riens;* la plupart des brèves nouvelles dépeignent la violence de personnes qui se font effacer vives par d'autres bien au-dessus de telles contingences – les emplois de merde, la vie dans la rue, les sans-papiers, le règlement comme absolu, etc. Comme quoi l'amertume d'un café cache, comme ces fables, bien des misères imbuvables.

CD

The Pack A.D.

We kill computers
Mint Records, 2010

Le power duo féminin guitare-voix et batterie de Vancouver casse la baraque avec un troisième album rock blues enflammé. Leur musique se réclame de l'instinct animal; libre et tumultueux. Le tandem tissé serré résiste au formatage et frappe avec un doigté rare et capable de se réinventer à chaque morceau.

Vulgaires Machins

Requiem pour les sourds
Indica / Outside, 2010

Sans dérougir aucunement, l'album s'habille précisément de rouge et de noir, le quartet punk rock nous poursuit de ses questionnements sur le mythe de la démocratie, sur cette bouffe qui nous ronge ou encore sur un système archi comble qui fait l'impasse sur les cris du monde entier. Gus Van Go (ex Me Mom & Morgentaler) et Werner F font sonner ce brûlot d'enfer.

Les Tireux d'Roches

Cé qu'éssé ?
CFM Musik / Outside, 2010

Aussi à l'aise en instrumental qu'en chanson – chaque pièce offre les deux volets, ce sixtet folk aux idées larges est follement imaginatif avec ses textes festifs et réflexifs. *Hommage à la bol...duc*, ode au recycleur avant l'heure – *Ti-Fo Bouteille* et un sensuel *Dites-moi Madame* font de ce disque un record !

À bâbord !

Coupon d'abonnement

Taxes et frais de poste inclus

- ❑ Abonnement individuel 1 an/5 numéros : 35 $
- ❑ Abonnement individuel 2 ans/10 numéros : 60 $
- ❑ Tarif étudiant 1 an (+ photocopie de carte étudiant) : 25 $
- ❑ Abonnement organisationnel 1 an/5 numéros : 50 $
- ❑ Don de soutien à la revue de _____

Nom _____

Organisme/Institution _____

Adresse _____

Ville _____ Code postal _____

Tél. _____ Courriel _____

Débuter l'abonnement au numéro _____

Faites parvenir votre coupon et votre chèque libellé à l'ordre de

La revue À bâbord !

5819, De Lorimier, Montréal, QC, H2G 2N8

Pour nous joindre : info@ababord.org

Achats groupés

À bâbord ! offre aux **groupes, institutions, coopératives, associations** et **syndicats** la possibilité de faire des **achats groupés** de la revue à un **tarif préférentiel**. Une formule qui permet aux membres, déléguéEs ou dirigeantEs d'avoir un outil d'information et de formation.

Contactez-nous pour les modalités :

info@ababord.org

Le Conseil central du Montréal métropolitain-CSN est fermement engagé dans la lutte pour la sauvegarde et le développement de nos services publics. Préservons ces biens communs qui sont un fleuron de la société québécoise en matière de justice et de redistribution de la richesse.

Conseil central DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN CSN

Pour un monde égalitaire et solidaire

SCFP

Syndicat canadien de la fonction publique FTQ

La solidarité enseignante
en mouvement
Semer
FNEEQ
40 ans
2009
www.fneeq.qc.ca
fneeq CSN
Fédération nationale
des enseignantes et
des enseignants
du Québec

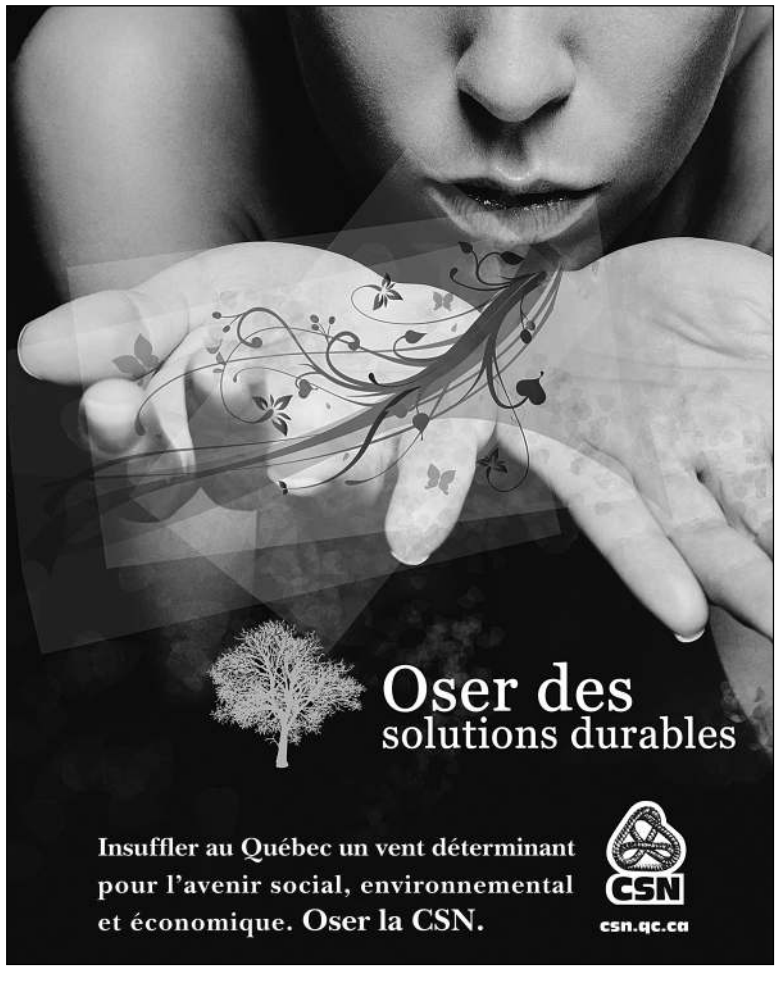
Oser des
solutions durables
Insuffler au Québec un vent déterminant
pour l'avenir social, environnemental
et économique. Oser la CSN.
CSN
csn.qc.ca

LE PRIVÉ GÈRE LES SOINS.
LE MINISTÈRE DE LA SANTÉ FERME LES YEUX.
LE COMPTEUR TOURNE.
fiq
FÉDÉRATION
INTERPROFESSIONNELLE
DE LA SANTÉ DU QUÉBEC
www.fiqsante.qc.ca

Babord35_p35-52.qxd 27/05/10 01:28 Page 52

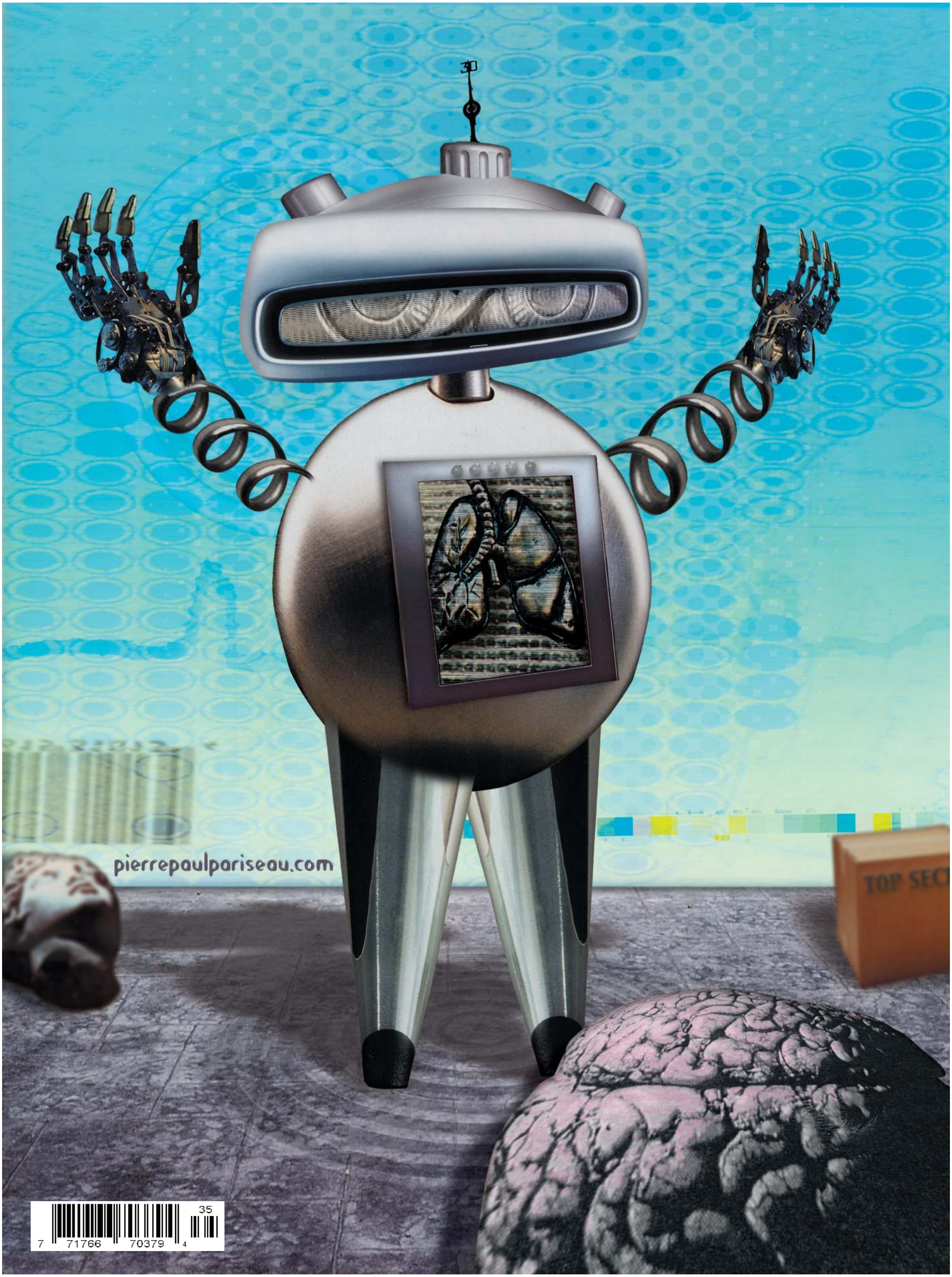

35
7 71766 70379 4